

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

SION (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post 19 - 5111
Administr. Rédaction Pré-Fleuri 11

Régie des annonces Publicitas sa
Sion av du Midi 3. Tél (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais de football et d'athlétisme

Abonnement est payable à l'avance.
Il se renouvelle tacitement pour une
nouvelle période d'une année et ainsi de
suite sauf révocation écrite par l'abonné
un mois avant l'échéance qui est fixée

Faites votre choix !
SAAB Sport
SAAB Braek 7 places
M. G. 1100 hydrolastique
M. G. B 1800
et la toute nouvelle
MORRIS 1100
hydrolastique
GARAGE DES NATIONS
JEAN REY
Avenue de France — SION
Tél. 2 36 17

P 377 <

Avec cinq guides skieurs dont le Valaisan Denis Bertholet

1000 kilomètres par la Haute Route de Innsbruck à Grenoble en passant par le Valais



Les cinq skieurs en train de se restaurer : de gauche à droite, MM. Sangnier, Arviset, Coomer, Bertholet et Mauro.

Nous avons publié, dans notre numéro d'hier, une brève information annonçant l'arrivée à Saas-Fee de cinq guides-skieurs. Vendredi matin, nous nous sommes rendus sur place et nous avons pu nous entretenir avec ces alpinistes qui viennent de quatre pays différents. Deux d'entre eux sont Français; il s'agit de M. Jacques Sangnier, 30 ans, Jean Arviset, 36; un Italien: Enrico Mauro; un Australien, Sven Coomer et un Suisse, Denis Bertholet, de Verbier. L'idée de cette prodigieuse équipée à travers les Alpes émane de Jacques Sangnier. Dans le but de commémorer d'une façon originale l'année des Alpes et dans celui de pouvoir relier l'ancienne à la nouvelle ville olympique (Innsbruck et Grenoble), il prit immédiatement contact avec certains de ses camarades. L'idée plut. On prit dès lors des contacts et l'on fit l'impossible pour obtenir les congés nécessaires du point de vue professionnel.

Le départ est donné

L'équipe formée, on se rendit d'abord à Paris puis à Innsbruck d'où le départ a été donné le 1er février au matin. L'itinéraire avait été soigneusement préparé: 1000 kilomètres au total avec seulement quelques escales dans les stations les plus importantes: St-Moritz, Saas-Fee, Zermatt, Val d'Isère. Le problème du ravitaillement paraissait, d'emblée, le plus ardu. Il s'avéra très rapidement qu'il pouvait être facilement résolu. On se ravitaillait dans les cabanes, on irait acheter le nécessaire chez les paysans des hauts qui vivent toute l'année entre 1500 et 2000 mètres d'altitude.

Chaque membre de l'expédition emporta, au début, vingt-cinq kilos de vivres, des toiles de tente, une paire de ski et divers objets nécessaires.

Bertholet emporté par une plaque de neige

Peu après le départ, Denis Bertho-

let fut emporté par une plaque de neige. Heureusement, on le retrouva quelques mètres plus loin sain et sauf. La première alerte avait été chaude!

Entrés dans notre pays par les Grisons, les alpinistes firent une première halte à St-Moritz et de là exécutèrent, en sens contraire, l'itinéraire suivi, il y a quelque temps, par un Français, Léon Zwingelstein, qui, parti de Grenoble, voulait rejoindre l'Autriche, son pays natal.

Accueil chaleureux dans la montagne

Les guides rencontrèrent de nombreux paysans des montagnes. L'accueil qui leur fut réservé a été inoubliable.

«Jamais, nous disait Jacques Sangnier, nous pensions que l'on pouvait être aussi formidable et aussi sympathique dans la montagne.»

GRANDE-BRETAGNE

PETITE PLANÈTE

Si vous voyez, par hasard, un juge penché (et silencieux) sur trois verres de bière à la fois, n'allez pas tout de suite imaginer que ce juge est un alcoolique invétéré.

Commencez par bien observer la scène.

Si le juge avale les trois verres de bière à lui tout seul, et quasi sans reprendre haleine, alors, moi foi, je vous l'abandonne.

C'est qu'il a peut-être des remords. C'est qu'il lui reste peut-être un très fin os de poulet dans l'œsophage. Et bois que tu bois, l'os ne passe pas. C'est, comme qui dirait, un os moral.

Et la bière n'y peut rien, même quand elle cascade à grands flots dans le goulet étroit et passablement en pente.

Mais si le juge se contente de regarder...

Alors, l'imagination peut courir sur toutes les pistes ouvertes devant elles et elles sont innombrables.

Par exemple: — Il est devenu fou
Deuxième exemple: — Il se demande ce que les gens qui le regardent pensent qu'il pense.

Ça c'est une piste intéressante.

Troisième exemple: — Pris entre sa passion et sa raison, il se demande s'il va boire les trois bières ou s'il va se détruire.

Et ça dure, et ça dure... Maintenant, le café où le juge examine ses chopos trinitaires est rempli de gens qui regardent le juge regarder.

Un juge, ça doit prendre des décisions: celui-ci semble avoir dé-

cidé de ne rien décider du tout.

Eh bien! Nous sommes tous dans la plus complète des erreurs.

S'il ne juge pas encore, tout ce qu'il est en train de faire il le fait en vue d'un jugement serein, irréfutable et définitif.

Seulement, il faut lui laisser le temps.

Et le temps est long, voilà tout.

Le secret de ces ruminations les voici:

Un propriétaire de bar est accusé d'avoir servi trois bières après l'heure imposée de la fermeture.

L'agent est formel: les trois bières, deux heures après cette heure légale, avaient encore leur faux-col. Des bières habillées jusqu'au menton, pour tout dire.

— C'est vrai, avoue le patron du bar; mais je les avais servies avant l'heure de la fermeture... Ce n'est pas ma faute si mes clients prennent leur temps, quand ils boivent. Moi, je me conforme au règlement qui me permet de servir des boissons jusqu'à l'heure fixée par la loi...

Il s'agit donc de savoir si les faux-cols peuvent vraiment rester blancs et immaculés pendant deux heures.

Vous avez maintenant la clef des méditations de l'homme de loi.

Ce que j'ignore, en revanche, et qui est pourtant du plus haut intérêt, tient en deux points:

1. Le résultat de cet examen;
2. Qui a bu, finalement, les trois bières.

Le saurons-nous jamais?
Sirius.



A gauche, M. Hubert Bumann, président de Saas-Fee; au centre, M. Sven Coomer, l'Australien, et, à droite, M. Jacques Sangnier.

(Photos Schmid)

BANQUE TROILLET
& Cie S.A. Fondée en 1879
Capital et réserves 5 245 000.-

LIVRETS D'ÉPARGNE
à 3 mois: 3½%

COMPTES COURANTS
1¾%

Toutes affaires financières

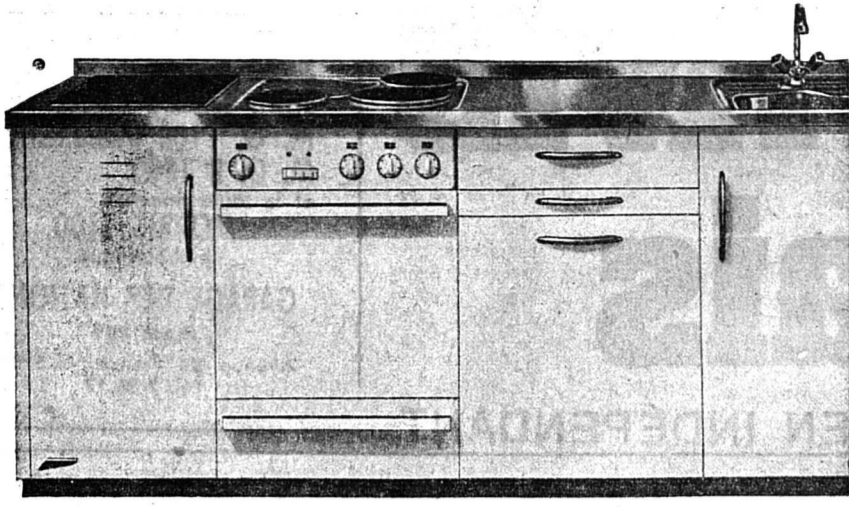
BONS DE DÉPOT
à 3 ans 4¾% - à 5 ans 5%

CARNETS DE DÉPÔTS
à 2 mois: 3%
à 6 mois 3¾%

BAGNES FULLY ORSIÈRES

MARTIGNY
C.C.P. 19-143
GENÈVE
10, RUE DE LA BOURSE

DECLARATIONS D'IMPOTS
et questions fiscales
Bureau Défense du contribuable
ZUFFEREY EDGAR
Conseiller fiscal et fiduciaire
SIÈRE Avenue Général Guisan 25
Tél. (027) 5 05 61



Agencements de cuisines



Rue Dixence 6 - Tél. 2 35 41

P 229 S

Tapis Nylon

EN VEDETTE! UNE SENSATIONNELLE GARNITURE DE LIT NYLON

2 descentes + 1 passage 10 coloris unis au choix

les 3 pièces

Fr. 198.-

Et moins, bien sûr, notre escompte au comptant.

Au magasin spécialisé:



Immeuble la Glacière - SION 3, rue du Rawyl - tél. 2 38 58 P 118 S

A MONTHEY, les Hoirs de feu François Bussien mettent en vente leur

villa

de 7 chambres, 2 WC, caves, dépendances, tout confort, avec jardin arborisé, sise dans situation tranquille.

Convient particulièrement à grande famille, petit artisan ou représentant avec dépôt.

Faire offres écrites à Me Georges Paffaroni, Notaire, 1870 Monthey.

P 27210 S

A LOUER, rue du Scex 57, à Sion,

1 studio non meublé

Libre de suite.

Tél. (027) 2 51 40. P 24 S

JE CHERCHE A ACHETER

terrain à bâtir

pour maison familiale environ 1000 m2, proximité de Sion ou Châteauneuf s. Sion.

Faire offre avec prix et superficie sous chiffre P 27212 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER A SION Rue du Scex, tout de suite.

beaux appartements

de 4 et 4 1/2 pièces, tout confort, dans immeuble neuf, grand balcon au sud et garage.

Tél (027) 2 32 18 P 16317 S

SIERRE - A VENDRE

1 PROPRIETE d'environ 2500 m2 avec accès direct à la route communale, comprenant: 1 bâtiment industriel 2 étages de 320 m2, 1 garage attenant, 1 maison d'habitation 5 pièces, ainsi que plusieurs dépendances à transformer. Ecrire à Case 4, St-Paul, 1007, Lausanne. P 32006 L

A LOUER, Rue du Scex 53, Sion

un bel appartement

4 pièces 1/2, 5ème étage, immeuble neuf, tout confort, vue, soleil, tranquillité. Fr. 380.- par mois + charges.

Tél. (027) 2 24 66 P 26752 S

Villa

sur Sion à vendre ou à louer. 7 1/2 pièces, tout confort, garages. 2.200 m2.

Tél. (027) 2 32 23 ou écrire sous chiffre AS 5983 S aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1951 Sion.

A VENDRE

terrain

à bâtir, env. 800 à 1000 m2, à 5 minutes de la Gare.

Prix intéressant.

Tél. (027) 5 10 41 P 27228 S

A LOUER

appartement

3 pièces, confort. Libre dès mars 65. Tél. (027) 4 44 24 P 17229 S

A VENDRE pour cause imprévue jeune

vigne

en plein rapport, 1000 toises, cépage 1/2 rouge, 1/2 blanc, en première zone, en bordure de route. Entre Saillon et Chamossin.

Ecrire sous chiffres P 27098 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

Fiat 1100

moteur en parfait état.

Tél. (027) 2 46 54

P 17236 S

A LOUER à Vétroz, dans immeuble neuf,

appartements

3 1/2 pièces Fr. 240.- plus charges 4 1/2 pièces Fr. 310.- plus charges. Libres tout de suite. Tél. (027) 4 14 07 ou 4 12 78. P 27162 S

gessler

S. a.

Sion

ON CHERCHE une

sommelière

remplaçante, 2 jours par semaine. - Bon gain. Café de la Patinoire - Sion.

Tél. (027) 2 22 80 P 27119 S

ON CHERCHE

sommelière

pour début mars. Restaurant l'Ermite - Finges. Tél. (027) 5 11 20 (dès 20 heures).

P 1118 S

COMMERCE de montagne de la région de Sion cherche pour la saison d'été

JEUNE FILLE

comme SOMMELIERE et aide ménage. Vie de famille. Bons gages assurés.

Ecrire sous chiffres P 17196 à Publicitas, 1951 Sion.

JE CHERCHE

COUTURIERES

qualifiées pour travail à domicile. Etrangères acceptées.

Ecrire sous chiffres P 17218 à Publicitas. 1951 Sion.

ON CHERCHE

file de cuisine

Entrée immédiate ou à convenir.

Restaurant de la Matze - Sion. Tél. (027) 2 33 08 P 27157 S

A LOUER à Sion, à proximité de la Gare,

appartement

3 1/2 pièces, cuisine, bains, cave, galets. Confort. Chauffage général au mazout. Eau chaude. Vue. Situation ensoleillée. Loyer modéré. Libre immédiatement.

Ecrire au Bureau du Journal sous chiffre 330.

A LOUER à Champlan, dans immeuble neuf,

deux studios

meublés. Fr. 100.- par mois. Tél. (027) 2 49 07 P 27220 S

A REMETTRE pour cause de santé, centre du Valais, bon

salon de coiffure

pour dames et messieurs.

Ecrire sous chiffres P 27110 à Publicitas, 1951 Sion.

NOUS ENGAGEONS

monteurs ou aides-monteurs

pour lignes aériennes et pose de câbles en Suisse romande et dans toute la Suisse. Indemnité de déplacement, caisse de retraite, place stable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres à Rüttimann Frères S.A. pour entreprises électriques, 6301 Zoug. Ofa 07.767.03 Lz

FAMILLE de 4 personnes, habitant en Allemagne, cherche

jeune fille

pour tenir le ménage. Vie de famille. Cours d'allemand gratuits plus caisse maladie.

Ecrire à Mme Ruth Schwingel - Hebbelstrasse 13, D 509 Leverkusen. P 17198 S

FAMILLE DANOISE cherche

jeune fille

pour aider au ménage. Voyage payé. Bons gages et bon traitement assuré.

S'adresser à Mme Grunet, Chalet Brin de Mousse - Montana. Tél. (027) 5 20 80 P 639 S

JEUNE HOMME

diplômé d'une école officielle de commerce

cherche place

à la DEMI-JOURNEE comme COMPTABLE ou EMPLOYE DE COMMERCE.

Tél. (027) 5 08 69 P 27231 S

MENAGE de 2 personnes, à Martigny, cherche

employée

Machines à laver la vaisselle et lessive.

Tél. (026) 6 03 33 P 65180 S

François Schlotz

Maître peintre diplômé Gypserie Peinture SION Tél. 2 22 50 (de 12 à 13 heures) P 501 S

JE CHERCHE une

jeune fille

pour aider au ménage (3 personnes), pas de gros travaux, vie de famille.

Faire offres à Mme B. Guerzy - Udry - 1302 Vuflens-la-Ville près Lausanne. Tél. (021) 89 16 66. P 17231 S

CHERCHONS pour magasin de confection à Sion

vendeuse

sachant coudre. Ecrire sous chiffres P 17233 à Publicitas, 1951 Sion.

JE CHERCHE à Sion - Sierre place comme

sommelière

Ecrire sous chiffres P 17217 à Publicitas, 1951 Sion.

DAME

ayant charge de famille

cherche travail à Sion

à la demi-journée, dans magasin ou autres.

Ecrire sous chiffres P 17212 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise Michel Sierro

Sion Taxis - Ambulance cherche

personne

pour aider au ménage et répondre au téléphone.

Tél. (027) 2 59 59 ou 2 54 63 P 27132 S

Sommeliere

CHERCHE PLACE.

Ecrire sous chiffres P 17227 à Publicitas, Sion.

DESSINATEUR

sur machines type A 21 ans

cherche EMPLOI stable en Suisse romande. Ecrire à Duc Bruno, Dessinateur - 1964 PLAN-CONTHEY. P 17225 S

NOUS CHERCHONS

REPRESENTANT DE PREMIERE FORCE

pour la visite des architectes et de l'industrie hôtelière valaisanne.

Nous offrons:

- bonne rétribution, soutien dans la vente, avantages sociaux, voiture à disposition.

Nous demandons:

- caractère agréable, sens technique, goût, dynamisme.

Faire offres sous chiffre P F 32333 à Publicitas, 1000 Lausanne.

MAISON D'EXPEDITION de la Suisse centrale (branche métallique) cherche, pour son département de correspondance française,

EMPLOYE (E)

capable et consciencieux(se). Connaissance de la langue italienne désirée. On offre travail varié et indépendant avec possibilité d'apprendre l'allemand.

Faire offres avec copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffre A. 32718-23 à Publicitas Lucerne.

COMPAGNIE D'ASSURANCES de la place de Sion cherche

UNE AIDE DE BUREAU

pour s'occuper de divers travaux, notamment téléphone, classement, guichet, archives, etc.... Cette place conviendrait à jeune fille libérée des écoles avec formation secondaire ou école rapide.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 51029 à Publicitas, 1951 Sion.

ON ENGAGERAIT

MANOEUVRE

avec permis de conduire. Bonne présentation. Pour effectuer les livraisons auprès de nos clients. Place à l'année, bien rémunérée, tous avantages sociaux y compris fonds de prévoyance.

Faire offre à ALESIA S.A., atelier de révision de moteurs, Martigny. P 27144 S

P 7 S

MAGASIN spécialisé de la place de Sion cherche

vendeuse

de préférence expérimentée.

Date d'entrée à convenir.

Faire offre sous chiffres P 51038 à Publicitas - 1951 Sion.

JEUNE FILLE de 18 ans CHERCHE PLACE comme

vendeuse

dans petit magasin de Sion. Libre de suite.

Tél. (027) 2 43 29 P 27230 S

JEUNE

MECANICIEN AUTOMOBILE

cherche place

Libre de suite.

Ecrire sous chiffres P 51040 à Publicitas, 1951 Sion.

LE SPORT AUX AGUETS

Me Aloys Morand à l'honneur



à l'honneur puisque Me Aloys Morand, très apprécié déjà dans les milieux du football valaisan, a été nommé président du Tribunal sportif de l'ASF, groupe romand. Après MM. Victor de Werra et René Favre qui ont pris respectivement la présidence de l'ASF et de la ZUS, l'on ne peut que se réjouir de ce nouvel honneur qui retombe sur le Valais par l'entremise de Me Aloys Morand.

Il convient d'ajouter un petit commentaire à la suite de cette nomination et de cette réforme. Trop souvent, et cela est naturel — du fait des majorités et minorités linguistiques — le sport romand était prêté dans les décisions et particulièrement en ce qui concernait soit les commissions de recours, les tribunaux arbitral et sportif. Par cette nouvelle orientation que donne l'ASF, il est certain que les sportifs romands se trouveront sur pied d'égalité avec leurs camarades suisses allemands. Le malaise, dont on parle tant et qui dans le fond n'existe que dans quelques esprits chagrins qui veulent justement l'amplifier — se dissiperait petit à petit. L'ASF doit être félicitée pour cette initiative qui, espérons-le, sera suivie par d'autres grandes associations.

Et nous sommes certains qu'avec M. le juge cantonal Aloys Morand, le Tribunal sportif romand est entre de bonnes mains. La rédaction sportive de la « Feuille d'Avis du Valais » présente ses plus vives félicitations au nouveau président.

G. B.

Le Tribunal sportif de l'ASF vient de subir une réorganisation que l'on peut nommer d'heureuse. En effet, tout dernièrement, au cours d'une assemblée de la commission de recours, l'on est arrivé à une entente en ce qui concerne le partage de la dite commission en deux sections bien distinctes: la Suisse romande et la Suisse allemande.

A l'avenir, ces deux sections seront indépendantes et régleront les cas se rapportant à chacune de leur région.

Une fois de plus, le Valais est

Les clubs de LNA repartent à l'assaut de Lausanne-Sports Servette-Sion: un derby à promesses...

Le premier derby romand à l'affiche du second tour de la LNA qui se disputera demain dès 14 h. 45 au stade des Charmilles entre les joueurs de Leduc et ceux de l'entraîneur séduisois Law Mantula est plein de promesses. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons, dont les principales se trouvent dans la valeur des deux formations en présence, dans la similitude du football pratiqué de part et d'autre et enfin dans le sort réciproque qui accompagne cette saison Genevois et Valaisans.

Incontestablement Servette et Sion ont marqué de leurs empreintes le premier tour de la saison 1964-1965 et tout cela se traduit par leur classement actuel : Servette 2me avec 16 points derrière Lausanne et Sion 6me avec 14 points. D'autre part ces deux équipes qui demain s'affronteront aux Charmilles pratiquent un football moderne, technique, constructif qui nous réconcilie, qui apporte au «renouveau» attendu une part nettement positive bien que parfois celle-ci ne soit pas payée en retour par les résultats escomptés.

Servette et Sion ont toujours été des rivaux «sympathiques» dont la sportivité commune n'a d'égal que l'engagement total (nous ne parlons pas ici du «physique» qui n'est que le moyen d'atteindre l'épanouissement complet en football). La saison actuelle associe le FC Sion et Servette dans une ligne de conduite aux caractéristiques très semblables. En effet, malgré la différence de deux points au classement, les deux équipes totalisent le même nombre de buts encaissés (14),

et représentent les deux meilleures défenses. D'autre part, Servette, avec 25 buts marqués et Sion avec 26 équilibrent très bien leur similitude dans le premier tour.

Toutefois, ce premier tour ou plus exactement l'adieu à l'année 1964 a été le même pour Servette et Sion en Coupe Suisse. En quarts de finale, le 27 décembre dernier, les Genevois battaient Le Locle (2-1) et les Valaisans éliminaient Minerva-Berne (4-1) et de ce fait nos deux adversaires de demain se qualifiaient pour les demi-finales. Même sans «miracle», tous deux pourraient se retrouver le lundi de Pâques au Wankdorf !!

SION PARVIENDRA-T-IL A REEDITER SON SUCCES DU PREMIER TOUR ?

En date du 23 août 1964, le FC Sion battait de façon très régulière le Servette (1-0) lors du premier match de l'actuel championnat. Depuis bien des choses se sont passées mais malgré tout force est de reconnaître que chaque équipe peut prétendre à la victoire à part égale.

Du côté séduisois, l'entraîneur Mantula paraît confiant malgré que lui-même, Germanier et Quentin, se ressentent toujours de certaines blessures. Le reste de la formation comme on a pu se rendre compte de par la bonne prestation des deux rencontres de la Coupe romande (Vevey et Moutier), et de par le match amical de dimanche dernier face à La Chau-

de-Fonds (1-1), se trouve en condition.

Leduc a, lui, des problèmes bien plus sérieux depuis les accidents survenus à Desbiolles et Bosson, tous deux blessés dans des rencontres amicales. Le premier en tout cas ne pourra pas être aligné demain.

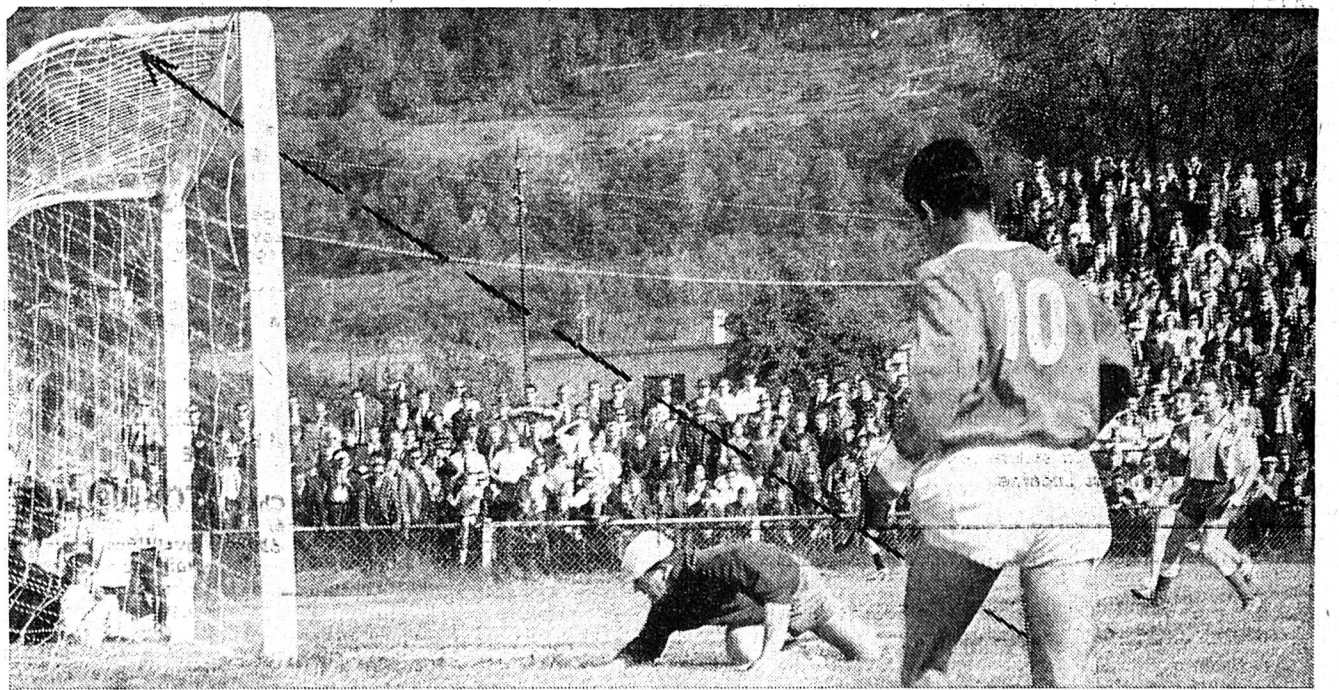
Pour le reste, l'entraîneur Leduc fera certainement appel à Schaller, Kvniscisky et Farner pour compléter son équipe.

Nous retrouvons donc probablement le onze genevois suivant : Barlie (Farner) ; Maffiolo, Kaiserauer, Pasmandy, Mocellin ; Schnyder, Vonlanthen ; Nemeth, Schaller, Daina, Schindelholz (Kvniscisky).

Mantula de son côté pourra compter sur 14 joueurs pour former son équipe définitive : Vidinic (Grand) ; Jungo, Meylan, Perroud, Roesch, Germanier, Mantula, Sixt, Stockbauer, Gaspoz, Georgy, Gasser, Quentin. JM.

VOICI LE CLASSEMENT ACTUEL DE LA LNA

Lausanne	13	9	2	37-16	20
Servette	13	7	2	4-25-14	16
Chaux-de-Fonds	13	7	1	5-30-16	15
Grasshoppers	13	6	3	4-31-27	15
Lucerne	13	5	5	3-19-19	15
Sion	13	6	2	5-26-14	14
Young Boys	13	6	2	5-26-23	14
Lugano	13	4	6	3-14-18	14
Zurich	13	4	4	5-18-18	12
Bâle	13	5	2	6-22-31	12
Granges	13	3	5	5-15-18	11
Chiasso	13	3	3	7-9-26	9
Bellinzona	13	2	4	7-10-24	8
Bienne	13	1	5	7-16-34	7



Souhaitons à Quentin (No 10) autant de réussite au second qu'au premier tour.

Assemblée ordinaire du F.C. Sion

Le stade de Wissigen ne sera bientôt plus un «Mirage»

Il y avait tellement longtemps que tous les sportifs séduisois et particulièrement les footballeurs essayaient de s'imaginer «dans le lointain» ce que pourrait être un jour ce stade qui depuis des années hantait les esprits... Depuis hier au soir, une saine chaleur d'espérance a pris place dans le cœur de tous ceux qui ont espéré. C'est par la bouche du président Michel Andenmatten que des faits concrets sont venus réjouir les 40 membres présents à l'assemblée ordinaire du FC Sion.

Dans l'ensemble le calme présida à une assemblée qui se devait d'être sans histoires au vu de l'excellente tenue de la première équipe séduisoise. Si l'on suit l'ordre du jour qui comprenait notamment la lecture du protocole de la dernière assemblée par le secrétaire R. Dubuis, le rapport du président par M. Michel Andenmatten, le rapport du président des juniors par M. Ed. Ribordy, le rapport du caissier par M. H. Wuillamoz et les nominations statutaires, on peut conclure avec le président du FC Sion qui dit que «les gens heureux n'ont jamais d'histoires».

LE COMITE REELU EN BLOC

Il convient toutefois de s'arrêter tout d'abord sur la confiance qui a été reportée sur l'ensemble du comité réélu par acclamations. Ce comité se composera donc une fois encore de MM. M. Andenmatten, président, Ch. H. Lorétan, 1er vice-président, W. Buehler, 2e vice-président, H. Wuillamoz, caissier, Ch. Pralong, caissier du terrain, E. Joos, président des supporters, J. Cagna, vice-président, E. Ribordy, président de la commission des juniors, R. Amman, président de la commission des finances, B. Boll, contrôle des joueurs, R. Voeffray, coach, L. Mantula, entraîneur et G. Menge, médecin du club.

UN SEUL TRANSFERT

Un seul transfert qui est intervenu depuis la fin du premier tour est celui de l'ex-entraîneur Bertogliatti. Ce de...

Vevey se trouve actuellement qualifié avec l'équipe réserves du FC Sion. Quant à la seconde garniture séduisoise, elle poursuivra son championnat.

D'UN TERRAIN A L'AUTRE...

Ce n'est pas pour dire que le FC Sion en a l'embarras du choix mais simplement pour signaler qu'il est prévu de couvrir les gradins sud du terrain actuel et de munir ce même terrain d'un éclairage réglementaire (200 000 francs) qui par la suite pourra être transféré sur le stade. A propos du Stade de Wissigen, M. Andenmatten apporata quelques nouveaux éléments forts intéressants. Il s'agit tout d'abord de la mise à l'enquête des plans qui sont prêts. Le stade de Wissigen dont les travaux «d'approche» ont débuté par l'arrachage des arbres qui se trouvaient sur les 45 000 m² que comprendra le complexe, possèdera trois terrains de jeu et un terrain d'entraînement en terre battue. Le terrain principal (105 m. sur 70) pourra contenir 15 000 personnes (2500 places de tribunes et 12 500 places sur gradins. La préparation du terrain se poursuivra dès le dégel par le défoncement alors qu'au mois de juin l'on procédera aux soumissions concernant le drainage et l'assainissement. L'ensemencement est prévu pour le milieu de 1966 et le feu vert pour la compétition au début 1968.

On ne peut que se réjouir de l'impense pas qui a été franchi dans le domaine de la réalité. JM

Assemblée extraordinaire du F.C. Brigue

Hier soir, à l'Hôtel du Pont, s'est tenue une assemblée extraordinaire du FC Brigue. Après la liquidation de l'ordre du jour habituel, l'assemblée a enregistré la démission du président et du caissier.

Les quelque 40 membres présents ont applaudi le retour de M. Dante Conti et la nomination de M. Anton Franzen, conseiller communal. Nous pensons qu'avec ces deux personnalités, les membres du comité restant en charge et le nouvel entraîneur M. Pralong, le club peut regarder l'avenir avec sérénité et aborder le deuxième tour plein de confiance. La rédaction sportive de la FAV lui souhaite plein succès.

AUTOMOBILISTE

Nouvelle écurie

A Modène, le constructeur anglais Alf Francis a annoncé la constitution d'une nouvelle écurie de course, qui portera son nom et qui participera aux principales épreuves internationales de formule deux. Les voitures seront équipées de chassis Cooper, de moteurs Alfa-Romeo de 1000 cm³ et d'une moité à cinq vitesses réalisées par l'italien Valerio Colotti. L'écurie Alf Francis a d'ores et déjà engagé trois pilotes : l'Anglais Innes Ireland, le Suisse Joseph Siffert et le Monégasque Henri Plaisance.

D'autre part, Alf Francis a indiqué qu'il étudiait avec l'ingénieur Colotti la mise au point d'un système de transmission sur les quatre roues, destiné aux voitures de grosses cylindrées, notamment à celles de la formule un qui entrera en vigueur en 1966.

ATHLETISME

Meilleur athlète suisse

Grâce à son nouveau record suisse du 1500 mètres, réalisé le 12 juillet lors du match contre la Belgique, le Saint-Gallois Hansruedi Knill a été désigné comme le meilleur athlète de la Fédération suisse d'athlétisme amateur. Il a obtenu 1291 points. Il succède ainsi au sprinter Peter Laeng, lauréat en 1962 et 1963.

Sélections suisses

La Fédération suisse de ski a procédé aux sélections suivantes en vue des courses internationales prévues pour le week-end du 26 février au 28 février :

Kranjska Gora (Yougoslavie), 27 et 28 février (catégorie 1-a) : Edmund Brüggemann, Kurt Huggler, Stefan Kaelin, Hanspeter Rohr et Andreas Sprecher.

Cervinia (Italie), 26-28 février (catégorie 1-b) : Dunieng Giovanoli, Georges Grunenfelder, Jean-Daniel Daetwyler, Alby Pitteloud, Peter Franzen et Victor Perren.

Villars de Lans (France), 27 et 28 février (catégorie 1-b) : Ruth Adolf, Fernande Bochatay, Thérèse Obrecht, Madeleine Wuilloud, Fritz Furrer, Pierrot Michaud, Peter Schneeberger et Hans Zingre.

Pour sa tournée aux Etats-Unis et le match triangulaire Etats-Unis-Autriche-France, la sélection française sera la suivante :

Messieurs : Jean-Claude Killy, Guy Périllat, Pierre Stamos, Jules Melquiond, Léo Lacroix et Michel Arpin. Dames : Marielle et Christine Goitschel, Annie Famose et Christine Terriault.

PATINAGE ARTISTIQUE

Arbitre tchèque suspendue

Patinage artistique. — L'arbitre tchécoslovaque Mme Helena Dúbova, qui avait donné les plus basses notes au français Alain Calmat lors des récents championnats d'Europe de Moscou, avantageant ainsi l'autrichien Danzer, ne pourra plus exercer ses fonctions d'arbitre international pendant deux ans. Ainsi en a décidé le présidium de la section de patinage artistique de la Fédération des sports tchécoslovaque après avoir constaté les fautes de Mme Dúbova, qui «ont faussé les résultats de certaines épreuves de ces championnats».

SKI

Exploit de Boner

A Mariazell, en Autriche, les courses internationales de la Coupe Burschik, classées en catégorie 1-b, ont débuté par le slalom géant, qui s'est disputé dans de mauvaises conditions. En effet, le départ de l'épreuve féminine a dû être reporté à trois reprises en raison de fortes chutes de neige. De plus, le brouillard gêna fortement les concurrents. Chez les dames, l'autrichienne Traudl Hecher a confirmé ses résultats de Davos en prenant la première place.

Du côté masculin, la première place est revenue à l'autrichien Martin Burger, qui a nettement dominé ses adversaires. Le jeune espoir suisse Jakob Boner de Klosters a été l'auteur de la surprise de la journée. En effet, partant avec le dossard numéro 37, il a réussi à établir le second meilleur temps derrière Burger mais devant plusieurs espoirs autrichiens et français.

Voici les résultats de ce slalom géant :

Messieurs, (1400 m-405 m de dénivellation-52portés) : 1. Martin Burger (Aut) 1'53" ; 2. Jakob Boner (S) 1'57"2 ; 3. Helmut Schranz (Aut) 1'57"6 ; 4. Rudi Sailer (Aut) 1'58"2 ; 5. Ernst Scherzer (A-E) 1'59"2 ; 6. Georg Ploerzer (Aut) 1'59"5 ; 7. Heibert Huber (Aut) 1'59"6 ; 8. Rudi Bocek (Aut) 1'59"7 ; puis : 11. Christian Candrian (S) 2'01" ; 15. Arnold Alpiger (S) 2'02"4.

Dames, 1300 m-380 m-48 portés) : 1. Traudl Hecher (Aut) 1'57"6 ; 2. Greta Digruber (Aut) 1'57"7 ; 3. Christl Dittfurth (Aut) 2'00"1 ; 4. Lidia Barbieri (It) 1'59"7 ; 5. Elke Bocek (Aut) 2'00"1 ; 6. Inge Senoner (It) 2'00"3 ; 7. Madeleine Felli (S) 2'01" ; 8. Heidi Obrecht (S) 2'01"3 ; 9. Fernande Bochatay (S) 2'01"5 ; 10. Edith Hiltbrand (S) 2'02"2 ; 11. Ruth Leuthard (S) 2'03"8.

Allô Macolin !

Intense activité à l'école fédérale de Macolin

L'hiver ne diminue pas l'activité de l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, loin de là, car si de nombreux cours de ski se sont déroulés dans des régions de montagne, Macolin a vu, en janvier, un tournoi de handball avec 160 participants, un cours d'instruction pour athlètes de la SFG, avec 70 participants, deux cours pour lutteurs, gymnastes et haltérophiles de la fédération sportive ouvrière SATUS avec 65 participants, un cours pour jeunes tireurs avec 90

participants. Un cours pour chefs et instructeurs cantonaux de l'EPGS avec 100 participants aura lieu du 11 au 13 février, un cours d'instruction de base pour les Romands, avec 50 participants, du 17 au 19 février, ainsi que trois autres cours d'instruction de base avec 120 participants au début et à la fin de février, sans compter les semestres normaux des futurs maîtres de sport, au nombre desquels on compte de nombreux étrangers.

MEMENTO

RADIO-TV

Samedi 20 février

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous!; 7.15 Informations; 8.25 Miroir-première; 8.30 Route libre!; 12.00 Le rendez-vous de midi; 12.00 Miroir-flash; 12.20 Ces goals sont pour demain; 12.45 Informations; 12.55 Gabriel, vous êtes un ange; 13.05 Demain dimanche; 13.40 Romandie en musique; 13.55 Miroir-flash; 14.10 Connaissez-vous la musique?; 14.50 Itinéraire; 15.30 Plaisirs de longue durée; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Moments musicaux; 16.25 Keep up your English; 16.40 Per i lavoratori italiani in Svizzera; 17.10 Swing-Sérénade; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Mélodies du septième art; 17.45 Bonjour les enfants!; 18.15 Mon chez nous; 18.30 La Micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.45 Villa ça m'suffit; 20.05 Discanalyse; 20.50 Le Rite du Premier Soir; 21.50 Europe-jazz; 22.30 Informations; 22.35 Entrez dans la danse.

Second programme

19.00 Correo espagnol; 19.30 L'actualité du disque; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Gabriel, vous êtes un ange, 20.25 A dire et à chanter; 20.45 Echos et rencontres; 21.25 «Le Freischütz», opéra; 21.45 Le Quintette à vent de Bamberg; 21.10 Deux pages de musique française; 22.30 Sleepy time jazz; 23.00 Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 7.05 Danses valaisannes Daetwyler; 7.20 Petite chronique de jardinage; 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse; 8.30 Quelques suggestions pour vos repas du dimanche; 8.40 Intermède musical; 9.00 Université radiophonique; 9.10 Les grands pianistes; 9.55 Aujourd'hui à New-York; 10.00 Pourquoi un travail social organisé?; 10.15 Mélodies de R. Stolz; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Succès de tous les temps; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Marches suisses; 13.00 La griffe du critique; 13.40 Chronique de politique intérieure; 13.15 Succès en vogue; 14.00 Le bulletin du jazz; 14.30 Entrons dans la danse; 15.00 A travers les déserts asiatiques 15.40 Le Mandarin merveilleux; 16.00 Informations; 16.15 Pas de droits de douane pour le savoir; 17.00 Disques nouveaux; 17.25 Emission pour les travailleurs italiens en Suisse; 18.00 L'homme et le travail!; 18.20 Concert par le Chœur d'hommes de Berne; 18.45 Piste et stade; 19.00 Actualités; 19.15 Les cloches de l'église catholique d'Escholzmatt; 19.30 Echo du temps; 20.00 Double-piste, une soirée récréative; 22.15 Informations; 22.20 Musique de danse; 23.15 Fin.

TELEVISION

14.00 Un'ora per voi
17.00 Remous
Une aventure sous-marine
17.25 A vous de choisir votre avenir : Les galvanoplastes.
18.00 Un'ora per voi
19.00 Bulletin de nouvelles
19.05 Le Magazine.
Les aventures de Saturnin.
19.20 Téléspot
19.25 Le Temps des copains.
19.55 Téléspot
20.00 Téléjournal.
20.15 Téléspot
20.20 Carrefour
20.35 Belpégor ou Le Fantôme du Louvre. Un Film.
21.50 Jouets et Musique.
Une émission de divertissement.
22.15 Impressions d'un voyage en Chine.
22.35 Soir-Information
22.50 C'est demain dimanche.

Dimanche 21 février

SOTTENS

7.10 Bonjour matinal!; 7.15 Informations; 7.20 Concert matinal; 7.35 Grandes œuvres, grands interprètes; 8.45 Grand-Messe; 9.55 Sonnerie de cloches; 10.00 Culte protestant; 11.05 L'art choral; 11.80 Le disque préféré de l'auditeur; 12.10 Miroir-flash; 12.15 Terre romande; 12.30 Les Champions suisses de ski de grand fond au Brassus; 12.45 Informations; 12.55 Le disque préféré de l'auditeur; 14.00 Dimanche en liberté; 17.10 L'heure musicale; 18.15 Foi et vie chrétiennes; 18.40 La Suisse au micro; 19.00 Les résultats sportifs; 19.15 Informations;

19.25 Le Miroir du monde; 19.35 Escalades; 20.00 La gaieté lyrique; 20.30 Masques et musiques; 21.00 Séquences 33-45; 21.50 Paul Claudel parmi nous; 22.30 Informations; 22.35 Marchands d'images; 23.15 Fin.

8 h. 45: Grand-messe retransmise de l'Abbaye de Saint-Maurice. Chant par la Schola du collège de Saint-Maurice. Propre de la Sexagésime.

Messe du VIII^e ton à quatre voix égales, d'Asola. A l'offertoire: Motet « Cantate Domino » de Hasler. Credo. Sermon du chanoine Jean Eracle.

Second programme

14.00 La ronde des festivals; 15.30 Chasseurs de sons; 16.00 Connaissez-vous la musique?; 16.40 Un trésor national: nos patois; 16.55 Bonhomme jadis; 17.10 Toute la musique; 17.30 Jean-Henri Fabre: le Virgile des insectes; 17.40 Swing-Sérénade; 18.00 Sports-flash; 18.05 Musique pour un dimanche; 19.00 Haute-tension; 19.30 John Reymes King; 20.00 Tribune du sport; 20.15 Bonsoir aux aînés; 21.30 A l'écoute du temps présent; 22.30 Fin.

BEROMUNSTER

7.45 Propos et musique; 7.50 Informations; 8.00 Musique symphonique; 8.45 Prédication protestante; 9.15 Musique sacrée; 9.45 Prédication catholique-romaine; 10.15 Le Radio-Orchestre; 11.20 Les recherches scientifiques...; 12.00 Sonate; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Musique de concert et d'opéra; 13.30 Emission pour la campagne; 14.15 Concert populaire; 15.10 Mosaïque helvétique; 15.30 Sport et musique; 17.30 Quintette; 17.55 Chants de Chopin; 18.20 Polonaise (Chopin); 18.30 Demain il ne sera plus temps de penser; 18.40 Orchestres; 19.00 Les sports du dimanche; 19.25 Communiqués; 19.30 Informations; 19.40 Musique pour dimanche soir; 20.00 A l'occasion de la votation fédérale du 28 février; 20.45 Orchestre de la Suisse romande; 21.30 Quelques pages du livre d'A. von Haller; 22.15 Informations; 22.10 Rendez-vous avec les orchestres; 23.15 Fin.

TELEVISION

9.15 Culte retransmis de l'église de Seon.
13.30 Interneiges
Une émission de jeux.
15.30 Eurovision: Viareggio Cortège du Carnaval.
16.30 Images pour tous : Au Pays de Neufve-France
17.45 Tarte à la crème et Cie
Une revue des meilleurs moments du cinéma burlesque.
19.00 Bulletin de nouvelles.
19.05 Sport-première
19.20 Mes Trois Fils.
Une comédie, les aventures d'une famille américaine.
19.45 Présence protestante.
20.00 Téléjournal.
20.15 Les actualités sportives.
20.25 Belpégor ou Le Fantôme du Louvre. Un film.
21.40 Domaine public
22.05 Bulletin de nouvelles.
22.10 Téléjournal.
22.25 Méditation.
par le pasteur Jean-Jacques Dottrens.
22.30 Fin.

Sierre

Pharmacie de service. — Pharmacie Burgener, tél. 5 11 29.

Clinique Ste-Claire. — Visites aux malades de 13 h. 30 à 16 h. 30, tous les jours de la semaine Le dimanche subit le même horaire

Patinoire. — Ouverte de 9 h. à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 16 h. 30 (en cas de match, fermeture à 16 h.)

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h 30 à 1 h 30

Manoir de Villa. — Exposition du peintre Cyprian.

Sion

Médecin de service: Dr Aymon, tél. 2 16 39 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant).

Pharmacie de service. — Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.

Ambulances de service (jour et nuit) — Michel Sierro, tél. 2 59 59 — SOS Général. Tél. 2 23 52.

Ski-Club de Sion OJ et Juniors. — Dimanche 21 février, sortie à Chandolin. Départ: 7 h. 30 devant le kiosque de la Planta Prix 12 frs (car et libre parcours sur les installations). Inscriptions jusqu'au 18 courant, au plus tard, au moyen de la carte-commerciale réponse.

Carrefour des Arts. — François Chevalley.

Ski-club Sion. — Dimanche 21 février, sortie aux Portes du Soleil. Inscriptions jusqu'au 19 février à 18 h. chez M. Bernard Masserey, tél. 2 18 65 ou 2 55 32 (heures des repas).

PATINOIRE DE SION

Semaine du 20 au 28 février 1965

Samedi 20. — 12 h. 45 à 14 h.: Club de patinage artistique. - Patinage. Dimanche 21. — Matin: tests du Club de patinage sur demi-patinoire. - Patinage. - Loto du HC Sion à la Matze. - 19 h. à 20 h. 15: Club de patinage artistique.

VEYSONNAZ

Union chorale du Centre. — Par suite de circonstances particulières, le prochain festival de l'Union chorale du Centre prévu pour le premier dimanche de mai est remis, exceptionnellement cette année, au quatrième dimanche, soit au 23 mai 1965.

OFFICES RELIGIEUX CATHOLIQUES

PAROISSE DE LA CATHEDRALE

Dimanche 21 février
Dimanche de la Sexagésime
QUARANTE-HEURES
6 h. Messe.
Dès 6 h. Confessions.
7 h. Messe, sermon.
8 h. Messe, sermon.
9 h. Messe, sermon allemand.
10 h. Office paroissial. Sermon, communion. Ouverture des Quarante-heures. Exposition du Saint Sacrement de 10 h. à 20 h.
11 h. 30 Messe, sermon, communion.
18 h. 30 Vêpres.
20 h. Messe, sermon, communion. Bénédiction du Saint Sacrement.
Eglise des Capucins: 17 h. Réunion du Tiers-Ordre.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR

Dimanche 21 février
Dimanche de la Sexagésime
7 h. Messe, sermon.
8 h. Messe, sermon.
9 h. 30 Grand-Messe.
11 h. Messe, sermon.
19 h. Messe, sermon.
En semaine, messes à 6 h. 30 (sauf vendredi), 7 h., 8 h., 18 h. 15 le mercredi, jeudi et vendredi.
Confessions: le samedi, la veille des fêtes et du 1er vendredi du mois: de 17 à 19 h. et de 20 à 21 h.
Dimanche matin dès 6 h. 30.

Chapelle de Champste: le dimanche messe avec sermon à 17 h. 45, mardi à 20 heures.

Messe des Italiens: tous les dimanches et fêtes, salle du Sacré-Cœur, à 10 h. 30.

PAROISSE DE SAINT GUERIN

Dimanche 21 février
Dimanche de la Sexagésime
Sion-Ouest. — Messes à 7 h., 9 h. et 18 h.
Confessions: samedi soir de 18 h. à 19 h. Dimanche matin dès 6 h. 30.
En semaine: tous les matins, messe à 6 h. 45, ainsi que mardi soir à 18 h. 15 et vendredi soir, à 18 h. 45.

Chapelle de Châteauneuf. — Messes à 8 h. et 9 h. 30.
Dimanche soir à 19 h., chapelet et bénédiction.

En semaine: messes le mercredi à 11 h. et le jeudi soir à 19 heures.

Chapelle de Châteauneuf-Conthey. — Dimanche: messes à 9 h. et 19 h.
Couvent des Capucins. — Dimanche 21 février, messes avec prédication à 5 h. 15, 6 h. et 7 heures.

Martigny

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél 6 16 05.

Pharmacie de service. — Pharmacie Lovey, tél. 6 10 32.

Hôtel Central. — Tous les soirs bonne ambiance au son du piano.

OJ et CAS Martigny. — Course à la Rosabanche, samedi et dimanche 20-21 février. Assemblée des participants à la Brasserie Kluser vendredi 19 à 20 h. 30.

Parti conservateur chrétien-social. - L'Assemblée des délégués du Bas-Valais du parti conservateur chrétien-social est convoquée à Martigny, au Casino Etoile, pour samedi 20 février 1965, à 14 h. 30.

Le Comité

St-Maurice

Pharmacie de service — Pharmacie Gaillard.

Monthey

Médecin de service — Les dimanches jeudis et jours fériés No 4 11 92

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Ensevelissements dans le canton.

Saint-Léonard: M. Aimé Fardel, 54 ans, 10 h. 30.

DECENTRALISATION INDUSTRIELLE

L'horlogerie s'est acclimatée en Valais

Notre journal a signalé, dernièrement, qu'un nouvel atelier d'horlogerie s'était ouvert à Dugny, au-dessus de Leytron. De nombreuses personnalités assistaient à cette inauguration. A ce propos, il convient de signaler le bel essor qu'a pris, depuis quelques années, l'industrie dans notre canton.

Cette branche de l'activité économique convient bien au Valais. La preuve: plusieurs entreprises ont ouvert leurs portes, en un laps de temps relativement court, tant en plaine qu'en montagne, procurant ainsi de nouvelles occasions de travail.

Dans la plupart des cas, l'Office de recherches économiques et industrielles — que dirige avec le dynamisme qu'on lui connaît M. Henri Roh — a contribué dans une large mesure à attirer chez nous ces entreprises horlogères.

Grâce à une intelligente politique de décentralisation, bien des villages valaisans ont vu des ateliers s'implanter sur leur territoire d'où, pour les habitants, la possibilité de travailler sur place.

QUELQUES EXEMPLES

A Vissoie, dans le Val d'Anniviers, la fabrique d'horlogerie que dirige M.

Fully: M. Jules-Frédéric Bender, 95 ans, 10 heures.

Ardon: M. Joseph Rapillard, 94 ans, 10 h. 30.

Martigny: M. Camille Cretton, 77 ans, 10 h. 15.

Arbaz: Mme Catherine Torrent, 85 ans, 10 h. 30.

LOTOS

Bramois. — Halle de gymnastique, dimanche 21 février, dès 20 h., grand loto en faveur de la restauration de l'église.

Sion. — Snack-City, samedi 20 février, dès 16 heures, loto en faveur de l'Association suisse des invalides (section du Valais romand).

Sion. — Salle de la Matze, dimanche 21 février, dès 16 h., grand loto fromages, à l'occasion du 25^e anniversaire du HC Sion.

Mase. — Café Udrisard, dimanche 21 février, grand loto organisé par la Société de jeunesse. Loto-apéritif dès 11 heures.

Vernayaz. — Hôtel des Gorges du Trient, dimanche 21 février, matinée à 15 h. 30, soirée à 20 h. 30, grand loto de la fanfare «L'Echo du Trient».

Kittel a connu des débuts modestes. Il fallut tout d'abord former la main d'œuvre. Six personnes, toutes originaires de la vallée, se rendirent à Soleure pour se familiariser avec le montage et la fabrication des pièces d'horlogerie. Après ce stage de plusieurs mois, nos Anniviards regagnèrent leur vallée.

C'est en 1961 sauf erreur que débuta la fabrication dans l'atelier de Vissoie. Lorsque nous rendîmes visite à M. Kittel cette année-là, son entreprise occupait une vingtaine de personnes environ. Aujourd'hui, la fabrique d'horlogerie de Vissoie a pris une belle extension et dispose de nouveaux locaux, modernes et bien conçus.

La commune de Vissoie accorde de nombreuses facilités pour permettre l'implantation au village de cette nouvelle industrie (qui exporte, relevons-le, ses produits dans de nombreux pays). Plusieurs habitants du village ont trouvé un emploi stable sans devoir descendre jusqu'en plaine.

POPULATION STABLE

Par ailleurs, la population de Vissoie qui, il n'y a pas si longtemps, diminuait sans cesse, est devenue stable. C'est là un résultat qui compte. Disons que d'autres villages de montagne ont bénéficié de l'apport de l'horlogerie. A Isérables, on sait qu'une fabrique, qui est la succursale d'une entreprise de Fontainemelon, occupe, depuis plusieurs années, de la main d'œuvre locale. A Savièse, un atelier est entré en exploitation sauf erreur à la fin de 1963.

Outre Vissoie, Isérables et Savièse, d'autres villages valaisans ont vu des ateliers d'horlogerie s'ouvrir sur leur territoire. Nous pensons plus particulièrement à Nendaz, Fully, Chamoson, Liddes et à d'autres localités encore.

Le dernier né de ces ateliers d'horlogerie est, comme nous l'avons dit plus haut, celui de Dugny. Il occupe, pour l'instant, une douzaine de personnes, sans compter les cadres. Cette entreprise se développera certainement et nous aurons peut-être l'occasion d'en reparler.

P.D.

SKIEURS!

A Veysonnaz-Sion

Excellent enneigement - Pistes parfaitement aménagées.
Plusieurs installations de réparation mécanique: 1 télécabine et 2 téléskis à l'alpage de Combirethyon.

Carte journalière:

a) Adultes: 15.- frs - le samedi: 10.- frs
b) Enfants jusqu'à 16 ans révolus: 6.- frs - après-midi 3.- frs

Prix spéciaux pour étudiants
Transport Sion-Veysonnaz et libre parcours sur les installations.
Après-midi: prix spéciaux pour adultes.

1 journée: Fr. 8.—
1/2 journée: à Fr. 6.—

Départ des cars:
Sion, place de la Poste: 8h.45 et 12 h. 10.
Retour: départ Veysonnaz: 17 h. 15.

SE MUNIR DE LA CARTE D'IDENTITE
Pour tous renseignements, s'adresser au guichet de la poste de Sion.

DIABLERETS

L'APÉRITIF PARFAIT

Au goût du jour...
DIABLERETS toujours

P 227 L

Rip Kirby

Copyright by Opera Mundi

EDMOND, VA CHERCHER LE PROFESSEUR MAMED ET TOUS LES PLANS DE LA PYRAMIDE DE KARA-HOTEP QU'IL A DANS SES DOSSIERS. QU'IL APORTE TOUS SES INSTRUMENTS DE MESURES...

JE ME DÉPÊCHE, MONSIEUR.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE, MONSIEUR KIRBY?

À DÉFAUT DE MIEUX, ALLEZ PRENDRE DES STÉTHOSCOPES CHEZ DES MÉDECINS ET À L'HÔPITAL. PEUT-ÊTRE POURRONS-NOUS ENTENDRE QUELQUE CHOSE À TRAVERS CES MURS...

Le Tour de France et le Tour de l'Avenir

A Paris, Jacques Goddet, directeur général du Tour de France, et Félix Lévitan, co-directeur, ont parlé devant les journalistes français et étrangers de la grande épreuve internationale cycliste et du Tour de l'Avenir, dont les itinéraires sont déjà connus. « Nous désirons rappeler que nous créons des itinéraires uniquement en fonction de données générales et de tentatives faites pour donner un aspect nouveau au Tour de France avec, pour grand souci, l'équilibre de l'épreuve et le désir de maintenir l'intérêt jusqu'au bout, a déclaré M. Goddet. Aussi, dire que nous choisissons un itinéraire pour favoriser ou défavoriser tel ou tel coureur est inexact. Jacques Anquetil a fait part de son intention de ne pas participer au Tour de France. Il a sans doute des raisons valables, mais, s'il considérait qu'il n'y a pas assez d'étapes contre la montre, on en déduirait, peut-être, un aveu d'impuissance car s'il affirmait ceci, ce serait indiquer que ce genre d'éta-

pe lui est indispensable. On pourrait maintenant dire, d'ailleurs, que si Anquetil ne vient pas, ce sera Poulidor qui sera désavantagé puisqu'on le considère comme le meilleur après Anquetil dans la spécialité contre la montre. Nous cherchons avant tout l'équilibre du Tour et nos aspirations restent celles d'Henri Desgrange — le fondateur — qui étaient de voir le Tour ne s'achever réellement qu'à Paris. »

Au sujet de la diminution, en général, du kilométrage des étapes courues contre la montre, M. Goddet a souligné que la dernière étape, Versailles-Paris, serait toutefois plus longue que celle disputée l'an dernier et qu'elle se déroulerait sur un parcours relativement plat. D'autre part, avant la montée du Mont-Revard, une dizaine de kilomètres de routes plates seront effectués. « Le programme en montagne est plus lourd que les années précédentes mais nous avons été guidés par le fait qu'un plus grand

nombre de coureurs paraissent désormais capables de lutter avec une certaine chance sur un tel terrain, a ajouté le directeur de l'épreuve.

Le nombre des coureurs de chaque équipe du Tour de France sera de 10 ou de 11 selon le nombre des formations engagées. Si 13 équipes prennent le départ, elles seront fortes chacune de dix hommes, si elles sont 12, elles seront fortes de onze hommes. Deux formations de même nationalité pourront fusionner à condition de se compléter et non de grouper ainsi les meilleurs coureurs d'un pays. Le Tour de France s'achèvera à Paris, au Parc des Princes, des difficultés ayant surgi pour faire terminer l'épreuve à Montlhéry, dans la proche banlieue parisienne, mais, a ajouté M. Goddet, « il n'est pas impossible que nous parvenions à surmonter ces difficultés dans l'avenir. »

Quant au Tour de l'Avenir, il partira cette année avant le Tour de France. « La possibilité a été offerte d'alléger le côté montagneux de l'épreuve, a dit M. Goddet. La montagne, jusqu'ici, a trop favorisé les représentants de l'Espagne, de l'Italie et de la France par rapport à ceux des autres nations. » Actuellement, quatorze pays ont fait acte de candidature pour le Tour de l'Avenir: France, Belgique, Hollande, Allemagne de l'Ouest, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, Algérie, Pologne, Norvège, Autriche et Luxembourg. La candidature d'un certain nombre de nations d'Europe de l'Est est attendue, notamment celle de l'URSS.

Pour le Tour de France et celui de l'Avenir, les habituels service et contrôle médicaux seront mis en place, la lutte contre le doping sera poursuivie et même intensifiée.

A Charly Mathieu le challenge FAV



Hier soir à l'Hôtel du Cerf se tenait une importante assemblée du Cyclophile Sédunois, présidée par M. Gaston Granges. Nous reviendrons sur cette importante séance au cours de laquelle M. Inaebnit remit son challenge au meilleur junior Marcel Vuillet, alors que notre rédacteur sportif (notre photo), remet à Charly Mathieu le challenge FAV du meilleur grimpeur 1964, sous les regards approbatifs du président Gaston Granges et du caissier Henri Favre.



NAX
Tea-Room-Rest. « Ma Vallée »
Balcon sur la vallée du Rhône.
Tél. 2 45 68 S Favre

AUX MAYENS DE SION
Le télécabine fonctionne.
Faire un bon repas
ou un « quatre heures »
Chez Debons Tél. 2 19 55

En toutes circonstances
TELE-TAXIS DE L'OUEST
Sion. tél. 2 26 71 Ch. Loye

Toutes réparations de skis
pose d'arêtes et fixations
BAGUTTI SPORT — MARTIGNY

PENSION - RESTAURANT
« LE MELEZE »
GRIMENTZ Tél. 5 52 87
à proximité du télési.

SAINT-LUC
1.700 m.
Télésiège et télési fonctionnent.
Rens. Tél. 5 53 24
Le paradis des skieurs

BAR TEA-ROOM BLANCHE-NEIGE
Les Mayens de Lens-Crans
à proxim. de la piste «Standard»
Petite restauration
Gilbert Mudry - Tél. 7 14 66

LE TELESKI DE LA ZOUR - Savièse
fonctionne le samedi après-midi
et le dimanche, et le patron du
CAFÉ BELLEVUE recommande
son « assiette skieur ».

VERCORIN
à 6 minutes de la plaine
Votre Restaurant à l'arrivée des
pistes.
BUFFET DU TELEPHERIQUE
Tél. (027) 5 19 65

A VERBIER
Tortin La Tzoumaz
100 pistes - 22 télés

Télécabine Haute-Nendaz - Tracouet
Télési de Tracouet
Télési de la Dent
Télési de Pracond

Grächen
Pistes excellentes
Patinoire
3 ski-lift - 1 télésiège
Hannigalp - Furggen (2.400 m.)

Route St-Nicolas - Grächen
toujours en très bon état.
Renseignements :
Tél. (028) 4 03 90

VAL D'ANNIVIERS
votre sortie du dimanche
votre week-end à

l'Hôtel-Restaurant
Marenda
GRIMENTZ
entièrement rénové
Patinoire-Skilift-curling
Tél (027) 5 51 71

MAYENS DE SION
RESTAURANT
« LES GRANDS MELEZES »
Toutes les spécialités valaisannes.
Tél (027) 2 19 47

BRUSON
Le village de l'EXPO
1 télésiège - 3 téléskis

CHANDOLIN ANNIVIERS
les téléskis fonctionnent
Hôtel - Restaurants - Cafés

HOTEL WALLISERHOF
GRAECHEN PRES DE ZERMATT
Restaurant - Bar - Orchestre
Grande terrasse - Jeu de quilles
Prop. : A. Waller-Williner
Tél. (028) 4 01 22

Votre prochain week-end à
La Creusaz
Marécottes - Salvan

Pistes excellentes
2 téléskis - 1 télésiège
Renseignements tél. (026) 6 57 77

votre annonce?

Cartes journalières - Abonnements
de 7 et 10 jours isolés, à des prix
avantages. Tél. (027) 4 52 52

Trois Suisses au Tour de Sardaigne

Du 2 au 7 mars, trois coureurs suisses participeront au Tour de Sardaigne. Il s'agit de Rolf Maurer, Roland Zæffel et de Francis Blanc, qui défendront les couleurs du groupe sportif Cynar en compagnie des belges Hevenaers et Lelangue et du Luxembourgeois Schuetz.

Le Tour d'Italie en Valais ?

L'organisation du Tour d'Italie projette d'effectuer une étape en Valais, en empruntant quelques cols de notre canton. La station de Saas-Fee est actuellement en pourparlers très avancés quant à la réception des « girini » pour une étape qui aboutirait dans la coquette station.

Samedi prochain, le directeur du Giro, Torriani, viendra contacter les dirigeants de Saas-Fee pour leur faire part des conditions très précises exigées pour une telle organisation d'arrivée. Une condition préalable est l'ouverture des cols. Le Giro désirerait passer par le Gothard et la Furka et ressortir le lendemain du Valais par le Simplon. Ces cols devraient être ouverts à la circulation pour le 1er juin. Ces années dernières tel fut le cas et il semble qu'il sera possible d'activer leur ouverture de quelques jours si cela s'avérait nécessaire.

Saas-Fee a compris l'importance qu'a sur le plan publicitaire lorsqu'on sait que seules 2 minutes de télévision sur les antennes de la RAI représentent déjà le budget exigé pour la prise en charge d'une arrivée de la boucle italienne. Souhaitons bonne chance à Saas-Fee avec l'appui de tout le canton. Valpresse.

Nouvelles de partout

A Goeteborg, pour son premier match en Suède, l'équipe nationale canadienne, qui sera renforcée d'ici le début du tournoi mondial, a concédé la première défaite de sa tournée européenne. Elle a dû s'incliner devant la Suède sur le score de 4-1 (1-0, 0-1, 3-0).

★ Avant de quitter les Etats-Unis à destination de l'Europe, l'équipe nationale américaine a disputé un ultime match d'entraînement à Saint-Paul dans le Minnesota. Elle a été battue par les St-Paul Rangers par 7-4.

★ A Jihlava, en présence de 2000 spectateurs, pour son premier match de sa tournée en Tchécoslovaquie, le Genève-Servette a dû s'incliner devant l'équipe juniors de Tchécoslovaquie. Les juniors tchèques se sont imposés sur le score de 7-2 (1-1, 3-1, 3-0).

Café-Brasserie-Tea-Room-Pâtisserie
Le Français
SION Place de la Gare et des Postes
P 30160 S

Assemblée générale extraordinaire du HC Sion

Dans le cadre des manifestations du 25e anniversaire du HC Sion, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue hier soir dans les salons de l'hôtel du Cerf.

Un seul objet à l'ordre du jour: la nomination de membres d'honneur sur proposition du comité.

Ainsi pour des mérites fort divers et les services rendus au club, les personnalités suivantes ont été nommées membres d'honneur: MM. Willy Hoch, Ernest Exhenry, Rodolphe Taugwalder, Séraphin Antonioli, Emile Imesch, Antoine Dubuis, Henri Favre, Pierre Moren, Pierre Perrier, Rodolphe Pfefferlé, René Comina.

M. le président présente les manifestations du 25e anniversaire qui se dérouleront de la manière suivante le 27 février prochain:
8 heures: messe du souvenir à la cathédrale.
15 heures: Sion jun. - Martigny jun.
17 heures: Sion vét. 1952 - Montana vét. 1952.
20 h. 30: Sion - Berne.

Après la rencontre, partie officielle à l'hôtel du Cerf.

En avant-première, un loto spécial dans la salle de la Matze.

Cette assemblée, fort bien dirigée par M. le président Bernard Spahr, fut un prélude fort agréable aux manifestations du 25e anniversaire du HC Sion.

Em.

Debons, rotule fracturée

Jean-Jacques Debons, le sympathique avant-centre de la première ligne du HC Sion, s'est fracturé la rotule lors de la dernière rencontre de championnat Sion-Fleurier.

Pour un mois, le brave Jean-Jacques se promènera avec un plâtre. En regrettant de ne pas le voir à l'œuvre lors des manifestations du 25e anniversaire de son club, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

GB.

Sion organise la finale suisse des juniors

C'est dans le cadre du 25e anniversaire du H. C. Sion que se déroulera cette importante manifestation les 6 et 7 mars prochains. Et c'est avec un plaisir tout particulier que nous saluons la qualification des juniors de Sierre qui disputeront le titre suisse aux équipes de Kloten, Langnau, Davos et Fleurier.

Un comité s'est constitué à cet effet, présidé par M. Henri Favre, président de l'Association valaisanne des clubs de Hockey sur glace. Oeuvent

à ses côtés MM. Duc, Mingard, Sargent, Devaud, Pralong, Jaccoud, Granges et Germanier. Avec des personnes aussi dévouées et compétentes, on est assuré d'une parfaite organisation. Et surtout, il ne faut pas avoir une idée préconçue. Les équipes juniors que nous avons en Suisse actuellement présentent un jeu digne de la Ligue nationale, car la majeure partie de ces jeunes évoluent dans les équipes fabriques de leur club respectif.

GB.

L'événement sportif de la journée

Charrat - Montana-Crans

Cette rencontre n'aurait normalement plus besoin d'être présentée car, par son caractère particulier, elle prend des allures d'événement. Les regards de tous les amateurs de hockey sur glace seront tournés ce soir vers la patinoire de Martigny ou Montana-Crans et Charrat se disputent le titre de champion de groupe ainsi que le droit de participer aux finales de la 1ère ligue.

Communément appelé match d'appui, cette partie devra départager ces deux adversaires qui, rappelés-le, ont terminé leur championnat à égalité en tête du classement. Quel club va maintenant s'assurer la suprématie valaisanne dans cette catégorie? Compte tenu des résultats antérieurs, Montana-Crans part avec les faveurs du pronostic mais Charrat ne l'entend pas de cette oreille et espère lui aussi gagner ce match décisif. Ajoutons que de nombreux facteurs ont souvent une influence prépondérante sur ce genre de match: le moral, la nervosité, une blessure et bien entendu les pénalités. Comme on le voit, l'ambition ne fait pourtant défaut ni à l'un, ni à l'autre; celui qui est vraiment le plus fort devra le prouver. En tout cas, à l'échelon de la première ligue, la réputation des deux clubs n'est point surfaite et, quel que soit le vainqueur, les autres finalistes (Lucerne, Moutier) en feront à leur tour la constatation.

On jouera donc pour gagner et par conséquent, les entraîneurs respectifs ne pourront pas tout sacrifier au

système défensif. Aussi, faut-il s'attendre à un match ouvert, acharné et, espérons-le, correct, dont l'issue permettra à l'une des équipes de défendre ensuite ses chances dans les finales pour l'ascension en ligue nationale B. Un enjeu aussi important promet d'attirer un public très, très nombreux, public qui saura d'ailleurs créer une ambiance sans pareille.

RG

Lundi soir à Sion, finale de 3me ligue

Lens - Martigny II

Les deux vainqueurs des groupes 6 A et 6 B de troisième ligue se rencontreront lundi soir sur la patinoire de Sion à 20 h. 30 pour désigner le champion valaisan et monter en 2me ligue.

Désireuses de monter en ligue supérieure, les deux équipes vont livrer un match palpitant qui donnera lieu à une lutte serrée. Il est très difficile de donner un favori, les deux adversaires ayant livré un excellent championnat au cours de la présente saison. Il est regrettable que pour les finales de cette importance, un seul match sur patinoire neutre soit prévu car on enlève les chances aux deux. Le match aller et retour serait naturellement plus équitable, mais les règlements de la Ligue sont formels. C'est aux clubs de faire une proposition contraire, car il est certain qu'un aspect financier du problème entre en ligne de compte.

Souhaitons donc bonne chance aux deux finalistes qui seront certainement suivis par un très nombreux public et que le meilleur gagne.

Il faut que nous puissions montrer à la nation que quelque chose a été fait..., écrit un magazine américain

Tandis que les mesures de contrôle se poursuivent le long de la frontière, les commentateurs vont bon train à travers le pays; la presse suisse, en général, si elle approuve les décisions du Conseil fédéral, est unanime à dire que l'on aurait pu les appliquer de manière moins rigide. Quant à la presse étrangère, une partie tout au moins, elle est généralement ironique, voire acridulée à l'égard de nos autorités et du peuple helvétique.

La revue américaine Time paraît, pour l'instant, la plus sévère à notre égard. Elle affirme sans ambage que Berne (le Conseil fédéral) est débordé par la xénophobie du peuple suisse. «Everybody go home», tel est le titre de ce grand magazine, que l'on peut traduire par: «Débarrassez le plancher!» Ce serait à peu près ce que nous disons aux étrangers, nous les affreux racistes helvétiques... Le journal américain observe que «pour la Suisse, le reste du monde n'a jamais été assez bien, sauf quand il s'agit de dollars, de livres sterling et de francs». Il cite un pamphlet suisse allemand, «Ueberfremdung», qui signifie à peu près ceci: «surpopulation étrangère», en déclarant sans rougir que c'est la trahison de la jeunesse de notre pays et l'héritage des aïeux. Time, qui se veut parfaitement renseigné sur les mystères des descendants de Guillaume Tell, révèle qu'il existe chez nous une organisation secrète du nom de «Groupe Delta»; celle-ci aurait menacé de nettoyer le pays «par des méthodes subversives inspirées du fascisme».

La revue new-yorkaise continue sur cette belle lancée. Selon elle, nous mettons, affreux Suisses que nous sommes, tout sur le dos des étrangers: du retard des trains aux embouteillages des lignes téléphoniques, et une maîtresse de maison qui retourne à son fournisseur un appareil ménager défectueux peut certainement s'entendre répondre que «made in Switzerland» ne signifie pas précisément qu'il est fabriqué par des Suisses. Il est vrai que cette dernière pointe n'est pas tellement fautive quand on songe que 38 pour cent de la main-d'œuvre industrielle, chez nous, est étrangère, proportion qui atteint le 85 pour cent dans le bâtiment et 90 pour cent dans les fabriques de conserves. Mais ne nous plaignons pas: ils nous rendent un fier service. Une autre pointe acridulée, qui va piquer notre susceptibilité, lancée par Time qui souligne que l'on trouve fréquemment dans les petites annonces de nos journaux des chambres à louer «pour Suisses seulement», ou plus explicitement écrit: «Pas de Méditerranéens».

Ce qui, hélas, s'est déjà vérifié maintes fois. Il est vrai qu'après certaines expériences: quinze personnes dans la même pièce... les cochons dans la baignoire... ou une plantation de tomates dans une chambre de l'appartement.

Mais il y a pire. La Suisse, pour certains Américains, doit être le dernier bastion du nazisme, oublié à la fin de la dernière guerre, car nous avons des «ghettos» espagnols et italiens dans nos villes, et comme notre «vie économique est à la merci de Rome et de Madrid, Berne s'est vue

contrainte de déclarer la guerre à la surpopulation étrangère, non seulement pauvre, mais à certains riches résidents sur les bords du Léman, et ailleurs, qui ne sont pas économiquement utiles» à la Suisse.

La revue américaine achève son article sur une déclaration qu'aurait faite notre chef de la police des étrangers, M. Elmar Maeder: si le gouvernement suisse a pris ces mesures impopulaires, malgré que la presse du pays, en général, soit contre, c'est à cause du peuple des Helvètes, libre et fier dans ses montagnes, mais d'une intolérance manifeste.

«Dès cet été, aurait déclaré M. Elmar Maeder, il faut que nous puissions montrer à la nation que quelque chose a été fait. Ou alors, nous risquons de n'être plus les maîtres de la situation!»

Y aurait-il donc une révolution qui se trame autour du Palais fédéral sans que nous le sachions?!

«Aux armes, citoyens!...» Heureusement que la presse américaine est là pour nous apprendre que nous sommes de méchants petits racistes (est-ce si faux que cela?). Mais c'est dommage, évidemment, que ce soient les frères des membres du Ku-Klux-Klan qui se permettent une telle liberté!

Pour «L'Unità», organe du parti communiste italien, les conséquences dramatiques du refoulement, par nos autorités, de plus d'un millier d'Italiens sont de lourdes responsabilités pour le gouvernement de Rome. Les mesures prises dans les domaines politiques et économiques par les groupements de dirigeants capitalistes ont été insuffisantes, car le licenciement de la main-d'œuvre n'a pas été stoppé sur le territoire de la péninsule italienne. Ces groupements, selon «L'Unità» ont montré une particulière indifférence au problème de l'émigration, d'autant plus que cette dernière a toujours été considérée, par Rome, comme un remède pour réduire le chômage dans la patrie du grand d'Annunzio.

Mais «L'Unità» pose des questions directes, face aux mesures prises par la Suisse: «Quelles seront les revendications du gouvernement auprès des autorités de Berne?», par exemple. Le journal communiste, toutefois, relève avec amertume qu'aucune action ne semble être envisagée, si l'on en juge par la réponse du ministre italien du travail. «L'Unità» conclut qu'il est nécessaire de pousser son gouvernement à intervenir au Palais fédéral dans le but de mettre un terme aux mesures draconiennes qui ferment la frontière à plusieurs centaines d'ouvriers italiens.

A vrai dire, il semble que le gouvernement suisse ait obtenu une victoire dans ce problème des étrangers chez nous, plus particulièrement dans l'application des mesures en question. Dès le moment où la décision de limiter le nombre des travailleurs, le Conseil fédéral prit aussitôt contact avec le gouvernement de Rome et les organisations compétentes qui furent mis au courant et invités à prendre toutes les mesures utiles.

Dès lors, on comprend mieux le silence du gouvernement italien. Dès

lors aussi, le journal communiste oublie de dire que des centres d'accueil ont été aménagés dans les deux grandes organisations d'émigration de Milan et de Côme, que les hôtels des régions frontalières ont hébergé, gratuitement (c'est-à-dire aux frais de l'Etat), de nombreux refoulés, et que le rapatriement, comme toute son organisation, est aux frais, également, du ministère italien du travail. D'autre part, ce dernier avait fourni des instructions précises, selon les déclarations du ministre du travail, M. Humberto della Fave, au sujet des mesures helvétiques, aux travailleurs italiens qui désiraient retourner ou se rendre en Suisse. Plusieurs d'entre eux, hélas, ne se sont pas rendus compte de la chose, ou l'ont mal interprétée.

Comme on peut le constater, la Suisse, ces jours, a un visage d'actualité, mais il est vrai, pas particulièrement favorable! Et les petits Suisses n'en demandaient pas tant!

Marcel Perret

Carnet religieux

La pénitence

Depuis le dimanche de la Septuagésime, l'Eglise ne cesse de nous répéter dans la Liturgie: «Faites pénitence...» Ce refrain, que nous entendons jusqu'à Pâques nous agace assez facilement. Il évoque des restrictions alimentaires, des privations de spectacles; il rappelle des visages fermés et mornes...

Et pourtant il n'existe pas de vraie vie chrétienne sans pénitence. La Bible foisonne d'exhortations à la Conversion: «Revenez donc chacun de votre mauvaise voie et de la perversité de vos actions...» (Jr 25.5) Et Notre-Seigneur lance à chaque moment des appels pressants à la pénitence: «Si vous ne vous décidez à faire pénitence, vous périrez tous.» (Lc 13.5)

Le grand tort consiste à se laisser tromper par l'aspect extérieur de la pénitence. Pour beaucoup de chrétiens il s'agit d'une technique, ou d'un exercice de la volonté. Ils confondent le vrai disciple du christ avec un héros ou un champion. Ils devraient écouter avec attention le cri du prophète: «Déchirez vos cœurs et non vos vêtements...»

La pénitence est une vertu qui s'enracine dans le cœur de l'homme. Elle le pousse à retrouver Dieu et son amour, elle l'aide à prononcer avec foi et vérité le «Notre Père». Aucun exemple n'illustre mieux cela que la parabole de l'Enfant Prodigue.

«Un homme avait deux fils». N'est-on pas d'entrée placé dans le contexte de l'amour. Et voilà que le plus jeune, réclame sa part d'héritage et s'en va, oubliant sa famille, son Père et toute sa bonté. Il se retrouve bientôt seul, abandonné, réduit à garder les cochons pour ne pas mourir de faim.

C'est alors qu'il commence à réfléchir, son cœur change, il se souvient de son père: «Je veux partir et retourner vers mon père et lui dire: Père j'ai péché contre le ciel et contre toi... Il se lève donc et s'en retourne vers son père». Comme l'on sent dans la détermination de ce jeune homme, le retournement du cœur qui le fait revenir comme un petit enfant!

La pénitence s'exprime par un certain nombre de gestes extérieurs et d'exercices de renoncement, mais elle doit naître au plus profond de notre cœur. Elle est d'abord la reconnaissance de l'amour de Dieu que nous avons méconnu, et elle s'achève par le retour vers Dieu.

En quoi ce retour peut-il susciter de la tristesse? Revenir vers celui qui toujours nous accueille, qui continue à nous aimer, n'est-ce pas trouver la vraie joie?

om.

Présence protestante

On n'épuise pas en un ou deux articles la question du témoignage des laïcs dans l'Eglise chrétienne. Aussi me permettra-t-on d'y revenir ce samedi, en faisant état d'une expérience tentée actuellement à Paris dans le cadre des paroisses de l'Eglise réformée de France.

A vrai dire, l'initiative de cet effort revient au Centre de Villemétrie, dirigé par le pasteur André de Robert, qui depuis 10 ans a provoqué des rencontres fructueuses entre chrétiens de divers groupes professionnels: artistes, enseignants, médecins, gens de l'industrie, du commerce, du cinéma, etc.

Un plan de quatre ans a été établi, qui intéresse tout le protestantisme de la région parisienne. Et, au départ de ce plan, il y a deux convictions, à la fois fondamentales et révolutionnaires, auxquelles nous devons prêter attention:

1. La structure paroissiale traditionnelle n'est pas la seule manifestation possible de l'Eglise; la paroisse tend même à fausser les relations entre pasteur et fidèles. «Le pasteur vu sous l'angle paroissial — dit André de Robert — est trop considéré comme une locomotive qui doit tirer le train de la paroisse; comme il n'y arrive pas tout seul, on admet que des laïcs dévoués doivent l'aider.

Mais le problème, ainsi posé, est mal posé. Il faut repartir de la mission des laïcs dans le monde et se demander comment les pasteurs, avec les équipes paroissiales qui les secondent, peuvent aider les laïcs dans leurs responsa-

bilités.»

2. L'équipe de Villemétrie croit possible d'atteindre et de mettre au service de l'Eglise des protestants qui ne participent plus à la vie paroissiale ordinairement. Il ne s'agit pas, bien sûr, de vouloir les récupérer pour la paroisse (ce à quoi ils se montreraient sans doute allergiques!) mais de les intégrer à des équipes, formées d'une cinquantaine de personnes au plus, qui ont entre elles des affinités (profession, préoccupations sociales, besoins culturels, etc.). Le but n'est pas de provoquer de nouvelles réunions, mais de susciter un témoignage missionnaire à la fois personnel et communautaire: garder la liaison, par correspondance, par téléphone, par conversations entre les équipiers engagés en vue de rendre ce témoignage efficace.

Ce plan prévoit la disparition du «pasteur-locomotive». En effet, tout ce travail est mené par des laïcs et à l'intérieur de chaque «cinquantaine» il y en a 5 ou 6 qui sont désignés comme animateurs. Quant aux pasteurs, on leur demande de se considérer comme des techniciens auxquels tel ou tel groupe pourra faire appel, s'il le désire.

Cette perspective évangélique rejoint la pensée de H.R. Weber (dans son livre «L'Eglise militante» déjà cité la semaine dernière) qui déclare: «La perspective apostolique n'est correcte que lorsque les laïcs demandent à leurs ministres: — Voulez-vous nous aider, NOUS L'EGLISE, à assumer notre mission commune de paix pour le monde?»

M. P.

Rhumatisme - Lumbago
Maux de tête
Togal aide promptement!



HUMILIES

et

OFFENSES

Roman de Dostoïevski

85
A peine l'eut-on chassée qu'elle donna naissance à une fille... c'est-à-dire non, à un fils, c'était un fils! On l'appela même Volodka, et ce fut Feferkuchen qui fut son parrain! La voilà donc partie en compagnie de Feferkuchen qui possédait quelque argent. Ils visitèrent la Suisse, l'Italie... c'est-à-dire toutes les terres poétiques, ainsi que cela se devait. La femme ne cessait de pleurnicher et Feferkuchen de faire chorus et il passa ainsi des années et des années, et la petite fille avait grandi! Le prince aurait été tout à fait rassuré sans un petit désagrément: il n'avait pas réussi à rentrer en possession de sa promesse de mariage. «Lâche, lui avait-elle dit au moment de le quitter, tu m'as volée, tu m'as déshonorée et maintenant tu m'abandonnes! Adieu! Mais je ne te rendrai pas ta promesse! Non parce

que j'aurais voulu t'épouser un jour, mais précisément parce que tu as peur de ce document. Qu'il reste donc pour toujours entre mes mains! «En un mot, elle s'était montrée trop emportée, mais le prince n'en demeura pas moins tranquille après tout. D'une manière générale, les misérables de son espèce ont toutes les chances lorsqu'ils entrent en rapport avec ce que l'on appelle des créatures élevées. Ces dernières sont tellement délicates et généreuses qu'il est toujours fort aisé de les tromper, et, d'autre part, elles s'en tirent toujours en faisant preuve d'un noble et distingué mépris, au lieu de faire jouer la loi, dans le cas évidemment où l'on peut avoir recours à celle-ci. Prenons cette jeune mère par exemple: elle montra un orgueilleux mépris. Bien qu'elle détiint le document, le prince savait qu'elle se serait pendue plutôt que

d'en faire usage, et il se sentait donc rassuré en attendant. Quant à elle, bien qu'elle lui eût craché dans sa misérable trogne, elle n'en avait pas moins Volodka sur les bras: si elle venait à mourir, qu'advierait-il de lui? Mais on ne discuta même pas cette question! Bruderschaft l'encourageait aussi et ne discutait pas non plus; ils ont lu Schiller... Enfin, Bruderschaft attrapa je ne sais quelles coliques et mourut...

— C'est-à-dire Feferkuchen.
— Mais oui, le diable l'emporte! Quant à elle...

— Attends! Combien de temps sont-ils restés à voyager?

— Exactement deux cents ans! Eh bien, la voilà de retour à Cracovie! Son père refusa de la voir, la maudit; elle mourut et le prince se signa de joie... «J'y suis allé, j'y ai bu de l'hydromel, qui coula le long de ma moustache sans atteindre ma bouche. Une taloche me fut donnée, et sous la porte me sauvai. Trinçons, frère Vania.

— J'ai comme un vague soupçon que c'est de cette affaire ici que tu t'occupes, Masloboïev.

— Tu y tiens absolument?

— Ce que je ne comprends pas, c'est ce que tu pourrais y faire.
— Mais vois-tu, lorsqu'elle fut rentrée à Madrid, après une absence de dix ans, sous un nom d'emprunt, il a fallu tout apprendre au sujet de Bruderschaft, et du vieillard, et du mioche... Etait-elle effectivement ren-

trée? Etait-elle morte pour de bon? N'avait-elle pas laissé de papiers? etc., etc.! Prends garde à lui, Vania! Et quant à Masloboïev, voici ce que tu dois en penser: ne le traite jamais de lâche! Bien qu'il en soit un (à mon avis, il n'y a pas un homme qui ne soit un misérable), il n'est pas ton ennemi! Je suis vraiment saoul, mais écoute: si jamais — maintenant ou plus tard, à présent ou l'année prochaine — il te semblait que Masloboïev a rusé à tes dépens (n'oublie pas ce mot «rusé», je t'en prie!) sache qu'il l'aurait fait sans mauvaise intention. Masloboïev veille sur toi! C'est pourquoi tu n'as pas à avoir de doute. Viens plutôt chez Masloboïev pour avoir une explication franche et fraternelle. Eh! bien, veux-tu boire à présent?

— Non.
— Manger un morceau?

— Non plus! Tu m'excuseras, frère...
— F... le camp, alors! Il est neuf heures moins le quart et toi, tu es un orgueilleux! Il est d'ailleurs temps pour toi.

— Comment, quoi? Le voilà saoul comme un cordonnier! Voilà qu'il chasse son ami! Ah! c'est bien lui! Ah! espèce d'honté! s'écria Alexandra Semionovna sur le point de pleurer.

— Un piéton n'est pas le compagnon du cavalier Alexandra Semionovna. Nous demeurons seuls et nous allons nous adorer! Et lui est un général! Non, Vania, j'ai menti, tu n'es pas un général, c'est moi qui suis un

misérable! Regarde-moi à quoi je ressemble à présent! Que suis-je à côté de toi?... Pardonne-moi, Vania, ne me juge pas et laisse-moi m'épancher!...

Il m'étreignit et fondit en larmes. Je m'apprêtai à partir.

— Ah! mon Dieu! Et nous qui avons préparé à souper — disait Alexandra Semionovna au comble du chagrin. — Viendrez-vous au moins vendredi?

— Je viendrai, Alexandra Semionovna, je vous en donne ma parole! — Dédaigneriez-vous de venir chez un tel... ivrogne? Vous auriez tort, Ivan Petrovitch, il est bon, très bon, et il vous aime tant! Il ne parle que de vous, jour et nuit! Il m'a même acheté exprès vos livres, que je n'ai pas encore lus du reste. Je commencerai demain. Et moi, je serais tellement heureuse de vous revoir! Je ne vois personne, qui vient pour rester un peu chez nous. Nous avons de tout et sommes toujours seuls. Aujourd'hui, je n'ai pas cessé de vous écouter parler, et c'était tellement bien... Aors, à vendredi!

★
Je m'empressai de rentrer chez moi. Les paroles de Masloboïev m'avaient fort intrigué. Dieu sais ce qui me venait à l'esprit... Comme par hasard, un incident se produisit chez moi, qui me fit l'effet d'une décharge électrique.

(A suivre.)

A travers la Suisse

Caisses-maladie et traitement psychiatrique

BERNE (A.S.). — En réponse à une question écrite, le Conseil fédéral fournit des précisions sur les prestations des caisses-maladie en cas de traitement psychiatrique.

Selon la réglementation actuelle, dit-il, les caisses-maladie pratiquant l'assurance des soins médico-pharmaceutiques doivent, en cas de traitement hospitalier, prendre en charge les frais médicaux et pharmaceutiques calculés d'après les taxes applicables en cas de traitement en salle commune d'un établissement hospitalier public. Les frais de psychothérapie n'étant jusqu'ici pas obligatoirement dus par les caisses, celles-ci pouvaient, en cas de traitement dans un établissement psychiatrique, ne pas les payer ou verser un montant moins élevé qu'en cas de traitement dans un autre établissement hospitalier.

Selon la LAMA révisée, entrée en vigueur le 1er janvier 1965, les caisses-maladie pratiquant l'assurance des soins médico-pharmaceutiques doivent, désormais, couvrir les frais de psychothérapie. En cas de traitement hospitalier, elles doivent prendre en charge, en sus des soins médicaux et pharmaceutiques, les traitements scientifiquement reconnus et les analyses conformément aux taxes de la salle commune, ainsi qu'une contribution journalière minimale aux autres frais de soins. L'ordonnance 3 sur l'assurance maladie du 15 janvier 1965 concernant les prestations des caisses-maladie et fédérations de réassurance reconnues par la Confédération a fixé cette contribution à 6 francs pour tous les établissements, à l'exception des établissements pour cures de désintoxication pour buveurs, où elle est de trois frs. Les caisses ont un délai expirant au 1er janvier 1966 pour adapter leurs statuts aux nouvelles dispositions légales.

Comme les frais de psychothérapie seront aussi à la charge des caisses

et qu'en cas de traitement dans un établissement particulier (établissement psychiatrique), celles-ci devront payer — en sus des frais de médecin, de médicaments, de traitements scientifiquement reconnus et d'analyses — la même contribution journalière aux autres frais de soins qu'en cas de traitement dans un autre établissement, on peut affirmer qu'il n'y a pas d'inégalité de traitement, selon la LAMA

Assurance-invalidité

BERNE (A.S.). — Le Conseil fédéral a modifié le règlement d'exécution de la loi sur l'assurance-invalidité du 17 janvier 1961, en y ajoutant un article qui a la teneur suivante : « Pour permettre à un mineur invalide de fréquenter l'école, l'assurance assume jusqu'à concurrence de 100 francs par mois les frais de transport à l'école occasionnés par l'invalité. Elle lui alloue une contribution aux frais de pension lorsque du fait de son invalidité il doit prendre ses repas ou être logé hors de la maison ».

révisée, les différences qui étaient possibles jusqu'ici ne sont plus autorisées.

Si, en cas de traitement hospitalier, la caisse verse ses prestations sous forme d'un montant forfaitaire, celui-ci peut varier selon le caractère de l'établissement à condition que soient en tout cas prises en charge les prestations légales minimales susmentionnées, étant donné que les frais médicaux sont en général plus bas dans les établissements particuliers que dans les autres, les caisses peuvent verser pour les assurés séjournant dans les établissements particuliers un montant forfaitaire moins élevé, sans pour autant qu'on puisse parler de préjudice.

Nouveau sous-directeur du service fédéral des routes

BERNE (A.S.). — Le Conseil fédéral a nommé sous-directeur du service fédéral des routes et des digues M. Ernst Kuenzli, actuellement chef de section. M. José Maino, actuellement premier adjoint, est promu chef de section.

M. Jean Vollaton, de Genève, a été promu chef de la division des lignes à la direction générale des PTT. Quant à M. Hans Abrecht, chef de la division du matériel technique et des ateliers, il devient chef de la division des téléphones et télégraphes.

Bulletin des avalanches

DAVOS (A.S.). — L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au Weissfluhjoch-sur-Davos, communique :

Depuis le mardi 16 février, seules les Alpes septentrionales ont reçu quelque neige et les vents violents du secteur nord ont cessé. Les couches de neige nouvelle ne sont que peu tassées. En raison des basses températures, il ne faut donc plus s'attendre à des avalanches spontanées, qui atteindraient le fond des vallées. En revanche, le long de la crête de toute la région des Alpes, il existe pour les skieurs dans toutes les expositions un important danger

de glissement de plaques de neige.

Il concerne surtout les pentes raides au nord du Rhône, dans la région du Saint-Gothard et dans le nord et le centre des Grisons, dans toutes les directions ou presque, jusqu'au-dessous de 1300 mètres environ. En Engadine, au sud de l'Inn, ainsi que dans le Valais médional et au Tessin, le danger se limite aux pentes raides à l'ombre.

Il convient toujours de s'abstenir de faire du ski hors des pistes sûres. En cas d'avalanche, le numéro 11 du téléphone indique où l'on peut trouver des chiens d'avalanche.

Le programme de la session de printemps des Chambres fédérales

BERNE (A.S.). — La conférence des présidents du Conseil national et le bureau du Conseil des Etats ont mis au point vendredi le programme de la prochaine session, qui s'ouvre le 1er mars et durera trois semaines. La séance de l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) aura lieu le jeudi 11 mars. A l'ordre du jour ne figure pour l'instant que l'élection d'un juge suppléant au tribunal fédéral en remplacement de M. P. Reichlin, élu juge fédéral.

Au Conseil national comme au Conseil des Etats, plus de 20 objets figurent à l'ordre du jour, sans compter

les quelque 50 motions, postulats et interpellations auxquelles le Conseil fédéral est disposé à répondre.

Les deux Chambres vont examiner le premier rapport du Conseil fédéral sur l'état de l'acquisition du « mirage ». Elles doivent en outre voter un crédit de 11,7 millions pour la construction d'un nouvel immeuble pour l'ambassade de Suisse à Londres.

Le Conseil des Etats va examiner en priorité le projet du tunnel routier sous le Saint-Gothard. Il doit se prononcer sur la prorogation du régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Il va s'occuper du

projet de loi sur l'encouragement de la construction de logements, déjà traité par le Conseil national.

Le Conseil national, pour sa part, aura à s'occuper de deux problèmes de première importance : l'accord avec l'Italie et le financement des routes nationales. Il traitera en outre de la subvention au fonds national de la recherche scientifique, du rapport sur le statut de l'horlogerie, des prestations complémentaires de l'AVS, et de la loi sur l'impôt anticipé. Il devra enfin terminer la discussion de la loi sur les subventions pour les bourses d'études, commencée à la session de décembre.

Grammaire et style

LE VERBE « promettre » qui signifie « s'engager à » se construit correctement avec un futur, un conditionnel ou un infinitif : « Il nous a promis qu'il ne recommencera pas, qu'il ne recommencerait pas. Il nous a promis de ne pas recommencer ». « Je vous promets », au sens de « je vous assure, suivi d'un présent et plus souvent d'un passé, voilà une impropriété fréquente de la langue familière : « Je vous promets qu'on l'a rossé ! » « Je vous promets qu'on s'est bien amusés ».

« Récupérer », doublet savant de « recouvrer » jouit de la faveur des ignorants. Ce verbe désigne l'action de rentrer en possession de ce qu'on avait effectivement perdu ou prêté (c'est souvent la même chose) : récupérer ses gants, ses chaussures, ses tableaux, ses clefs, ses forces, ses livres, ses avances, ses débours. Durant la guerre d'Algérie, la radio et les journaux français annonçaient qu'on avait « récupéré » un important matériel de guerre, des armes, des munitions etc. Or l'impropriété était flagrante. Ce matériel appartenant à l'Armée de libération nationale algérienne n'avait pas été volé aux Français mais attestait une autre provenance, égyptienne, marocaine, russe, que sais-je ? Si donc ces armes n'avaient pas appartenu aux Français, ceux-ci devaient dire non pas que des armes avaient été récupérées, mais qu'elles avaient été prises, saisies, ou qu'on s'en était emparé.

« Rentrer » : c'est une faute courante que l'emploi de « rentrer » pour « entrer » : Il est rentré à l'épicerie, à la poste, au théâtre. « Rentrer », c'est entrer pour la seconde fois dans un lieu d'où l'on était précédemment sorti : les em-

ployés rentrent au bureau à 2 heures ; mais un contribuable entre à la perception. Cette démarche faite une fois l'an et offrant généralement, grâce aux progrès de l'administration, un ennui nouveau et des tracasseries insoupçonnées, sera convenablement désignée par le verbe sans préfixe : ce dernier suffira à indiquer ce que l'on s'empressera d'oublier.

En janvier 1959, en pleine période d'inondations dans la région parisienne, un quotidien annonçait en gros titre : « Quai de Bercy, la Seine rentre dans Paris, gonflée ». Notons en passant que cette dernière épithète semble faire ricochet sur l'auteur de la formule. « La Seine rentre dans Paris » : cette coquise de Seine, déjà sortie de Paris, après je ne sais quel malin détour y serait surnoiseusement revenue !

Au sens transitif, la règle qui concerne l'emploi intransitif ne s'applique pas toujours. C'est l'usage de dire « rentrer les foins » ; bien qu'on ne les ai pas engrangés une première fois. Pourquoi ne pas dire : engranger ? Mais on dit sans raison : ce travail ne rentre pas dans nos attributions. Cet article rentre dans telle catégorie. On doit constater, avec ou sans regret, que le verbe simple « entrer » connaît l'évolution qu'ont subie d'autres verbes simples tels que : épandre, fraîchir, étreindre, avertir, qui ont été progressivement négligés au profit des composés : répandre, rafraîchir, rétreindre et avertir, sans changement de sens. Cette tendance se marque dans des expressions du français populaire : « rallonger », par exemple, au sens d'« allonger » : On a rallongé la robe.

Jean Anzévit.

BANQUE ROMANDE

Les actionnaires de la BANQUE ROMANDE sont convoqués au siège social, 8, boulevard du Théâtre, à Genève

le mardi 2 mars 1965, à 11 heures

en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'ordre du jour comporte les points suivants :

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Rapport de l'Organe de contrôle.
3. Discussion et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1964 et des rapports et propositions de l'administration et de l'Organe de contrôle, décharges subséquentes.
4. Nominations statutaires.
5. Augmentation du capital et modification de l'article 5 des statuts (capital social).
6. Distribution d'actions gratuites.
7. Divers et propositions individuelles.

Conformément à l'article 696 du CO et à l'article 11 des statuts, le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion, les propositions concernant l'emploi du bénéfice net et les propositions de modification de l'article 5 des statuts (capital social) seront à la disposition des actionnaires dès le 19 février 1965 au siège de la Banque Romande à Genève et auprès de sa succursale de Lausanne.

Les titulaires d'actions au porteur, désireux d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter, sont invités à déposer leurs titres ou un certificat de dépôt en banque, au siège social, 8, boulevard du Théâtre à Genève, ou auprès de la succursale de Lausanne, 17, rue Haldimand, jusqu'au jeudi 25 février 1965, à 17 heures, au plus tard.

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale du 2 mars 1965 les propositions suivantes :

1. DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE DE :

- 8 % aux actions au porteur,
- 7 % aux actions nominatives.

2. AUGMENTATION DE CAPITAL

Le capital sera porté de fr. 11.750.000.- à fr. 12.000.000.- (soit une augmentation de fr. 250.000.-) par incorporation d'une réserve d'égal montant prélevée sur le report disponible de l'exercice 1964.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission et l'attribution gratuite

- de 400 actions nouvelles au porteur de fr. 500.- nominal, réservées aux actionnaires, à raison de 1 action nouvelle pour 25 actions anciennes
- de 500 actions nouvelles nominatives de fr. 100.- nominal, réservées aux actionnaires, à raison de 1 action nouvelle pour 25 actions anciennes

Les nouveaux titres donneront droit au dividende dès le 1er janvier 1965.

La Banque Romande acquittera le droit de timbre d'émission de 2%. En revanche, l'impôt anticipé (27%) et le droit de timbre sur les coupons (3%), auxquels la distribution d'actions gratuites est assujettie, sont à la charge de l'actionnaire. Toutefois, les actionnaires pouvant justifier de leur qualité de propriétaires d'actions anciennes lors de l'Assemblée générale du 2 mars 1965, pourront faire valoir leur droit à la récupération de l'impôt anticipé de 27%.

Le Conseil d'administration

AS 3650 G

La protection des locataires contre les congés injustifiés

BERNE (A.S.). — Le Conseil fédéral a décidé vendredi d'améliorer la protection des locataires contre les congés injustifiés. Les locataires se plaignent en effet fréquemment du fait que des propriétaires désirant louer les logements à leurs employés ou sous forme de chambres indépendantes donnent leur congé à des personnes qui occupent les logements depuis des années.

La modification essentielle consiste à étendre la limitation du droit de résiliation dans les communes encore soumises au contrôle des loyers. C'est ainsi que les logements construits durant les années 1942 à 1946 dans les villes de Zurich, Berne, Bâle, Lausanne et Genève et dans les communes faisant partie de leur agglomération seront soumis à la limitation du droit de résiliation à partir du 1er mars 1965, comme ils le sont déjà dans les communes soumises au régime de la surveillance. Il en sera de même des logements dans les immeubles de la Confédération, des cantons et des communes. Les dispositions relatives à la limitation du droit de résiliation seront dorénavant aussi applicables aux logements subventionnés, pour autant que les locataires répondent aux conditions relatives à la limite de leur revenu. En prévoyant que les congés donnés

en vue de loger les employés des propriétaires peuvent aussi être déclarés inadmissibles, l'arrêté tient compte des plaintes répétées qu'on entend au sujet du délogement de locataires de longue date. Enfin, en conformité avec la pratique appliquée par divers cantons et confirmée par le Tribunal fédéral, les congés donnés pour raison de démolition de bâtiments encore bien conservés devront être déclarés injustifiés.



5 mannequins blancs et un noir

vous présenteront, le lundi 22 février, au cours du défilé qui aura lieu à l'Hôtel de la Gare,

les nouveautés et exclusivités sélectionnées les plus inattendues

Corsets du monde entier, lingerie fine plus attrayante que jamais et... des maillots de bain dans la ligne BELDONA. Pour la première fois vous aurez l'occasion de pénétrer dans un domaine nouveau des maillots de bain et bikini exécutés dans les grands domaines de bonnets A, B et C, nouveautés qui ne manquera pas d'intéresser toutes les femmes.

Notre service de pré-location est dès aujourd'hui à votre disposition pour la commande de vos billes. Tél. (027) 2 55 91. Ce faisant, vous nous faciliteriez notre tâche, ce dont nous remercions par avance. P 263 ZG

Commission des douanes du Conseil fédéral

BERNE (A.S.). — La commission des douanes du Conseil national a approuvé le 70me rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique envers l'étranger.

La commission a également approuvé le message concernant l'ouverture d'un crédit d'ouvrage pour l'achat de terrain et la construction d'installations douanières à Bergen.

Martigny et les Dranses

BRUSON en trois tableaux



A pleines mains, à volées pleines, Bruson sème pour ses amis des heures gonflées de riches enchantements, sur ses magnifiques pistes alternant d'ombres et de lumière qui procurent aux skieurs de toutes classes une volumineuse ration de plaisirs, de laquelle une tranche de souvenir chaque matin colore la pâte grise des soucis quotidiens.



Qui ne s'est déjà fait glisser au câble conduisant sur l'arête de la Coutille, d'où le regard plonge à loisir sur des chapelets de villages dans les fonds de vallées, ou s'amuse à escalader en esprit les géants qui l'entourent, dont le cadre se limite entre les chaînes du Mont-Blanc et les Alpes bernoises ?



Pour quiconque renouvelle ses visites en ces lieux, attiré par le confort de son équipement et la sympathie de ses vieux chalets paysans qui bordent son passage, les possibilités étendues de ses exhibitions acrobatiques, les mayens correspondant à sa recherche de contact avec un coin de nature qui tient son horizon largement ouvert sur d'autres multiples joyaux de la vallée de Bagnes.

Au pied de la tour



Il arrive au soussigné d'écouter la radio! Le soir, lorsque la plupart des citadins sont enfouis...
Enfouis dans les bras de Morphée!

Alors que les heures fuient avec célérité,
Que la nuit enveloppe tout dans le silence le plus total,

Il lui arrive de prendre acte des « informations » émanant d'un poste bien... éloigné!

Et d'apprendre des faits vraiment inédits...
Je ne résiste pas au plaisir de vous livrer une anecdote...

Une anecdote qui se passe de commentaires!
Les « choses »

... soyons vagues!

Se déroulent dans une ville d'un pays pas très éloigné de notre bonne Helvétie!

Le cadre ?

Une rue à grand trafic,

Un homme tenant solidement, sous son bras, une serviette,

Une serviette devant contenir des liasses de billets de... banque!

Trois gangsters...

Ceux-ci ont depuis belle lurette étudié leur coup!

Ils connaissent les faits et gestes de ce Monsieur X., qui, une fois par semaine, sort de la... banque!

Bref, il est 18 heures...

L'attaque, car c'est de cela qu'il s'agit,

Doit être portée à 19 heures!

18 h. 30, le véhicule transportant les trois bandits s'arrête...

Près d'un carrefour!

Dans trente minutes, très exactement, notre homme doit passer à côté de la voiture.

L'attente doit être longue...

On se sent un brin nerveux...

Et pourtant, tous sont armés!

De la mitraillette à la... cagoule obligatoire.

18 h. 50,
Les derniers ordres sont donnés!

Chacun connaît son rôle sur le bout des doigts!

18 h. 55,
On commence à regarder l'animation qui règne dans cette artère principale.

18 h. 59...
On aperçoit la proie!

En l'occurrence, un homme d'un âge certain, qui marche bien tranquillement sur le trottoir bien éclairé par les enseignes lumineuses et les néons.

19 heures!
Les portes de la voiture s'ouvrent avec fracas.

Deux hommes bondissent sur le pauvre piéton!

Le troisième luron, lui, reste au volant du véhicule...

Véhicule volé peu de temps auparavant!

Chauffe son moteur...

En un clin d'œil, l'homme d'affaire se trouve dépourvu de son précieux colis,

Il n'a pas eu le temps d'esquisser le moindre des gestes!

Lorsqu'il se rend compte de sa mésaventure, les bandits sont déjà à plusieurs centaines de mètres...

On ne distingue que les feux rouges de l'automobile...

Qui s'évanouit dans le lointain.

Que fait alors Monsieur X?

Eh bien, comme n'importe quelle autre personne victime d'une pareille agression,

Il se rend au poste de police.

Et là, calmement,

Très calmement,

Raconte son odyssee!

Mais les représentants de la loi sont envahis par un doute!

Monsieur X rit, plaisante...

En un mot, il ne semble nullement ému!

Et le policier pose alors une question:

« Vous me semblez bien calme!

Pour une personne qui vient de se voir ravir de l'argent, cela me paraît étrange... »

Alors, Monsieur X, toujours aussi détendu, mais encore plus hilare, lui répond:

« Dans ma serviette, il n'y avait pas d'argent... »

!!! ? ...

Mais seulement le courrier de la banque »

Et tous ont bu un bon verre !...

Quant aux trois bandits, l'histoire ne dit pas la tête qu'ils ont faite lorsqu'ils ont ouvert le si « précieux » colis!

Bati-A.

Traversée des Alpes, passage en Valais

(suite de la première page)



Denis Bertholet, le seul Valaisan de l'équipe.

Abonnez-vous à la Feuille d'Avis du Valais

Sion et la région

Deux regrettés départs et une nomination chez nos pompiers



Nos photos montrent, à gauche : M. Albert Tamarcaz, inspecteur cantonal du feu, félicitant le nouveau major-instructeur Louis Bohler, tandis qu'applaudit l'ancien major-instructeur Urbain Zufferey. A droite, le capitaine-instructeur Edouard Florey, qui prend également sa retraite.

Dans le cadre de l'actuel cours pour chefs d'engins qui réunit nos pompiers pour une semaine à Sion, une sympathique verrée a rassemblé hier au soir, au Café du Grand-Pont, à Sion, une quinzaine d'instructeurs-pompiers de la Fédération du centre. A cette occasion, deux magnifiques channes ont été remises à deux méritants instructeurs qui quittent leur

fonction après plus de 40 années de dévoués services.

Il s'agit du major-instructeur Urbain Zufferey de Chippis et du capitaine Edouard Florey, de Vissoie.

Pour remplacer le major Zufferey, c'est M. Louis Bohler de Sion qui devient major-instructeur des pompiers du Valais central. M. Albert Tamar-

caz, inspecteur cantonal du feu était présent et prononça, au nom de l'Etat, d'aimables paroles à l'égard des nouveaux retraités et de M. Bohler.

On ne peut s'imaginer le nombre d'heures et de services consacrés au service de la collectivité, et nous tenons à féliciter chaleureusement tous ces dévoués serveurs.

Conthey: affaires communales

Les objets suivants ont été traités par notre Conseil communal lors de sa dernière séance :

1. **Organisation administrative** — L'organisation des diverses commissions administratives pour la période 1965-1969 est définitivement approuvée par le Conseil.

2. **Travaux publics** — Il est donné lecture du rapport y relatif. Le Conseil accepte les conclusions de la commission. Notre équipe permanente de 6 est à compléter. Pour la Plaine, un responsable est trouvé. Il reste à nommer encore un employé pour la région supérieure. La direction des travaux s'occupe de repourvoir ce poste. Dès le 1er avril, les salaires de l'équipe communale seront adaptés.

3. **Service de voirie** — Sur rapport de la commission, le Conseil décide d'étendre ce service à tous les villages de la commune. Des offres seront demandées concernant les emballages destinés à recueillir les déchets. La décision à ce sujet sera prise lors de la prochaine séance.

4. **Entretien des bisses** — Une consultation juridique sera prise, afin

de déterminer légalement les responsabilités de la commune dans l'entretien des bisses, torrents et décharges d'irrigation. Dans le même ordre d'idées, notre règlement des eaux sera revu.

5. **Gravière des « Ecussons »** — Le Conseil décide la mise en vente, par voies d'enchères de ladite gravière. Les entreprises de Conthey seules peuvent s'en rendre acquéreurs.

6. **Service de police** — Sur rapport de la commission, le Conseil accepte le projet de réorganisation de ce service. Il interviendra sous peu.

7. **Vente de terrains au « Botza »** — Le président informe le Conseil sur la demande d'achat de notre terrain bourgeoisial sis au « Botza ». Il est donné connaissance d'un rapport écrit de la commission à ce sujet, mais la décision définitive est ajournée.

8. **Demande de la firme « Ozo-Total »** — Le Conseil charge le bureau de liquider ce cas, après avoir entendu un rapport sur cet objet.

9. **Route communale Premplaz - Daillon** — Le Conseil examine le plan général de la réfection définitive de ce tronçon important de notre route communale. Comme l'œuvre demande plusieurs années avant d'être complètement achevée, le Conseil décide d'entreprendre le goudronnage et l'aménagement des endroits dangereux, à titre d'étapes préliminaires comprises dans le projet définitif.

10. **Elections au Grand Conseil** — Les citoyens auront la possibilité de voter au bureau communal, le samedi 6, de 11 heures à midi. Pour le solde, les mêmes dispositions que pour les élections de décembre 64 restent en vigueur.

11. **Constructions de HLM** — Demande est faite pour la construction de 5 logements à loyers modérés dans la zone de « Proz-de-Corps ». Avant de prendre une décision définitive, le Conseil prendra de plus amples renseignements, spécialement en ce qui regarde le subventionnement de ces immeubles.

12. **Gravière de la Morge** — La question est laissée à la compétence du président et du bureau pour examiner la situation créée par l'exploitation de cette gravière, soit par la commune de Savièse, soit par le concessionnaire.

13. **Eaux potables** — Un rapport détaillé des démarches entreprises sur cet objet sera présenté lors de la prochaine séance. Le Conseil entendra également un rapport sur le bassin d'accumulation d'irrigation de « Zamentaz ». La même remarque vaut aussi pour les eaux de « Padouaires ».

14. **Divers** — La discussion est ouverte sur des dégâts aux vignes, sur la réfection de bisses d'irrigation et sur les nonagénaires de Conthey dont la liste est à établir en vue du fauteuil officiel.

Paul Berthousoz.

Elle se casse la jambe en skiant

VEYSONNAZ (PG) — Alors qu'elle s'adonnait aux joies du ski, Mme Wütrich Renée, propriétaire d'un salon de coiffure à Sion, a fait une lourde chute et s'est cassé une jambe. Elle a été conduite immédiatement à l'hôpital cantonal.

Les plus grandes cabines du monde inaugurées

SION (FAV). — On a inauguré hier à Zermatt les plus grandes cabines du monde. Elles peuvent transporter 100 personnes et fonctionnent sur la ligne Furgg Trockner-Steg, au-dessus de la station.

L'office suisse des transports a inspecté hier les installations et a donné le feu vert. Ces cabines fonctionneront donc dès aujourd'hui.

Bonatti

sur la paroi nord du Cervin

SION (FAV). — Comme nous l'avons déjà annoncé, le célèbre alpiniste Walter Bonatti se trouve sur la paroi nord du Cervin depuis hier matin.

Si le beau temps persiste, il est probable que sa tentative solitaire sera couronnée de succès.

De Monthey au Lac

Le TPR triomphe à Monthey

MONTHEY (Fg). — Dans une salle comble et enthousiaste, le TPR a présenté hier soir, la première « valaisanne » des « Trois sœurs » d'Anton Tchekov. Comme il fallait s'y attendre, cette pièce a recueilli tous les suffrages d'un public exceptionnellement ravi.

Il est encourageant de constater que les représentations du TPR à Monthey obtiennent toujours davantage de succès, succès mérité d'une troupe de comédiens qui se sont donné pour but d'apporter et de proclamer le théâtre partout et pour tous.

But qu'ils ont pleinement atteint.

Concert du 60e anniversaire

MONTHEY (FAV). — Ce soir, dès 20 h. 30, la « Lyre » de Monthey donnera son concert du 60e anniversaire. Dirigé par M. Roger Dehaye, prof., les musiciens présenteront un programme de choix avec des œuvres de Dehaye, Knümann, Albeniz, Schmidt, Bourgeon et Dressel.

En deuxième partie, figure une comédie de Labiche : « La Grammaire » jouée par des acteurs de la région.

Le bal mettra la note finale à cette soirée qui nous promet d'être sympathique.

Soirée

de la « Villageoise »

MURAZ (FAV). — La « Villageoise » de Muraz donnera sa soirée ce soir samedi. Au programme, des œuvres G. Anklín, Otto Zurmühle, Hans Moekkel, Eric Ball, Karej Vacek, Willy Kœster et H. Honegger, œuvres que tous les mélomanes voudront découvrir.

Après l'entracte, le Cabaret montheyan 65 prendra possession de la scène. Le bal clôturera la soirée qui sera une réussite, à n'en pas douter. Notons que cette année, la « Villageoise » aura le plaisir de faire connaître son nouveau chef M. Léon Forré, de Saxon.

Tribune libre — Tribune libre — La chasse en Valais

Réponse à P. B.

Depuis quelque temps — mais paraît-il depuis 10 ans — un correspondant signant P. B. « ramène sa fraise » et accuse les autorités cantonales de la chasse de tuer ce sport en Valais.

Cela permet de moins à ce nemrod de tuer le temps, de chasser toute l'année, puisqu'en fait, il tire des bourres, il ajuste des flèches, il use parfois de la répétition et ménage le gibier en tirant à côté. Bravo ! Au moins un chasseur qui se contente de donner de la voix, de lever des lièvres et de leur faire bien peu de mal ! Voilà un gaillard qui ne pose certes pas de problème pour la pérennité de la chasse dans notre beau canton.

En fait, ce sympathique correspondant est passé maître dans l'art de donner des conseils et de conserver ce sport ancestral : l'Etat n'a qu'à fixer les permis à 250 fr. Cette patente donne le droit d'abattre un chamois, un brocard, 6 lièvres et du gibier plume. On chasse le lundi, le jeudi et le samedi : un point c'est tout. Voilà l'avenir de la chasse assurée ! C'est simple, mais il fallait y penser.

Pour la prospérité future de la chasse en Valais, il n'y a dès lors plus qu'à entonner un « Veni venator spiritus » et de donner la parole à P. B. pour une nouvelle décennie d'articles... Peut-être finira-t-il par tirer... la conclusion et toucher le but qu'il vise.

T.

Martigny et les Dranses

Constitution du conseil mixte

MARTIGNY. — Le conseil mixte, qui est en quelque sorte le conseil inter communal qui administre la paroisse et le cimetière, s'est réuni sous la présidence de M. Lucien Tornay.

Il a notamment approuvé les comptes et la constitution du nouveau conseil qui sera composé de la manière suivante : le Révérend Prieur Jules Clivaz ; MM. Edouard Morand, président ; François Rouiller, vice-président ; Henri Sauthier, secrétaire ; Pierre Crettex, Elói Cretton, Pierre Moret, Georges Roduit, Francis Thurre, Marcel Filliez, Eugène Moret, Martien Cretton, membres.

D'autre part, trois commissions ont été instituées : celle des finances présidée par M. François Rouiller, celle du cimetière ayant à sa tête M. Pierre Moret, président, et enfin la commission de l'église, présidée elle, par M. Edouard Morand, président. Précisons que cette commission a pour but notamment d'envisager la restauration intérieure de l'église paroissiale.

Les candidats députés d'Entremont

LE CHABLE. — Voici les listes qui ont été déposées avant les élections du Grand Conseil pour le district d'Entremont :

Conservateurs : MM. Léonce Emonet, Sembrancher ; Rémy Marquis, Liddes ; Jérôme Gaillard, Bagnes ; Edmond Joris, Orsières ; Camille Michaud, Bagnes.

Radicaux : MM. Aloys Copt, Orsières ; Théo Lathion, Liddes ; Ami Oreiller, Verbier ;

Parti social-indépendant : M. Laurent Favre, Sembrancher.

Communiqué

L'assemblée primaire de Martigny est convoquée pour le **lundi 22 février courant, à 20 h. 30**, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à l'effet de prendre connaissance du budget pour l'année 1965.

A cette occasion, le président de la Municipalité fera un exposé sur le programme des réalisations envisagées pour 1965.

L'administration

Manne communale

MARTIGNY. — La commune de Martigny a décidé de porter de 4000 à 9000 francs par année son subside à l'office régional du tourisme. Ceci afin de tenir compte des tâches de cet établissement dans l'intérêt même du tourisme de la ville. Notons qu'en sus, la commune continuera à mettre à disposition ses locaux.

Au conseil d'administration de l'hôpital

MARTIGNY. — Le nouveau conseil d'administration de l'hôpital de Martigny s'est tenu mercredi sous la présidence du préfet, M. Pierre Veuthey. Ce conseil, composé du préfet et de tous les présidents des communes du district, a procédé à la nomination du comité de direction, présidé par M. Marc Morand, président, et MM. Edouard Morand et Adrien Bender qui sont les remplaçants de MM. Lucien Tornay et Joseph Gaudard à l'activité desquels il fut rendu hommage.

La Conseil de Martigny a procédé à diverses nominations

MARTIGNY. — Le Conseil, sur le plan communal, a procédé à diverses nominations. Celui de l'inspecteur des viandes qui sera présidé par M. Louis Filliez, vétérinaire. MM. Ulysse Giroud et Marcel Girard fonctionneront comme substituts. L'inspecteur du bétail sera dirigé par M. Henri Bruchez, M. Jules-Fernand Darbellay, fonctionnera comme substitut.

D'autre part, deux gardes-champêtres ont été nommés en la personne de MM. Raphaël Gay et Raoul Duchoux. Un aide comptable a également été nommé, il s'agit de M. René Pierroz, de Luc, qui remplira ce poste. Enfin, un ramoneur a été choisi en la personne de M. André Mariaux.

Une voiture dans le lac

ST-GINGOLPH (FAV). — Une voiture vaudoise pilotée par M. André Désarzens, domicilié à Montreux, se dirigeait en direction de St-Gingolph, lorsqu'elle a dérapé à un virage, à la sortie de Meillerie (France).

Un pêcheur, M. René Jacquier, qui se trouvait sur sa barque, tout près de l'accident, a emmené l'automobiliste indemne, mais transi, chez M. Sache, maire et propriétaire d'un hôtel voisin, pour lui apporter quelques soins et lui changer ses vêtements.

En effet, la voiture, après avoir dérapé, a fait trois tonneaux avant de plonger dans le lac, à cet endroit d'une profondeur de 4 mètres. Le conducteur fort heureusement, qui se trouvait seul dans son véhicule, a réussi à sortir et à gagner la rive où il fut recueilli par le pêcheur.

Représentations théâtrales

MARTIGNY — La JOC de Martigny donnera, samedi et dimanche prochains 20 et 21 février, en la salle de Notre-Dame-des-Champs, ses représentations théâtrales.

Au programme : « A la monnaie du pape », comédie gaie en quatre actes de Louis Velle (prix Tristan Bernard 1956) et « L'Ours » farce en un acte d'Anton Tchekhov.

Une voiture sort de la route un blessé

MARTIGNY. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures du matin, un accident de la circulation s'est produit entre Martigny et Charvat.

Une automobile pilotée par notre confrère M. Pierre Anchisi a soudainement dérapé sur la chaussée et traversé la route pour finir sa course dans un talus. M. Anchisi, blessé, a été, hélas, prisonnier de son véhicule jusqu'à environ six heures du matin, heure à laquelle un automobiliste de passage s'est aperçu de l'accident. Transporté à l'hôpital de Martigny, le malheureux a pu regagner son domicile hier dans la journée.

La voiture a subi de gros dégâts. Nous souhaitons à notre ami et confrère un prompt et complet rétablissement.

PATINOIRE DE VIEGE

Mercredi 24 février à 20 h. 15

finale de la Coupe suisse

SC BERN (champion suisse) VILLARS (vice-champion)

Prix des billets : Fr. 4.— Places assises réservées Fr. 6.— Les cartes de bienfaiteurs et les abonnements de la saison 64-65 ne sont pas valables.

Location : Auprès des magasins habituels. P 1302 5

CARNAVAL

Samedi 27 février : Concours de masques
 Dimanche 28 février : Collège - Lundi 1er mars : L'impunicalle nocturne - Mardi 2 mars : Carnaval des enfants

MONTHEY

Tous les soirs, bals jusqu'au matin.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Samedi 20 février à 20 h. 30
Diman. 21 à 15 h. et 20 h. 30
Sophia Loren - Anthony Perkins dans

LE COUTEAU DANS LA PLAIE

L'amour... la suspicion... la haine...

Une affaire policière d'une tension insoutenable

Parlé français - 18 ans rév

Sion - Lux

Samedi 20 février à 20 h. 30
Diman. 21 à 15 h. et 20 h. 30
Leslie Caron - David Niven dans

7 HEURES AVANT LA FRONTIERE

La poursuite infernale ! 3 fugitifs luttent pour la liberté. un grand film d'aventures

Parlé français - 16 ans révolus

Sion - Capitole

Samedi 20 février à 20 h. 30
Diman. 21 à 15 h. et 20 h. 30
James Stewart - Janet Leigh - Robert Ryan dans

L'APPAT

A travers un pays sauvage. quatre hommes et une jeune fille sont livrés à eux-mêmes...

Parlé français - Technicolor 16 ans révolus

Martigny - Etoile

Jusqu'à lundi 22 - 18 ans rév. (Matinées : samedi à 17 h. et dimanche à 14 h. 30)

Un spectacle prestigieux, irrésistible

HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni.

Samedi à 14 h. 30 - ENFANTS dès 12 ans

APRES LUI LE DELUGE !

Diman. à 17 h. - 16 ans rév.

Du suspense... De l'action...

DEFIS A SCOTLAND YARD

Martigny - Corso

Samedi et diman. - 16 ans rév. (Dimanche: matinée à 14 h. 30)

Des aventures incroyables

ROCAMBOLE

avec Channing Pollock et Nadia Gray

Sabato e domenica alle ore 17
Mina e Umberto Orsini in

IO BACIO... TU BACI...

In italiano - 16 anni compiuti

Cinema d'Ardon

Samedi - Dimanche - 20 h. 30
18 ans révolus

JEAN GABIN - NADJA TILLER dans

LE DESORDRE ET LA NUIT

Un grand succès policier-criminel dans la Faune du « Paris la Nuit ».

Riddes - l'Abeille

Samedi 20 - Diman. 21 fév. 20 h. 30 - 16 ans rév.

Le grand, le merveilleux John Wayne dans

COMMANCHEROS

Un formidable super-western d'une classe exceptionnelle.

Sion et la région

LA PREFORMATION PROFESSIONNELLE

Une institution intelligente et fructueuse

SION. — La confiance absolue en la machine est néfaste.

L'homme doit avoir d'abord confiance en ses propres facultés.

Ces facultés doivent être développées au point de suffire à elles-mêmes et apprécier l'aide demandé à la machine.

C'est sur ces principes qu'est basée l'institution des cours de préformation professionnelle.

La commission pour la formation professionnelle de l'Association valaisanne des maîtres menuisiers-ébénistes et charpentiers, avait organisé son premier cours de préformation l'an passé. Les résultats en furent excellents. Les patrons et les apprentis l'ont reconnu. Ils en ont apprécié le côté pratique.

Le cours de printemps 1965 s'est terminé le 17 février. La direction et l'organisation étaient entre les mains du Service cantonal de la formation professionnelle et du directeur du Centre, M. Casimir Rey. En tant que chef des ateliers-école du bâtiment, M. l'architecte Marc Lovay dirigeait le cours réparti entre les moniteurs

maîtres-menuisiers, MM. Balet Bernard, Mayoraz Adolphe et Eyer Herbert.

Les 7 semaines de leçons et exercices doivent initier les apprentis, classés par année d'apprentissage, aux gestes élémentaires de la profession, soit l'utilisation de l'outillage et des machines. Ceux de lère année n'ont travaillé qu'avec l'outillage manuel.

L'emploi de la machine viendra au second cours. Ils ont appris le débitage des bois, le tracé des épures, le report des mesures. Une armoire à outils est à la disposition de chaque apprenti, elle est amplement garnie. L'élève apprend, cela va sans dire, la nomenclature et l'usage de chaque outil. Il apprend aussi leur entretien, leur affûtage, etc.

A la clôture du cours, il était beau

de voir les apprentis donner le dernier coup de ponçage aux pièces qu'ils avaient soigneusement travaillées. Ils ont appris depuis le simple coup de scie et du ciseau jusqu'aux assemblages compliqués, entre autres, une diversité de tenons et mortaises et jusqu'à la queue d'aigle arrêtée.

Les parents des élèves et leurs patrons invités à la leçon de clôture se sont rendus compte du fini des pièces ajustées, sans bavure, sans joint apparent. Et si la direction dit que les frais d'achat des machines et de l'outillage pris en charge par l'Association valaisanne M.E.C. et la commission paritaire professionnelle du bois dépassent les 100 000 francs, on répond : voilà de l'argent bien placé. Cgr.

Assemblée des délégués du parti socialiste

SION (FAV). — C'est aujourd'hui samedi que les délégués du parti socialiste se réuniront, avec, à l'ordre du jour, la nomination du candidat au Conseil d'Etat. Nous savons que le parti socialiste revendique un siège pour sa représentation au Conseil exécutif de notre canton.

Un jeune touriste se blesse

LA SAGE (Uw). — Le jeune Francis Heingisth, âgé de 8 ans, habitant Zurich, en vacances à La Sage, a été victime d'une chute alors qu'il pratiquait le ski dans la région.

Il s'est fracturé la jambe et fut conduit à l'hôpital de Sion.

Vendanges à l'Aula...

SION. — Samedi et dimanche, toutes les vendangeuses du Chœur de Dames de Sion y apporteront à votre intention la récolte de sa belle vigne-musique travaillée par Pierre Girard et Gustave Doret. Le Chœur Ste-Cécile de Leytron, le groupe de danse « Zatchéos » que dirige Monette Daetwyler, Aline Barruchel-Demierre, Maurice Bracy, ténor, Maurice Deléglise, collaboreront aussi à la « Fête des Vignerons ». L'œuvre magistrale et populaire bien connue qui fit les belles heures de Vevey en 1927 et qui porta ses auteurs au faite de la renommée.

Ermitage de Longeborgne-Bramois

Vendredi 26 février commencent les sept vendredis de Longeborgne, durant lesquels les pèlerins se font un devoir de venir vénérer les 7 principales douleurs de Notre-Dame de Compassion.

Des messes seront célébrées à la grotte à 6 heures et à la chapelle à 7 heures et à 8 heures. Il y aura à 9 h. 30 une messe chantée avec sermon. Des confesseurs seront à la disposition des pèlerins dès 5 h. 30 à la grotte et à la chapelle. Nous recommandons aux prières la fin du Concile et la paix du monde.

Des cars partiront de la place du Midi à Sion à 8 h. 15 et de la place Bellevue à Sierre à 7 h. 45.

Attention : Le quatrième vendredi tombant le 19 mars, fête de saint Joseph, cette année nous remettrons au lendemain samedi 20 la célébration de ce pèlerinage.

Ce n'était qu'un feu de broussailles

SION (FAV). — Hier soir, peu après 18 heures, les habitants du quartier de Champsec furent intrigués par un incendie qui semblait s'être déclaré à proximité du terrain de football.

Peu après, la police municipale de Sion était avisée. Elle se rendit aussitôt sur les lieux et devait constater qu'il ne s'agissait en réalité que d'un feu de déchets de bois dont le propriétaire avait volontairement bouché le feu pour s'en débarrasser.

Pas de candidate chez nous

SION (FAV). — Nos relations dans notre édition d'hier qu'une Valaisanne habitant Genève, Mlle Mathilde de Stockalper, s'était portée candidate sur une liste indépendante pour l'élection au Grand Conseil.

Or, il paraîtrait que nos autorités auraient écarté cette candidature, stipulant que la Constitution valaisanne « n'accorde pas le droit de vote aux femmes pas plus que le droit d'être élue ».

Avec « Feu et Joie »

SION (FAV). — Hier, à Sion, le groupement « Feu et Joie », avait organisé une séance d'information pour exposer le travail qui est fait dans le cadre de l'organisation. Nous aurons l'occasion d'en parler prochainement. Des renseignements ont été apportés par Mlle de Sacy, notamment, sur les activités actuelles de cette association dont le siège principal est à Paris, activités qui complètent fort bien celles des organismes existants.

Saxon - Rex

Samedi et dim. - 16 ans rév. Dimanche matinée à 14 h. 30

Fernandel et Bourvil dans

LA CUISINE AU BEURRE

100 minutes de fou-rire !!!

Fully - Ciné Michel

Samedi et dim. - 16 ans rév.

Un immense éclat de rire

LES VEINARDS

avec Darry Cowl et Francis Blanche

Dim. à 14 h. 30 - ENFANTS dès 12 ans

APRES LUI, LE DELUGE !

St-Maurice - Roxy

16 ans rév. - Tél. 3 64 17

Ce soir jusqu'à dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30

Une comédie étourdissante
Dany Saval - Louis de Funès - Dany Carrel - Biraud

UNE SOURIS CHEZ LES HOMMES

Un véritable tourbillon humoristique - Deux cambrioleurs à la petite semaine se laissent entraîner dans des opérations d'envergure

Dimanche à 17 heures

LES PLUS BELLES ESCROQUERIES

Grand succès d'un gala de variétés

SAVIESE (MC). — Il était 8 h. 15 lorsque s'ouvrit le rideau de la nouvelle et splendide salle de spectacle de Savièse. Près d'un millier de personnes avaient tenu à prouver son appui et à remercier les généreux organisateurs de ces spectacles en faveur des enfants handicapés du canton. C'est donc dans une ambiance toute particulière que M. Monnet nous présenta la troupe des acteurs bénévoles et exposa les buts de cette organisation philanthropique. Il passa la parole au président de Savièse, M. Clovis Luyet, qui en termes choisis, remercia la population d'avoir compris le message de cette société de bienfaisance, présidée par Mme Joseph Solioz de Riddes, assistée de Mme Léon Moulin, de Leytron, secrétaire et d'une Saviésanne, Mlle Anne-Marie Héritier, caissière. Puis le spectacle proprement dit commença, et il était de choix, comme vous allez le voir. A tout Seigneur, tout honneur, les Papillons, groupe vocal de Savièse, interpréta avec sentiment et talent différents morceaux harmonisés d'une façon remarquable: Le moine de Solowsky, chant russe, avec un admirable solo de Charles Gobelet, de la Chanson valaisanne; Babylon, negro spiritual; Deb, chant moderne; Le Vieux Joé et Nobody Knows. M. René Bonvin prit la succession des Papillons sur la scène.

Commune de Sion

Mouvement de la population en 1964
Naissances : 372
Décès : 110

Augmentation par la différence entre les arrivées et les départs : 262 262

Augmentation effective : 659

Population au 31-12-1964 : 18 663

A ce chiffre peuvent être ajoutés 1696 saisonniers qui séjournent dans notre commune pendant 10 mois par année.

Constitution du bureau du Conseil général

SION (PG). — Hier soir, le conseil général a constitué son bureau sous la présidence de M. le président Imesch et du secrétaire communal Marguelisch.

Le bureau reste le même que durant la dernière législature alors que la commission de gestion voit à nouveau M. Bernard de Torrenté à sa présidence.

La commission de gestion, formée de cinq membres, sera complétée, comme l'ont prévu les anciens conseillers généraux, de M. de Riedmatten qui était à la tête de cette commission, celle-ci n'ayant pas eu le temps de présenter à l'assemblée ses propositions. Le conseil général a formé en outre une nouvelle commission chargée de l'information du public sur le travail que nos autorités effectuent sur leurs projets etc.

Voici la composition des différentes commissions :

GRAIN DE SEL

On s'occupe de Tourbillon...

— Depuis plusieurs mois, déjà, dans cette rubrique, nous avons alerté l'opinion publique pour que l'on s'occupe de Tourbillon.

— L'idée fait son chemin...

— Oui, mais lentement.

— On ne peut pas aller très vite, car il y a beaucoup à faire pour mettre les lieux en état. Méandre. Vous ne devez pas l'ignorer, vous qui allez souvent sur cette colline.

— Je sais exactement à quoi m'en tenir. Aussi c'est avec plaisir que j'ai vu des messieurs là-haut qui procédaient à des études fort sérieuses.

— Un comité d'action a été créé qui porte le nom de « Pro Tourbillon ». Ceux qui en font partie sont bien décidés à mener à chef les travaux qui s'imposent.

— J'ai lu avec intérêt qu'une séance avait eu lieu à Sion et que l'on envisageait une participation financière du Heimatschutz à la restauration de Tourbillon en y consacrant une part du produit de la vente de l'Ecu d'or, à condition que...

— Que ?...

— Du Valais parte l'élan devant entraîner l'Etat et la Commune de la capitale dans cette action. Mais qui dit Valais dit bien tout le canton, car, en fait, Tourbillon n'est pas qu'une affaire des Sédunois. Il s'agit d'un monument historique qui ne peut pas laisser l'ensemble des Valaisans hors de la question. Car elle se pose, en conscience, à tous les habitants de notre canton. Il faut sauver Tourbillon qui menace ruine.

— Je ne pense pas que les Valaisans refuseront de suivre les appels que ne tarderont pas à être lancés.

— Moi, je suis convaincu qu'ils n'attendent que ça...

— C'est beaucoup dire, mais c'est tout de même avec grande confiance que l'on envisage l'avenir de cette action à laquelle souscriront l'Etat et la Commune sur le territoire de laquelle sont les restes du château. De beaux restes, mon ami, qui doivent être consolidés de toute urgence. L'affaire est importante. Le grotel a été attaché. Il suffit, maintenant, de faire sonner les cloches pour qu'elles soient entendues de tous.

— Ainsi, quand nous aurons fait les premiers pas, l'Ecu d'or viendra à la rescousse... Alors, n'attendons plus... Sonnez trompettes !... Sonnez fort !... Cloches carillonnez !... Il faut sauver Tourbillon pendant qu'il en est encore temps. Demain, il sera trop tard.

Isandre.

Assemblées des détaillants

SION (FAV). — Dimanche 21 février, dès 14 h. 15, se tiendra à la Matze, une importante assemblée régionale des détaillants d'une grande association de notre pays, du canton du Valais.

Président : André Perraudin.
Vice-président : Marcellin Piccot.
Secrétaire : Josef Blatter.
Scrutateurs : Gillioz ; Andréoli ; Marret.

Commission de gestion : Président : Bernard de Torrenté ; membres : Perraudin, Blatter, Piccot, Clerc, Inalbon, Loréan, Pellet, Kuntschen, Géroudet, Joliat, Zermatten, Perrier, Zurmuehle, Jordan.

Commission de développement : Zimmermann, Biollaz, de Kalbermaten, Morisod, Andréoli, Hoffer, Rappin, Genolet, Membrez.

Commission de révision du règlement : de Riedmatten (ancien), Antonioli, Papilloud, Ulrich, Monnet, Rausis.

Commission de presse (nouveau) : Antonioli, Blatter, Micheloud, Guhl, Monnet.

SALLE DE LA MATZE SION

DIMANCHE 27 FEVRIER dès 16 heures

A l'occasion du 25e anniversaire du H.C. Sion



GRAND LOTO FROMAGES 180 FROMAGES 4 PIECES PAR TOUR

ABONNEMENT 13 CARTES POUR 20 FRANCS ABONNEMENT POUR LES 45 TOURS FRS 50.- LE CARTON 2.- FRS

Sierre et la Noble Contrée

«Gigi» de Colette au Casino-Théâtre de Sierre

Fille d'un fantaisiste, érudit et militaire de carrière Sidonie-Gabrielle Colette est née le 28 janvier, 1873 dans le petit bourg de Saint-Sauveur-en-Puisaye.

Dès son enfance, cette fille se montre intelligente et résolue. Elle vit jusqu'à sa vingtième année dans son Bourguignon natal. Déjà, elle compose des rédactions remarquées par ses professeurs. On dit qu'elle a un «beau brin de style». Il est dû aux lectures qu'elle ne cesse de dévorer.

A vingt ans, c'est à Paris qu'elle épouse l'étrange personnage qu'est Henry Gauthier-Villars bien connu à la ronde dans le milieu des lettres sous le pseudonyme de Willy. Ce dernier écrit beaucoup. A la vérité, il dispose de plusieurs «nègres» qui font le travail à sa place. Lui, se contentant de donner le canevas et de corriger les textes. Colette, à ses côtés, s'ennuie d'autant plus qu'elle vit dans un monde frelaté. Il vient à l'idée de Willy de faire écrire Colette. Ce qu'elle fait en remontant le fil de ses souvenirs. Willy signera les premiers livres de Colette. Et c'est la série des «Claudine à l'école» puis «Claudine à Paris», «Claudine en ménage», «Claudine s'en va...» En 1904, elle signera son livre «Dialogues de Bêtes»: Colette Willy. En 1906, c'est la séparation. Désormais, Colette fait route seule et s'impose avec les ouvrages que l'on sait.

Au théâtre! Elle fut danseuse d'abord du music-hall. Une brève carrière qui lui laisse un goût amer. Mais ce bref passage vers la scène lui donne l'idée de tirer une pièce de son roman «Chéri» et joue elle-même le rôle de Léa.

En 1926, «L'Enfant et les Sortilèges» est créé par une troupe de la Comédie Française. C'est une fantaisie lyrique sur une musique de Maurice Ravel.

Elle devient académicienne, tout d'abord à l'Académie Royale de Langue et Littérature française, de Belgique, puis à l'Académie Goncourt.

En 1944, Colette publie son roman «Gigi».

«En songeant à Colette, écrit Thierry Maulnier de l'Académie Française, je puis difficilement échapper à la pensée de ces années 1930 qui furent pour les adolescents de ma génération les années décisives de la fin des études... C'est vers ces années-là que nous découvrimos en effet, Colette, comme nous découvrimos Racine et Gide, Stendhal et Rimbaud, Shakespeare et Proust; il m'est difficile, aujourd'hui encore, de séparer Colette de la vivacité d'une première impression émerveillée. D'autres écrivains nous apprenaient l'angoisse, la volupté, la tragédie, l'orgueil, la révolte, le cynisme, le désespoir, la tendresse humaine, une certaine couleur du monde, une certaine idée de lui, un certain style dans

l'attitude à prendre devant lui. Colette nous donnait le monde, une certaine façon de le goûter, de le respirer, de le manger et de le boire».

«Gigi» n'est rien d'autre qu'une charmante bluette surgie d'un monde un peu particulier où les fastes et les misères s'alternent. Univers 1900 restitué comme une peinture riche en rimes plastiques, en modulations diverses, intense par ses degrés de ton, de force, d'éclat. Peintre de l'âme, Colette met à nu celle d'une fille évoluant dans le demi-monde.

Gigi, ingénue et avertie...

N'en disons pas plus. Ou bien vous avez lu le livre et vous aurez plaisir à voir la pièce; ou bien vous ne l'avez pas lu et vous aurez tout autant de joie à découvrir cette Gigi, incarnée par la jeune vedette Muriel Baptiste, qui sera entourée de Jean-Michel Rouzière (également metteur en scène de ce spectacle), Alice Cocca, Suzet Maïs, Jacqueline Ricard et Philippe Dehesdin.

A ne pas manquer ce rendez-vous qui nous est donné mardi 23 février, au Casino-Théâtre de Sierre.

f.-g. g.

Sortie à ski

SIERRE (It) — Les jeunes de Sierre se retrouveront demain dimanche sur les pentes enneigées de St-Luc pour une sortie à ski à laquelle professionnels et débutants sont chaleureusement invités. Le départ de Sierre est fixé à 7 h. 20 précises et le retour est prévu vers 19 h. 30.

Sur les ondes

SIERRE (FAV) — Les auditeurs qui se sont mis à l'écoute de leur poste ce matin, à 7 h. 05, auront eu la joie d'entendre sur les ondes de Beromunster, «Les Danses valaisannes» de Jean Daetwyler.

Confirmation

CHIPPIS (Ba). — Les enfants de la paroisse de Chippis seront confirmés dimanche prochain 21 février. Relevons que cette cérémonie a lieu à Chippis chaque cinq ans.

La mission de Bossembele, dirigée par des Pères valaisans, est détruite par le feu

SIERRE (FAV). — C'est avec consternation que nous avons appris tout récemment que la Mission de Bossembele, située en RSA (République Centre-africaine) a été complètement détruite par le feu dans le courant du mois de février. Cette mission était dirigée par le révérend père Aloys Gaist, qui a été victime dernièrement d'un malheureux accident et qui se trouve actuellement en convalescence dans une maison de repos du Haut Plateau.

Le père Gaist est bien connu en Valais puisqu'il est originaire de Chamossion. Supérieur de la Mission de Bossembele, celle-ci avait pris un énorme développement et elle avait été aménagée entièrement par des pères

suisses. Le révérend père Jérôme Carrupt, de Chamossion, avait également collaboré à son développement.

En 1955, on y avait notamment érigé une magnifique église.

Et voilà qu'un feu de brousse a ravagé presbytère, église, dépendances, cases africaines. De tout cela, il ne reste que des cendres. Les dégâts sont estimés à environ 250 000 francs suisses.

C'est une épreuve bien douloureuse qui s'abat sur les pères missionnaires qui, pendant de longues années, se sont armés de courage et de persévérance, pour l'établissement de cette mission qui — c'est sûr — devra être entièrement reconstruite.

A travers le Haut-Valais

Un carillon fort sympathique

VIÈGE (Er). — Oublié depuis fort longtemps, le carillon de l'église des bourgeois de Viège est revenu un peu d'un autre monde. Actuellement, on procède à la transformation de la grande horloge du clocher et en même temps que les aiguilles auront une forme moderne, l'annonce de l'heure se fera dans une formule fort sympathique. Cette heureuse initiative a été fort appréciée dans la plupart des milieux et les essais faits ces derniers jours ont été concluants.

Encore un peu de patience et petit à petit ce son de cloche qui nous manquait prendra une place importante dans la vie des gens de l'endroit.

Nos enfants à ski

BRIGUE (PG). — Les écoliers de notre ville partiront, au début de cet après-midi pour profiter des bienfaits que leur procure le ski. Ils seront 250 environ à prendre les cars sur la place de l'école pour se rendre à «Lowinen».

Mort subite

FIESCH (PG) — On vient de trouver morte à son domicile, Mme Hilda Lambrigger-Wellig. Cette disparition brusque a fort surpris la population. Mme Lambrigger-Wellig vivait seule et s'occupait souvent d'œuvres de bienfaisance.

Grosse affaire de montres découverte

DOMODOSSOLA (PG). — Les douaniers italiens viennent de découvrir, non loin de la frontière suisse, dans une petite maison habitée, 1 400 montres pour une valeur de 70 000 francs suisses. Ces montres, toutes de fabrication

suisse, auraient été entreposées là, à la connaissance du propriétaire, semble-t-il, par un Milanais.

La police enquête et se refuse pour cette raison à tous renseignements.

Un conseiller communal de 21 ans

EMBD (PG) — On sait que plusieurs démissions dans les conseils communaux du Haut-Valais ont été présentées. Pour les remplacer, il a fallu parfois avoir recours à de nouvelles élections, les «viennent ensuite» n'existant pas.

Dans la commune d'Embd, un jeune citoyen a été élu conseiller. Il s'agit de M. Léo Lorenz qui n'est âgé que de 21 ans.

Pour remplacer les deux démissionnaires

BLITZINGEN (PG) — Après les deux démissions au Conseil communal du village de Blitzingen, celles du président et du vice-président, le corps électoral sera à nouveau appelé à choisir parmi les siens deux nouveaux conseillers communaux.

Ces élections auront lieu le 28 février prochain.

Soirée annuelle de la Société de musique «Belalp»

NATERS (PG). — La société de musique locale, la «Belalp», organise, ce soir, sa soirée annuelle dans le nouvel hall de gymnastique.

Sous la direction de M. H. Gertschen, les musiciens interpréteront six morceaux, après quoi, la place sera au théâtre. On y jouera en effet une pièce en deux actes. «Im wysse Rössli»

Assemblée du Petit Calibre

SIERRE (Bi) — Cette assemblée s'est déroulée hier soir au café de la Zervettaz sous la présidence de M. Victor de Chastonay. A l'ordre du jour, figuraient notamment la lecture des comptes, le rapport présidentiel, le protocole de la dernière assemblée par Mlle Lucrèce Grandjean.

L'assemblée s'est déroulée dans une ambiance excellente. On y a noté la présence de M. Gaspoz, président cantonal.

Divers changements ont été effectués au sein du comité, mutations ou nominations sur lesquels nous reviendrons.

Une quarantaine de bêtes abattues à ce jour

TOERBEL (PG) — On sait que le service cantonal vétérinaire a découvert, en septembre dernier, un foyer d'infection de bang dans la région d'Ernen, Törbel, etc.

On nous signale qu'à ce jour, une quarantaine de têtes de bétail, composées de vaches et génisses, ont dû être abattues.

Tout laisse prévoir qu'après les vèlages qui se déroulent durant la présente période, le danger sera moins inquiétant.

Pour l'été, un alpage sera réservé spécialement pour les bêtes de la région où la fièvre a été détectée afin qu'elle ne se propage pas plus loin.

L'officier de l'état civil fêté

GRIMENTZ (FAV) — Animation inaccoutumée hier au village de Grimentz où, en présence du Conseil communal et de M. Oscar Schnyder, conseiller d'Etat, on rendait hommage à M. Fernand Loye, qui fêtait ses 30 ans d'activité au sein de l'état civil de Grimentz.

Une réception eut lieu à la cave bourgeoise en présence de M. Schnyder et des autorités communales. Le dîner fut ensuite servi à l'hôtel Marena.

M. Fernand Loye fut chaleureusement remercié; 30 ans... c'est un beau chiffre et M. Loye, connu au village pour son sourire presque perpétuel, a rempli ses fonctions avec toujours autant de dévouement et de bonne humeur. M. Loye est âgé de 65 ans et exerce le métier d'agriculteur. Détail piquant: c'est le dernier propriétaire d'un mulet au village de Grimentz.

Sierre et son Carnaval

SIERRE (FAV) — A l'instar des autres villes valaisannes, la Cité du Soleil prépare elle aussi un carnaval, qui aura lieu le dimanche 28 février, pour la plus grande joie des enfants... et aussi des adultes. La journée sera marquée par le traditionnel cortège des enfants qui d'ores et déjà se prépare activement. A ce sujet, le comité d'organisation a déjà mis au point quelques chars, intitulés comme suit: «Le Château de Bellevue», «L'Ordre de la Channe», «Les Médailles d'Or», «Les Chœurs de l'Armée rouge», «Le Cirque» (animaux, clowns, acrobates), «Les Moulins de la Hollande», «Les insectes», «Les porte-bonheur», «Robinson Crusoe», «Les Négrillons».

Le comité signale également que grands et petits peuvent fournir des thèmes inédits susceptibles de faire de ce cortège une réussite. Des costumes correspondant aux groupes mentionnés plus haut peuvent par ailleurs être obtenus chez Milles Cilette Faust, aujourd'hui le 20 février et demain dimanche 21 février.



Madame Virginie Rosso-Andreo, à Sierre;

Madame et Monsieur Rémy Rouvinez-Rosso, à Sierre;

Madame Mariette Lacia-Rosso, à Sallusola;

Mademoiselle Thérèse Rosso, à Sallusola;

Monsieur et Madame Renaud Rouvinez et leur fils à Sion;

Madame et Monsieur Pierre Salamin-Rouvinez, à Sierre;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

César ROSSO

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 19 février 1965, dans sa 80ème année.

L'ensevelissement aura lieu le lundi 22 février 1965 à 10 heures, à l'église Ste-Croix à Sierre.

Domicile mortuaire: route de Lambertson 20.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

IN MEMORIAM

Robert GRICHTING

1964 — 24 février — 1965

Nos pensées sont près de toi. Rien n'effacera ton cher souvenir.

Tes enfants et ta petite-fille.

Madame veuve Marie SENGGEN, ses enfants et petits-enfants adressent un merci reconnaissant à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie par leur présence, leurs messages, leurs dons de messe et envoi de fleurs à l'occasion du décès de leur cher époux et père.

MONSIEUR

Louis SENGGEN

Un merci spécial s'adresse au Père Janvier, aux Révérendes Sœurs et infirmières de l'hôpital, au Corps de la police municipale de Sion et de la gendarmerie cantonale, aux employés de la maison Senggen électricité, au personnel de l'aérodrome militaire, au chef et aux employés des stations agricoles de Sion et Châteaufeu.

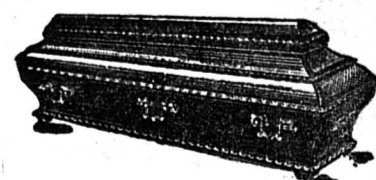
Uvrier, le 19 février.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Ernest ROSSINI

remercie sincèrement toutes les personnes, sociétés, entreprises et maisons de commerce qui, de près ou de loin, par leurs dons de messes, leur présence reconfortante, leurs envois de fleurs ou leurs messages, l'ont soutenue dans cette douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.



POMPES FUNEBRES MURITH

Gérance: Mme Vve A. Walpen
Concessionnaires de la Ville de Sion.
Transports partout.

Tél. Rue du Rhône 10 (027) 2 16 99
Tél. appartement (027) 2 37 70
P. 639 S.

CABINET DE PEDICURE

Rue de la Porte-Neuve 11. Sion
(anc. M. Savioz)

Reçoit sur rendez-vous
Tél. (027) 2 31 23

Se recommande:
Mme Dubuis-Gabioud

P 14111 S

Lisez la «Feuille d'Avis du Valais»

Très profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de leur grand deuil, les familles de

MONSIEUR

Fernand FARDEL

et MONSIEUR

Charly GILLIOZ

remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages ou leur présence, les ont entourées pendant ces heures douloureuses et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

P. 27050 S.

Aardi 23 fev SAINT MAURICE
20 h. 30 Grande salle du Collège

Black Nativity

Avec Marion Williams Bro
Her Joe Mae, Ann Bolder
dans IM et Miro

Location: Librairie Saint Augustin - Saint-Maurice

Nouveau coup d'état au Vietnam

Le général Nguyen Khanh arrêté

SINGAPOUR (Afp). — Le gouvernement Pham Huy Quat a été renversé hier matin à Saigon par des éléments qui lui reprochaient d'être trop obéissant aux ordres du général Khanh, déclare-t-on à Singapour de source diplomatique. Le général Khanh a été arrêté et est gardé à son domicile, ajoute-t-on de même source en précisant que les auteurs du nouveau coup d'Etat sont des éléments pro-américains.

Le coup d'Etat n'a apparemment pas fait de victimes et aucun combat ne s'est déroulé à Saigon. Ce sont des tanks qui ont occupé tôt hier matin les positions stratégiques de la ville, notamment l'aérodrome où tous les vols ont été annulés, précise-t-on toujours de source diplomatique.

On ignore le sort du président du conseil M. Pham Huy Quat, mais suivant certaines informations, il serait également gardé à vue à son domicile.

On ne possède non plus aucune indication sur les instigateurs du coup d'Etat ni sur les unités de l'armée qui l'ont mené à bien.

Le gouvernement de M. Quat avait été formé il y a trois jours après plusieurs semaines de discussions avec les représentants des diverses fractions de l'armée, des bouddhistes et des autres groupes religieux.

Suivant les mêmes sources diplomatiques à Singapour, certaines nominations faites par le premier ministre sud-vietnamien auraient déplu aux instigateurs du nouveau coup de force, de même source on croit pouvoir préciser que ces nominations avaient également déplu au général Maxwell Taylor, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, ainsi qu'au Département d'Etat.

Dans une déclaration, le colonel Nguyen van Thao qui dirige le nouveau coup d'Etat a tout d'abord affirmé que ce nouveau coup d'Etat était dirigé contre le général Khanh. Il a annoncé peu après que le général Tran Thien Khiem, actuellement ambassadeur du Sud-Vietnam aux Etats-Unis, rentrerait demain à Saigon pour prendre la direction du nouveau régime.

On constatait dans le courant de l'après-midi que M. Pham Huy Quat,

l'actuel premier ministre, mis en place il y a deux jours seulement à Saigon, se rendait à son bureau comme à l'accoutumée.

Le colonel Thao qui était attaché de presse à l'ambassade du Vietnam était rentré à Saigon, au début janvier, officiellement pour prendre six semaines de congé. Hier après-midi, à 16 h. 30 (locales), il s'est brièvement entretenu avec un groupe de journalistes à proximité de la résidence du général Khanh.

Il leur a confirmé que l'opération était dirigée contre celui-ci.

Pendant ce temps, la radio diffusait presque sans interruption les premiè-

res proclamations de la « force de défense nationale » qui est le nom de l'organisation militaire instigatrice du coup d'Etat contre le général Khanh.

Cette « force » réclame la formation d'un gouvernement civil fort, le retour de l'armée à des tâches uniquement militaires, la séparation de la religion et de la politique, la mise hors la loi du communisme et du neutralisme, la réforme agraire, le respect des accords internationaux et des droits de l'homme, le maintien du Vietnam parmi les pays libres et l'appui des Américains, « amis du Vietnam, dans la lutte contre le communisme ».

La voix de la révolution, qui a diffusé les premières proclamations dirigées contre le général Khanh, accuse celui-ci d'être un « ambitieux assoiffé de pouvoir ». Elle annonce le retour du général Tran Thien Khiem, au nom de qui parlent les instigateurs du coup d'Etat. Les noms de ceux-ci n'ont pas encore été révélés. On parle toutefois du général Lam van Phat, ancien ministre de l'Intérieur.

Une gare s'effondre sous le poids de la neige



Les chutes de neige de ces derniers jours ont été particulièrement importantes en Italie et en Autriche. Elles ont occasionné d'importants dégâts, comme le montre notre béliro le toit de la gare de Traunstein s'est effondré sous le poids de la neige. Des ouvriers s'occupent du déblaiement.

Protestation du pasteur L. King

MARION (Alabama) (AFP). — Les incidents qui sont survenus jeudi soir à Marion, et qui ont provoqué la protestation de Luther King auprès du ministre américain de la Justice, se sont produits à la suite d'un défilé de 500 à 600 Noirs protestant contre l'arrestation d'un des leurs, militant pour l'inscription des Noirs sur les listes électorales. Trois Noirs et deux policiers ont été blessés et hospitalisés.

Selon les « State Troopers », la bagarre aurait été déclenchée par un Noir, qui avait frappé un « trooper » à l'aide d'une bouteille. Des témoins affirment que les policiers se sont alors jetés sur le Noir, et qu'à ce moment, la mêlée est devenue générale. Un Noir a été blessé de deux coups de feu.

Un correspondant de la chaîne de télévision NBC a été blessé à la tête. Deux reporters de l'agence UPI et un photographe local, qui « couvraient » la manifestation, ont été également blessés.

« Che » Guevara au Caire

LE CAIRE (Afp). — M. « Che » Guevara, ministre cubain de l'Industrie est arrivé hier au Caire, venant de Dar es Salam, pour une visite de quatre jours en RAU.

Selon l'agence d'information du Moyen-Orient, le but, de ce voyage est le développement des relations économiques entre la RAU et Cuba.

Explosion à Copenhague

COPENHAGUE. (ATS). — Un « cocktail Molotov » a fait explosion hier soir dans les locaux de l'agence « Spies » spécialisées dans les voyages touristiques en Espagne. Quelques personnes ont été légèrement blessées.

L'engin avait été déposé dans une serviette, contre un pilier du local, et la police avait reçu, une vingtaine de minutes avant l'explosion, un appel téléphonique anonyme annonçant qu'une bombe allait sauter.

L'agence « Spies » avait fait déjà l'objet de manifestations hostiles, mais jamais de façon aussi grave.

Un journaliste américain a été expulsé d'URSS pour s'être comporté comme un blouson noir

MOSCOU (Reuter). — L'Union soviétique a demandé, vendredi, à M. Adam Clymer, correspondant du « Baltimore Sun », de quitter le territoire de l'URSS pour s'être « comporté comme un blouson noir » au cours de la manifestation anti-américaine qui s'est déroulée le 9 février devant l'ambassade des Etats-Unis.

La décision d'expulser M. Clymer a été communiquée par le ministère soviétique des Affaires étrangères à M. Walter Stoessel, conseiller auprès de l'ambassade américaine.

M. Stoessel a été informé que M. Clymer avait « violé, de la façon la plus flagrante, l'ordre public, frappant au visage un membre de la milice dans l'exercice de ses fonctions officielles ».

Une foule, composée d'environ deux mille étudiants, avait lancé contre l'ambassade américaine, il y a dix jours, des pierres, des morceaux de glace et de fer, au cours d'une manifestation contre les raids américains au Vietnam. La police soviétique avait retenu, pour interroga-

toire, pendant près de sept heures, M. Clymer, aussitôt après la manifestation.

Le ministère soviétique des Affaires étrangères a en outre informé M. Stoessel que le « comportement de blouson noir » de M. Clymer est susceptible de poursuites, conformément à la législation soviétique ». Toutefois, les autorités compétentes ont estimé qu'il était possible de ne pas engager de telles poursuites contre M. Clymer, et ne pas aller au-

delà d'une mesure d'expulsion ». M. Clymer devra quitter l'URSS ces prochains jours.

L'ambassade américaine a précisé que M. Stoessel avait été appelé au ministère des Affaires étrangères par M. Smirnovsky, chef de la section américaine. M. Stoessel a déclaré à M. Smirnovsky que l'ambassade considérait comme injustifiée la mesure prise à l'égard de M. Clymer.

M. Clymer, âgé de 27 ans, était correspondant du « Baltimore Sun » à Moscou depuis moins d'une année. Sa femme, Ann Clymer, a déclaré à un correspondant de presse qui a téléphoné à leur appartement que son mari s'était rendu au ministère des Affaires étrangères.

Bonn invite le gouvernement britannique à appuyer sa politique au Proche-Orient

LONDRES (Dpa). — Le gouvernement de Bonn a invité officiellement vendredi le gouvernement britannique à appuyer la politique de la République fédérale allemande au Proche-Orient.

Il désire, vu l'imminente visite de M. Ulbricht au Caire, que les alliés

occidentaux soulignent que seule la République fédérale allemande a le droit de représenter l'Allemagne.

M. Hasso von Ertzdorf, ambassadeur de l'Allemagne fédérale à Londres, a fait part de cette intention à sir Harold Caccia, secrétaire d'Etat au Foreign Office.

Cette démarche n'a pas été une surprise, vu que le chancelier Erhard avait adressé récemment le même appel aux alliés occidentaux.

Une intervention analogue a été faite à Washington.

Chypriote turc tué

NICOSIE. (ATS). — Un cypriot turc a été tué, vendredi après-midi, par des coups de feu tirés des positions de la « garde nationale », par delà de la ligne du cessez-le-feu, dans la région de Kokkina, indique un communiqué de la force de l'ONU, publié vendredi soir.

Une certaine tension règne dans la région à la suite de cet incident, a précisé un porte parole des « casques bleus ».

Kokkina avait été pendant l'été dernier le théâtre de violentes batailles qui avaient abouti à l'intervention de l'aviation turque.

Message de de Gaulle au prince N. Sihanouk

PNOM PENH (Afp). — « La France a depuis longtemps la conviction — elle l'a dit et répété — qu'aucun règlement durable et réel ne pourra être acquis par le moyen des armes. Seule, une négociation générale peut dégager les perspectives d'un retour à la paix et d'une indépendance réelle des peuples intéressés, ce qui implique nécessairement l'exclusion de toute intervention étrangère au Vietnam, au Laos comme au Cambodge », déclare le général de Gaulle dans un message qu'il vient d'adresser au prince Norodom Sihanouk et que publie hier matin l'Agence khmère de presse.

Le président de la République ré-

pondait à un message, du 11 février, du chef d'Etat khmer lui faisant part de sa vive inquiétude devant l'aggravation brutale de la situation en Indochine, à la suite des opérations militaires américaines au Nord-Vietnam.

Le général dit en outre que comme le prince Sihanouk, il « redoute que cette recrudescence des hostilités puisse conduire à un conflit plus grave et plus étendu » et rappelle que le gouvernement français a lancé, le 10 février, « un nouvel appel en faveur de la réunion d'une conférence internationale », manifestant ainsi « sans équivoque, que la France ne renonçait nullement à faire entendre la voix de la raison et ne ménagera pas ses efforts pour provoquer l'ouverture d'une discussion en dehors de laquelle ne s'aperçoit pas le moyen d'arrêter le développement du conflit et de rétablir la paix ».

Mme Osterwald est morte empoisonnée



Mme Katja Osterwald, épouse du célèbre musicien et « band leader » Hazy Osterwald, est morte dans une clinique d'Arosa, à l'âge de 40 ans, après avoir absorbé une dose exagérée de somnifères. Notre photo montre le couple Osterwald.

Ouverture d'une procédure contre Adolf Hitler... décédé

BERLIN (AFP). — Le parquet de Berlin-Ouest a été saisi d'une demande d'ouverture d'une procédure contre Adolf Hitler, bien que celui-ci ait été officiellement reconnu décédé en 1956. Le parquet a accepté cette demande et va y donner suite, a déclaré à la presse, hier matin, le procureur général de Berlin-Ouest, M. Hans Guenther.

Il s'agit, a-t-il précisé, d'une procédure ouverte « par précaution », afin de prévenir toute surprise ultérieure, au cas où le projet de prescription des crimes nazis entrerait effectivement en vigueur à partir du 8 mai 1965. Le procureur Guenther a fait remarquer que cette précaution allait être prise non seulement malgré la certitude que Hitler est mort, mais aussi malgré le fait que si par miracle il était vivant, il serait maintenant âgé de 76 ans. Par l'introduction de cette procédure, la prescription ne pourrait donc intervenir qu'à partir de la date d'aujourd'hui. Un certain nombre d'au-

tres cas de criminels de guerre sont soumis à la même enquête, a ajouté M. Guenther.

Au cours d'une « table ronde » organisée par le poste de radio berlinois FB, avant-hier soir, le procureur général Guenther s'était prononcé catégoriquement, à titre personnel, contre le projet de prescription des crimes nazis.

Victime d'une avalanche

ALBERTVILLE (Afp). — Une avalanche qui s'est déclenchée en fin de matinée, dans le Vallon de Glière, à 2200 m. d'altitude, à Pralognan-la-Vanoise (Savoie), a emporté cinq skieurs de la station.

Quatre d'entre eux purent se dégager mais le cinquième, découvert inanimé et sur lequel on a tenté en vain la réanimation, devait décéder hier après-midi à l'hôpital de Moutiers.

Rejet allemand des accusations de Nasser

BONN (AFP). — Prenant à nouveau position hier contre les déclarations faites jeudi par le président Nasser, dans l'interview qu'il a accordée à la télévision d'Allemagne fédérale, M. Karl-Guenther von Hase, porte-parole officiel du gouvernement, a catégoriquement rejeté les accusations du chef de l'Etat égyptien. « Lorsque Nasser dit que ce n'est pas un péché d'inviter Ulbricht, nous répondons : la visite d'Ulbricht au Caire porte atteinte aux droits de l'homme, au droit à l'autodétermination, à la charte des Nations unies comme au respect de soi-même sur le plan politique », a-t-il affirmé.

En bref

● AMSTERDAM (ATS). — A l'occasion du 7e centenaire de la naissance de Dante, le Prof. Dr. Reto Roedel, de Saint-Gall, a tenu plusieurs conférences commémoratives dans les principaux centres universitaires de Hollande.

● LIMA (Reuter). — 10 personnes ont été tuées et 30 grièvement blessées, lorsqu'un autobus fit une chute dans des gorges profondes de 106 mètres, près de Trugillo, à 590 km. environ au nord de Lima, selon des informations qui ont atteint la capitale péruvienne.

● TOKYO (Reuter). — Une chaudière à vapeur neuve a fait explosion vendredi dans une usine sidérurgique, dans les environs de Tokyo. 4 hommes ont été tués et 24 blessés.

Feuille d'Avis

J.-J. Rousseau à Confignon

Confignon est un village du Canton de Genève, qui était savoyard (puisqu'il le fut jusqu'en 1815) quand Jean-Jacques, tournant le dos à sa patrie, s'y arrêta sur le chemin d'un exil volontaire, par hasard, semble-t-il. C'était en 1728, au mois de mars, et il n'avait pas encore seize ans, étant né le 28 juin. Il n'y passa qu'une seule nuit, mais cette halte si brève suffit à fixer pour longtemps son destin. Son bagage était mince et son escarcelle légère.

Y avait-il une auberge à Confignon ? Je ne saurais le dire. Le fait est que le curé, M. de Pontverre, lui offrit l'hospitalité, comme c'était alors l'usage.

Ce prêtre était mal disposé à l'égard de Genève et du calvinisme. Il médita de recruter pour l'Eglise romaine ce petit huguenot en rupture de ban. Même on a pensé qu'il pouvait avoir des intelligences dans la ville toute proche. N'ayant pas approfondi la question, je m'en tais. Ce que nous tenons de Rousseau lui-même, c'est qu'il lui remit une lettre qui devait l'introduire auprès de Mme de Warens. Il n'est pas indispensable de présenter cette très curieuse personne. Rappelons cependant qu'elle était d'origine vaudoise ; convertie au catholicisme, elle montrait pour sa religion nouvelle un zèle de néophyte. Ses rapports avec M. de Pontverre s'expliquent facilement.

Imaginons l'adolescent, qui marche vers Annecy, résidence de sa future protectrice. Il est libre, il est seul, et c'est le printemps. Débarrassé de soucis pour l'heure, il jouit pleinement de la nature. Il ne voit point que chacun de ses pas a quelque chose de fatal. Il avance à la grâce de Dieu.

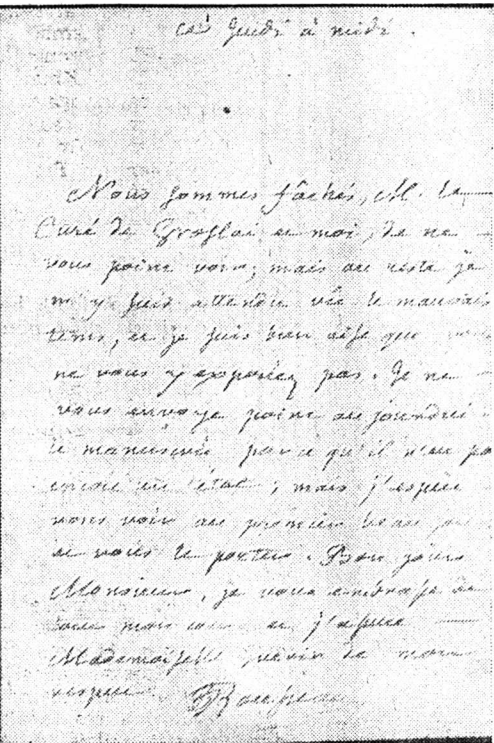
Mme de Warens lui fera bon accueil. Mais bientôt, avec l'évêque, M. de Bernex, elle combinera de prolonger son voyage vers Turin, vers l'hospice de la Confrérie du Saint-Esprit, où, après une préparation incroyablement courte, il acceptera d'abjurer le protestantisme. Les conséquences du passage à Confignon se feront sentir longtemps encore. Après s'être tiré d'affaire tant bien que mal dans la capitale du Royaume de Sardaigne, où il n'eût tenu qu'à lui, peut-être, de faire carrière, dans un coup de tête, Genève lui étant désor-

mais fermée, il ne vit d'autre ressource que de s'en revenir chez Mme de Warens. Pour son bien et pour son mal. Mais je n'ai pas besoin de vous raconter la suite et la fin de l'histoire.

Jean-Jacques Rousseau, pendant des an-

fait sous une pression très forte, fut annulé par un mouvement du cœur.

J'ai voulu revoir Confignon, sous le coiffeau de Bernex, sa vieille église, sa chapelle des Seigneurs, l'harmonieux et vaste paysage du val de l'Aire, avec la chaîne



J.-J. Rousseau avec, à droite, une reproduction d'une de ses lettres.

nées, pratiqua régulièrement la religion catholique. De Lausanne, par exemple, il allait entendre la messe à Echallens, faisant la route à pied, pour son plaisir. Mais quand il revint à Genève en 1744, déjà célèbre, l'admiration et l'amitié qu'on lui témoignait, les souvenirs, aussi, de son enfance firent mûrir en lui la décision de revenir à sa foi première, et il recouvra du même coup sa qualité de citoyen, seul titre qu'il ait voulu porter. Le geste de 1728,

entière du Salève comme toile de fond. Je me suis demandé si l'auteur des Confessions reconnaîtrait, sous son aspect actuel, le petit village où, âgé de seize ans, il avait été sans le savoir à la croisée des chemins. Il a changé beaucoup, s'étant beaucoup agrandi. Mais il s'est développé plus heureusement que nombre d'autres. Le fait d'appartenir à l'histoire ne lui a pas donné la folie des grands.

Henri de Ziegler

UN ENFANT TRISTE DEVENU UN GRAND PEINTRE PESSIMISTE

Il n'est pas d'esprit plus méthodique que Bernard Buffet. Chaque année, il organise une exposition dont le vernissage a lieu invariablement le 1er vendredi de février. Il choisit lui-même exactement la place où seront accrochés ses tableaux et il sait admirablement les faire valoir les uns par les autres. Mais il n'assiste jamais au vernissage.

Il n'a pas manqué cette année à la tradition et il a rapporté, peints à sa retraite du château de l'Arc en Provence, vingt toiles géantes qui sans doute feront sensation. Les dominantes en sont rouge et or et il s'agit d'étranges monstres aux proportions gigantesques, ces créatures qui hantent l'esprit d'un peintre naturellement pessimiste.

Bernard Buffet est le fils d'un petit marchand de cycles du 17ème arrondissement à Paris. Il a vécu une enfance triste de garçonnet chétif et, semble-t-il, peu doué pour les études. Au lycée, il n'ira pas plus loin que la cinquième, mais il semble manifester une telle passion pour le dessin qu'on l'inscrit à un cours du soir. C'est l'époque de l'occupation ; il ne mange pas à sa faim ; il n'aime guère ses camarades de classe. C'est un enfant volontiers solitaire et il ne porte d'amour qu'à sa mère.

Or, il la perdra alors qu'il est à peine âgé de 10 ans. Elle meurt brutalement d'une tumeur au cerveau en Bretagne, où la famille passe ses premières vacances. Bernard désespéré, peint une de ses premières compositions, d'un pessimisme sans limites.

Si le jeune Bernard a choisi d'être peintre, il connaîtra bien des épreuves avant de réussir à s'imposer.

Assez curieusement, c'est un échec qui lui vaudra la gloire : un collectionneur célèbre, le Dr Gerardin, appelé à siéger parmi le jury du Prix de la Jeune Peinture, se voit proposer une toile intitulée « Le buveur assis » par Bernard Buffet. Les autres membres du jury n'apprécient point ce tableau et décident, en

BERNARD BUFFET

dépit de l'insistance du Dr Gerardin, de couronner une toile de Jean Cortot, le fils du virtuose. Le docteur claque la porte, donne sa démission. Comme on lui demande où il va, il répond : « Je vais acheter des Bernard Buffet ».

Il trouve le jeune peintre dans une misérable chambre au sixième dans un désordre indescriptible. Il emporte quatre toiles qu'il paie 10.000 francs. Le lendemain, le directeur de la galerie Drouant-David — qui a réfléchi à l'éclat du Dr Gerardin, se rend lui aussi chez Bernard Buffet, se fait présenter ses toiles et lui signe un contrat.

Depuis 1948, cette année faste pour Bernard Buffet, c'est la gloire et la fortune. Ses toiles sont dans les musées du monde entier et sa fécondité est prodigieuse. Chaque tableau se vend plusieurs millions. Il possède deux magnifiques domaines, roule en Rolls-Royce, s'entoure d'un mobilier d'époque Louis XIII et vit dans un luxe raffiné. Mais il est toujours triste.

Le plus grand étonnement pour tous ceux qui le connaissent, ce fut lorsque ce peintre solitaire décida d'épouser un modèle, Annabel, dont Gisèle d'Assailly a pu dire : « C'est le négatif de sa propre image ». Ces deux êtres que tout semblait éloigner, sinon un goût profond de la vie intérieure, ont réussi à faire un ménage uni. Buffet adore peindre sa ravissante femme et celle-ci admire celui qui est resté un grand enfant triste, qui paraît trouver dans la peinture un moyen d'exprimer sa perpétuelle angoisse.

Buffet peint durant des heures dans une sorte de délire. Il est toujours impeccablement habillé, même lorsqu'il ne reçoit personne. Il adore les objets rares, la belle argenterie, le baroque, les bibelots étranges. Il est gourmand et son grand plaisir est de faire lui-même des plats raffinés, comme on les prépare en Provence.

Ses toiles ont souvent déclenché des polémiques par son goût du monstrueux, son désespoir sans limites. Bernard Buffet en a peu de souci, sa façon ne se compare guère avec celle des peintres contemporains qui, pour la plupart, ne l'aiment pas.

Mais ce peintre inactuel a atteint plus aisément la gloire que les snobs de l'abstrait et du non figuratif.

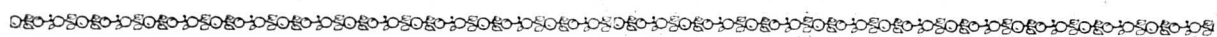
A. S.



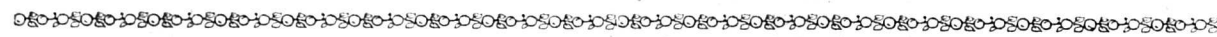
Une autre peinture révolutionnaire : celle de Picasso (ici avec son œuvre « La Colombe »).

Pour le 5e centenaire d'un poète du Moyen Age

LE PRINCE-POETE



CHARLES d'ORLEANS



Un nouveau timbre commémore le cinquième centenaire de la mort de Charles d'Orléans, un peu attendrissant avec son air penché sous son lourd chaperon. Ce fut le plus délicat poète français de son temps, parmi ses rondeaux et ballades plusieurs sont devenus des classiques.

Né en 1391, c'était le fils aîné de Louis Ier d'Orléans, frère du roi Charles VI. On était en pleine guerre de Cent-Ans, la moitié de la France était entre les mains des Anglais. Au Louvre, le roi fou cherchait l'apaisement de ses terreurs auprès de la douce Odette de Champdieu, la reine Isabeau faisait le jeu de ses favoris et même des Anglais. La cour était un nid d'intrigues et dans ce qui restait de la France les factions des Bourguignons et des Armagnacs s'affrontaient.

Charles d'Orléans n'avait que dix-sept ans quand, à Paris, son père fut assassiné par ordre du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, laissant plusieurs fils dont un devait devenir le père de François Ier. Le prince Charles, qui très tôt s'était montré sensible à la beauté et à l'harmonie des rythmes, s'était contenté jusque-là d'étudier les auteurs ia-

tins, de rimer, de jouer du rebec. Pour venger Louis Ier, il se mit à la tête du parti Armagnac.

Le conflit intérieur, pour néfaste qu'il fut, ne faisait pas oublier le péril majeur. Charles d'Orléans était au premier rang de l'armée royale quand Henry V d'Angleterre l'écrasa à Azincourt, en 1415. Prisonnier comme bien d'autres, il fut emmené en Angleterre. Sa captivité fut sévère, mais non point sédentaire. Successivement, il fut incarcéré à Windsor, à Bolingbroke, à Pomfret, à la Tour de Londres, à Hamp-hill, à Wingfield.

De ses hautes fenêtres, il découvrait des paysages vaporeux, voyait serpenter d'autres rivières. Au crépuscule, son rêve rejoignait les belles des légendes et il prenait ses pipeaux. Souvent en esprit, il s'envolait vers la France dont il évoquait la douceur. Débarrassé par force de son épée, le poète composait avec élégance un rondel, une ballade, chantait la nature et l'amour. Son goût de l'étude lui avait permis d'apprendre l'anglais et ses vers s'égrenaient parfois dans cette langue.

Les années passaient. En 1422, Charles VII succédait à

Charles VI et Henry VI succédait à Henry V, se montrant aussi bon geolier que son père. En France, Jeanne d'Arc délivrait Orléans, était victorieuse à Patay, faisait sacrer le roi à Reims, était brûlée à Rouen en 1431 mais peu à peu les Anglais étaient repoussés hors du royaume.

Loin du tumulte des armes, dans ses tours, Charles d'Orléans continuait à rêver, à rimer, à chanter. Il ne fut libéré qu'en 1440, après vingt-cinq ans de captivité.

Retiré dans son château de Blois, il ne pensait plus à guerroyer bien que la guerre de Cent-Ans ne fut pas encore terminée. En ce moyen âge finissant, il se consacrait à la poésie et aux arts.

Comme les chroniqueurs et les savants latinistes, les troubadours, les ménestrels, les jongleurs, les danseurs étaient toujours sûrs de trouver au château bon accueil et bonne chère. François Villon vint là, dit-on, montrer sa verve et faire appel à la bourse du généreux seigneur. Le poète Olivier de la Marche s'attarda longuement dans cette atmosphère d'amitié.

Très jeune, Charles d'Orléans avait perdu sa femme,

Isabelle de France. Il épousa la princesse Marie de Clèves. Au château de Blois, on ne tenait pas pour autant cour d'amour, mais cour d'aimable savoir, de joie de vivre en compagnie des muses.

Charles d'Orléans vieillissait dans le contentement à l'écart des intrigues de cour. Le roi Louis XI méprisait les raffinements poétiques et musicaux, mais ne contrariait en rien les douces manies d'un oncle considéré fort inoffensif.

En 1462, Marie de Clèves donna à Charles d'Orléans un fils, le futur roi Louis XII. Pendant quatre ans, les ébats de l'enfant remplirent son cœur de gratitude.

Le doux prince-poète s'éteignit paisiblement à Blois le 4 janvier 1465. En français, en latin, en anglais, il avait composé 400 rondeaux, 102 ballades, 131 chansons.

Et dans bien des écoles, les enfants de France chantent encore avec ses mots le retour du printemps :

Le temps a laissé mon manteau
De vent, de froidure et de pluie
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau.

R. Maumont.

La lèpre

face à l'amour...

Quinze millions de lépreux dans le monde! Quel étonnement, n'est-ce, pas pour nous autres civilisés contemporains des spoutniks, bombe H et autres rayons de la mort! Quel chiffre insolite, impensable pour nous occidentaux confortablement assis devant notre poste de télévision en train de suivre le dernier match du Tournoi des Cinq Nations ou la pièce up to date de Monsieur Anouilh!

Nous qui imaginions la lèpre disparue, perdue quelque part dans les ruelles étroites de cités médiévales ou la jungle insondable d'un plateau de Bornéo. Et pourtant la lèpre existe toujours étroitement surveillée certes, combattue, jugulée, souvent guérie mais bien actuelle. Si nous ne nous en doutons pas, si parfois aussi nous ne daignons pas le savoir, si ça ne nous concerne pas, c'est qu'il y a une autre forme de lèpre celle du cœur et de l'âme avec son cortège d'ignorance, de préjugés, d'égoïsme et de lâcheté. Quinze millions de lépreux dont 80% pourraient être guérissables à condition de recevoir un traitement approprié.

CE QU'ETAIT LA LEPRE

Une maladie honteuse et terrifiante qui remonte à six siècles avant J.-C. époque où l'Inde l'avait baptisée: Kustha, et la Perse Pisiga. Hérodote, historien grec, nous indique que les malades ne pouvaient entrer en communication avec les autres habitants d'une ville, qu'ils étaient même exclus de la cité. Moïse avait pris de sévères mesures contre eux. Ils devaient circuler le visage voilé, signalant leur présence en criant: Impur! Impur! Déjà c'était l'abandon, la relégation, l'ostracisme.

AUJOURD'HUI CELA A-T-IL TELLEMENT CHANGE

Si nous recueillons encore les confidences de Raoul Follereau ce pionnier de la bataille contre la lèpre, il semble qu'il y ait beaucoup de progrès à accomplir pour abolir les préjugés qui s'attachent à cette maladie: «Le lépreux se sachant banni, proscrit, maudit, répugne à se faire soigner parce qu'au bout du recensement il y a la léproserie et que cet établissement est encore trop souvent une sorte de prison et d'exil. Chassés de leur foyer, de leur village, dans certains pays je les ai vus mélangés aux fous ou bien parqués dans de véritables camps de concentration avec fils de fer barbelés, gardiens et mitrailleuses. J'en ai même trouvé enfermés dans un cimetière tandis que dans quelques tribus on les oblige à se donner la mort». Je crois que l'apogée de l'horrible a été atteinte dans ce village anonyme chinois où les lépreux ont été placés dans un pré dont l'herbe arrosée de pétrole a flambé sous l'impulsion d'une main humaine! Pour ceux qui auraient été tentés de fuir, des mitrailleuses bien placées achevaient la besogne!! Il n'y a que quelques années seulement (sic).

Où pour beaucoup encore la lèpre est le danger qu'il faut écarter à n'importe quel prix, le malade contagieux, irrécupérable, un être perdu pour la société, un mort vivant enseveli dans un linceul de mépris.

LA LEPRE EST RAREMENT CONTAGIEUSE ET PARFAITEMENT GUÉRISSEBLE

L'Organisation Mondiale de la Santé, la plus haute instance internationale dans ce domaine déclare:

— La lèpre est infiniment moins contagieuse que la plupart des autres maladies infectieuses communes, environ 7% de malades contagieux.

— Un mari ne transmet pas la lèpre à sa femme. Sur deux cents malades mariés seulement deux cas de contagion.

— N'importe qui ne peut pas avoir la lèpre. Il existe une prédisposition déterminée. Si le terrain n'est pas favorable, même placé en contact étroit avec un malade une autre personne échappe à la contagion.

— C'est une maladie guérissable. Beaucoup de malades reçoivent leur exeat et retournent chez eux.

— La lèpre n'est pas héréditaire. Même si la maman est atteinte on ne doit pas suspendre l'allaitement maternel. Au contraire, les sulfones s'éliminent dans le lait qu'absorbe le bébé ce qui constitue un contre-poisson efficace. Plus vulnérables que les adultes les gosses ne contractent que très rarement la maladie de leurs parents. Les enfants lépreux sont accueillis dans des établissements spécialisés où ils poursuivent normalement leurs études.

— La conférence de l'O.M.S. tenue à Tokio en 1958 recusa à l'unanimité la ségrégation obligatoire.

LA JOURNEE MONDIALE DES LEPREUX

1954. Premier appel de Raoul Follereau. Pour la première fois on voit ce spectacle unique et merveilleux: dans les villes proches de léproseries des cortèges se forment. Des femmes et des enfants les bras chargés de cadeaux poussent la porte que l'on ne refermera plus et entrent remettre aux malades la joie de leurs présents.

1955. Dans 60 pays, 150 postes de radio ou télévision annoncent la IIIe Journée Mondiale. De Tananarive à la léproserie de Mangarano un train spécial transporte 2000 personnes pour une visite de sympathie.

1956. En Nouvelle Calédonie, le Gouvernement, le Conseil Général et la population participent à une fête au sanatorium de Ducos. Un crédit de 2 millions d'anciens francs est voté.

1957. A Fort de France, une foule de visiteurs se rue sur les stands de la kermesse organisée par les malades. On danse tous réunis une partie de la nuit.

1958. A Bamako, République du Mali, 30 000 personnes visitent les malades.

En 1959: 82 pays. En 1960: 88 pays. En 1961: 116 pays. En 62: 117 pays. En 1963: 120 pays s'associent à cette campagne.

Le président Kennedy, le Colonel Nasser, les présidents Sékou Touré, et Fulbert Youlou pour ne citer que ceux-là se joignent à S. M. Farah Diba et au chef spirituel des Bouddhistes de Chine pour souligner le retentissement universel de ce rendez-vous d'amour.

Quel est le rôle de cette journée? A la fois obtenir que les malades de la lèpre soient soignés comme tous les autres malades, en respectant leur dignité et leur liberté d'hommes et surtout guérir les bien-portants de leur peur absurde, parfois criminelle qu'ils ont de cette maladie et de ceux qui en sont atteints.

lement connue a permis par son abnégation suprême que cette île maudite du Pacifique soit baptisée désormais Ile de l'Amitié: «Sa charité pour les lépreux était sans limites. Il donnait tout ce qu'il avait aux indigents et n'attendait aucun remerciement de ses secours. Il s'oubliait, ne se souciait aucunement de ses propres souffrances, ni de sa pauvreté, ni de s'exposer à la contagion, son seul désir était d'aimer et d'aider ses frères déshérités». Deux mois avant sa mort il écrivait: «Je tâche de gravir tout doucement mon chemin de croix, j'espère me trouver bientôt au sommet de mon Golgotha.» Tant qu'il vit un peu clair il persista à réciter son bréviaire et il commença chaque nouveau minuit avec l'ardeur d'un séraphin. Le chancre envahissant la trachée artère progressait et l'empêchait de dormir plus d'une heure ou deux par nuit. Victorieuse, la lèpre l'avait saisi à la gorge, aux poumons, à l'estomac, aux entrailles. Privation très sensible, ses plaies aux mains ne lui permettait plus de dire la messe. Il répétait toujours: «Je suis très heureux et très content» et il s'éteignit rayonnant de bonheur.

A côté de cette figure célèbre il y a tous ces missionnaires, toutes ces sœurs au dévouement inlassable: 97 léproseries missionnaires réunissent près de 30 000 malades et les Sœurs apportent leur concours précieux dans 122 léproseries officielles où 50 000 malheureux se confient à leur bienfaisante sollicitude. N'est-ce pas Sœur Anne-Marie, Mère Gallican, avec respectivement 51 et 56 ans au devant de la misère et du malheur? A l'époque des records cela vaut une distinction spéciale.

«Oui, à force d'héroïsme, de volonté, de sainteté dans les pays où la lèpre est encore une maladie maudite, l'Eglise a, renouvelant l'antique droit d'asile, ouvert des refuges aux lépreux et, avant même qu'on pût les soigner,



Léproserie de Marane - Madagascar - Sœur Anne-Marie, 51 ans de service.

munies et également protégés par elles.

— Nul n'a le droit d'attenter à leur liberté, ni de la restreindre, de quelque manière que ce soit, lorsqu'ils sont atteints d'une forme non contagieuse ou lorsqu'ils sont en possession d'un certificat médical attestant qu'après traitement tout risque de contagion a disparu.

— Lorsque l'état du malade impose son isolement temporaire et durant la période de traitement, il devra être assimilé aux tuberculeux en ce qui concerne les secours auxquels il pourra prétendre et les garanties professionnelles qui lui seront assurées.

Il faut donner aux malades non contagieux les moyens et le désir de retourner dans la Société. Une allocation leur serait versée lors de visites trimestrielles auxquelles ils devraient consentir pour un contrôle de leur état.

Même irrécupérables pour les plus gravement atteints, infirmes ou mutilés ils n'en demeurent pas moins des hommes. Pour ceux-là la création d'hospices, de villages isolés s'impose où ils vivront entre eux et où tout sera fait pour adoucir leur sort.

Les trois points essentiels de cette charte ont été adoptés par l'Assemblée Nationale Française, dans un vote unanime, le 25 mai 1954.

Actuellement 23 pays ont suivi le mouvement et une grande espérance est née de «guérir les bien-portants».

LE VAGABOND DE LA CHARITE

Qui êtes-vous Monsieur Raoul Follereau? Car il n'est pas possible de nos jours d'évoquer la lèpre sans parler de l'homme qui, avec le Docteur Schweizer a le plus contribué au 20e siècle à attirer l'attention du monde entier sur ces ex-parias de la Société.

Qui êtes-vous en plus de votre licence de philosophie, votre lavallière noire, votre canne de jonc, votre sourire conquérant, votre éloquence fulgurante, votre foi splendide au service de 15 millions de lépreux et votre titre de président de l'Ordre de la Charité?

Vous êtes d'abord celui qui avez décidé que les lépreux étaient des hommes comme les autres et qui depuis plus de 30 ans s'acharne à le prouver. Vous êtes ce poète, journaliste ou tribun empanaché de lyrisme et d'idéal, qui avez entamé cette année votre 31ème tour du monde et qui avez embrassé des milliers d'êtres qui, pour la plupart, avant de vous connaître étaient condamnés à périr le plus tôt possible pour débarrasser le genre humain de leur encombrante présence.

En pleine guerre, vous avez permis de savoir par vos appels pressants, sincères et souvent bouleversants, qu'après de ceux qui ont peu de choses il en est d'autres qui ont encore moins et c'est ainsi qu'en pleine guerre (1942) vous avez réussi à récolter l'argent nécessaire à la fondation d'un centre modèle celui d'Adzopé en Côte d'Ivoire: 600 lits, des maisons de pierre blanche, un potager, une école, une crèche. Les familles de lépreux enfin ne seront plus disloquées!

Vous êtes ce messager de l'espérance qui avez d'abord souri et tendu la main — quand vous ne l'avez pas embrassé — à votre frère déshérité.

Vous êtes Papa Raoul, pour les Noirs, le Père des Lépreux selon les Grecs, Rau Maire ou te Aroha c'est-à-dire Fleur de l'Arbre de Charité pour vos amis de Tahiti.

Vous êtes celui qui chaque année employez la moitié de votre vie à convaincre les bien-portants qu'ils peuvent et doivent faire quelque chose et l'autre moitié, ce voyageur infatigable qui peut parcourir 100 000 kilomètres en trois mois et visiter 40 centres et 50 hôpitaux, partout attendu, acclamé, réclamé comme un père: «Qu'est-ce que ça peut faire qu'on leur donne quelque chose si on ne leur donne pas la main?»

Vous êtes celui qui quémandez en vain la valeur de deux bombardiers aux deux grands réunis, parce qu'un avion vaut cinq milliards et qu'avec le prix de deux appareils vous pour-



Tahule, section 62. A son arrivée R. F. est reçu par une ancienne malade qui lui offre cinq colliers fleuris.

ET L'EGLISE QU'A-T-ELLE FAIT?

Tout, avant que la science n'intervienne et beaucoup encore aujourd'hui où il reste tant à faire.

C'est sur eux que le Christ inclina le plus souvent sa compassion et c'est à l'Eglise que revint pendant des siècles la joie de les aimer. Saint-François d'Assise, Saint-Louis, Saint-Martin ont fleuri leurs actes de dévouement d'un exemple vivifiant qui enrichit leur légende. Le bon Père Damien, dont l'épopée est universel-

elle a redonné à leur vie désespérée un sens et un espoir».

LA CHARTE DES LEPREUX

A quoi bon arracher un homme à la lèpre s'il demeure tout de même un «lépreux»?

Présentée par Raoul Follereau à l'Organisation des Nations Unies cette Charte des Lépreux peut se résumer en trois points:

«Les lépreux sont des hommes comme les autres, soumis aux lois com-

riev couvrir de sulfones tous les lépreux de la terre.

Vous êtes celui qui se console de leur indifférence en montrant ces deux alliances qu'un jeune homme vous remit un jour selon un vœu de ses défunts parents alors qu'il ne lui restait que ça pour tout bien.

Vous avez souri quand on a pu croire que vous aviez fait beaucoup de bruit en Afrique pour brigner la députation (sic).

Vous vous demandez pourquoi vingt-deux pays afro-asiatique ont un jour sollicité pour vous le Prix Nobel de la Paix.

Vous donnez un grand coup de chapeau au courage magnifique de Schweitzer.

Vous restez confondu d'admiration devant cette religieuse, tout entière au service de ses malades et qui débarque à vingt-deux ans sur la Côte des Esclaves — ironie des mots — pour y mourir après un demi-siècle de don de soi.

Vous êtes tour à tour le chantre d'Edmond Rostand ou de Saint-François d'Assise, de Saint-Vincent de Paul ou de Pasteur.

Vous auriez aimé avoir des enfants, vous n'en avez pas, c'est cela qui vous a permis de constituer sinon un foyer au moins un équipage avec une épouse vertueuse.

On vous demande qui prendra le relais après vous, vous répondez: «La providence y pourvoira, après tout sera-ce utile maintenant que le cri d'alarme a été jeté?»

Vous avez distribué plus de deux milliards d'anciens francs en vivant sur votre propre personnel, entouré d'un personnel bénévole à peine 5% de frais généraux avec tous ces voyages, tout ce courrier, toutes ces démarches.

Vous écrivez que le bonheur est la seule chose que l'on possède quand on l'a donné et vous savez que vous avez raison quand vous me montrez la photo d'Adrien, ce lépreux aveugle et mutilé des mains qui vous a envoyé le fruit d'une collecte auprès de ses semblables dans la souffrance, avec ces mots: «Tu m'as ouvert les yeux sur la misère de mes frères et j'ai tendu les mains pour eux».

On appelle ça un lépreux! Puisse-nous être en aussi bonne santé que lui et tous les lépreux du monde seront guéris.

Henri Bressant



Léproserie Farafingana (Madagascar) M. R. P. docteur Zevaco

SWEDA 
A DIVISION OF LITTON INDUSTRIES

CAISSES ENREGISTREUSES SA

Entreprise mondiale de la branche « machines de bureau » et « machines électroniques » cherche, pour sa filiale de Lausanne (zones de vente cantons de Vaud, Genève et Valais) et sa filiale de Bâle, pour entrée le plus tôt possible, des

COLLABORATEURS d'organisation et de vente

(nationalité suisse).

pour compléter son équipe dans le cadre de son extension nouvelle.

Activité : conseil de la clientèle du commerce de détail et vente de nos caisses enregistreuses mondialement connues, ainsi que conseil dans les questions de vente, les problèmes d'organisation et les systèmes de décompte (instruction préalable assurée).

Nous exigeons : formation commerciale avec, si possible, quelques connaissances en comptabilité. Nous demandons de la part de nos collaborateurs de la satisfaction au travail, de l'esprit d'initiative, du tact et du talent dans les négociations, éventuellement maturité ou diplôme commercial. Age idéal : 25 à 38 ans.

Nous offrons : travail indépendant, bon esprit de travail, formation spéciale approfondie et assistance permanente de la direction de vente ; rémunération proportionnelle au rendement avec fixe, commission et dédommagement des frais, semaine de cinq jours, excellentes institutions sociales.

Les candidats sont priés de faire leurs offres de service, en joignant une photo, un curriculum vitae avec photocopie de certificats et un échantillon de leur écriture, à l'adresse suivante :

SWEDA SA. 2 GRAND-PONT - LAUSANNE
à l'attention de M. Eric Krauthammer.

P 1490 L

GRAND RESTAURANT à Berne
cherche pour tout de suite ou
date à convenir :

filles de buffet

débutante acceptée.

Nourrie et logée. Bonne occasion pour apprendre l'allemand.

De même

filles de restaurant

Bon salaire.

Faire offres à :
Grand Restaurant, Bürgerhaus —
Berne - Tél. (031) 22 46 31

P 1158 Y

PENSION « LES MELEZES » aux
HAUDERES cherche pour le 1er
avril

1 cuisinière

1 sommelière

connaissant les 2 services

et

2 jeunes filles

de 16 à 18 ans.

Tél. (027) 4 61 55 P 17213 S

HOTEL DU VALAIS CENTRAL
cherche

un chef de cuisine un commis de cuisine

pour la saison d'été, début juin
au 20 septembre.

Faire offres avec prétentions de
salaire sous chiffre P 27246 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

NOUS CHERCHONS

palefrenier

Entrée tout de suite.
Bons gages assurés.

S'adresser au Club Equestre à
Vétroz.
Tél. (027) 4 13 33 P 27256 S

COMMERCE DE SION cherche

un chauffeur-livreur

aimant le contact avec la clien-
tèle. Possédant permis de ca-
mion et de voiture. Entrée de
suite ou à convenir. Place stable
à l'année.

Faire offres sous chiffres P 51039
à Publicitas, 1951 Sion.

FAMILLE BELGE, catholique, av.
un enfant de 6 ans, établie à
Anvers, cherche

jeune fille ou dame seule

sachant aider au ménage et s'oc-
cuper de la petite. Vie familiale.
Bon gage. Certificats de bonne
conduite exigés.
S'adresser jusqu'au 27 février à
Madame De Bruycker, Résidence
Crans-Soleil, 4me Est, Crans s.
Sierra - Tél. (027) 7 14 54 - pour
prendre rendez-vous.

P 17234 S

CHERCHONS
pour entrée de suite

1 mécanicien 1 laveur-graisseur 1 manoeuvre de garage

Garage des Alpes SA, Martigny
Tél. (026) 6 12 22

Ofa 06.109.53 L

IMPORTANT fabrique de la
Suisse orientale (secteur bâti-
ment) recherche pour entrée im-
médiate :

employé (e)

pour la correspondance française
et travaux de bureau.
Bonne rémunération et possibilité
d'apprendre l'allemand.

Faire offres écrites à :
GRIESSER S. A. - Aadorf (TG)

MD 4 W

« ZURICH »
Compagnie d'Assurances

NOUS CHERCHONS :

COLLABORATEUR QUALIFIE

pouvant être formé ou engagé comme Chef de
notre service des sinistres.

Nous demandons : — Collaborateur doué d'une forte personnalité.
— Parfaite connaissance des branches « Accidents »
et « Responsabilité Civile ».
— Pratique dans le règlement des sinistres.
— Candidat bilingue aura la préférence.

Nous offrons : — Poste indépendant.
— Activité variée et intéressante se déroulant en
partie à l'extérieur.
— Au besoin, nous mettons voiture à disposition.
— Salaire et gratification en rapport avec l'import-
ance de la fonction ainsi qu'avec les capacités
professionnelles du candidat.
— Prestations sociales étendues.
— Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae
et copies de certificats à :

BRUCHEZ & BACHER
Agence générale pour le Valais
SION
Place de la Gare

Toute offre sera examinée avec une rigoureuse dis-
crétion.

P 27181 S


Roco

cherche

Représentant

pour le canton du Valais, parlant les deux langues,
bonne présentation, énergique et persévérant, for-
mation commerciale et expérience des voyages.

Aide efficace de la fabrique, rémunération en rap-
port avec les performances, institutions sociales.

Offres détaillées avec photo, curriculum vitae, cop-
ies de certificats et prétentions de salaire à

Conserves Roco Rorschach

9400 Rorschach

P 36 G

EDIVAL

SOCIETE VALAISANNE D'EDITION
cherche

SECRETAIRE

de langue maternelle française, connaissances d'al-
lemand, versée en sténo et dactylo.

Nous offrons place stable, travail intéressant, varié
et bien rémunéré pour candidate sachant faire preu-
ve d'initiative.

Offres avec curriculum vitae, photo et copies de cer-
tificats à

EDIVAL S.A.

Rue Centrale 6 — Tél. (027) 5 67 12 — SIERRE

P 310 S



APPRENTISSAGES

Professions :

mécanicien
serrurier de construction
mécanicien - électricien
monteur - électricien
dessinateur de machines
(construction de machines et appareils) •

Durée de l'apprentissage : 4 ans.

menuisier

Durée de l'apprentissage : 3 ans et demi.

employé de laboratoire

(Chimie)
Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Age d'admission minimum : 15 ans révolus. Entrée en apprentissage :
2 août 1965. Examen d'aptitude : avril 1965 sur convocation personnelle.

Séance d'information pour parents et intéressés : samedi, 27 février 1965,
14 h. Foyer Alusuisse, Sous-Géronde, Sierra. Inscriptions jusqu'au 31
mars 1965.

ALUMINIUM SUISSE SA - Usines valaisannes - 3965 CHIPPIS

P 276 S



cherche pour son dépôt de Sion un

CHAUFFEUR - VENDEUR

pour la vente et livraison des produits LEISI, aux
magasins d'alimentation du Valais.

Il s'agit d'une place de grande responsabilité et
confiance pour laquelle nous offrons un très bon
salaire fixe avec provision sur les ventes, frais, etc.,
ainsi que caisse de retraite.

Prière d'adresser offres détaillées avec copies de
certificats et photo à :

LEISI S.A., Fabrique de Produits Alimentaires,
Case postale, 4600 OLTEN 1,
Tél. (062) 5 96 55 - int. 16.

MD 3 On

Importante industrie **LIEGE** pour
ISOLATION, largement introduite
en Suisse, cherche pour les can-
tons encore libres

voyageur

bien introduit auprès des Entre-
prises du bâtiment, de couvertu-
re, isolations, etc. Nos voyageurs
sont informés du présent avis.

Offres sous chiffre 60069-26 à
Publicitas S.A., 1000 Lausanne.

ON CHERCHE

jeune fille

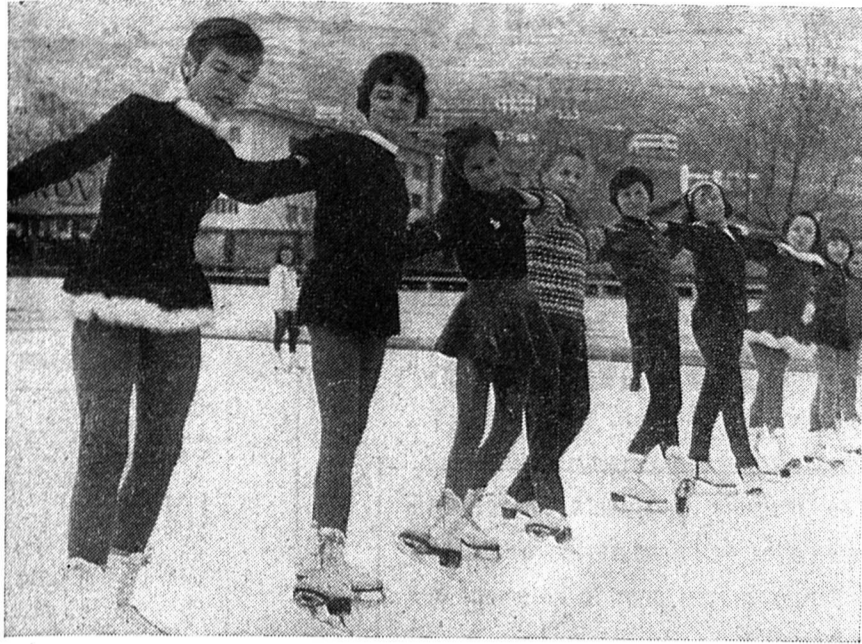
sérieuse pour le ménage et un
peu d'aide au magasin et un
jeune

porteur

consciencieux. Vie de famille.

Offres à Boulangerie - Pâtisserie
Hausammann, Winkelriedstr. 2,
8006 Zurich - Tél. (051) 28 19 97
P 2306 Z

Sion : Ecole de patinage artistique



Ces demoiselles répètent pour le ballet

Le mouvement est lancé, et bien lancé. Il convient de relever le dévouement inlassable de l'équipe dirigeante du Club des Patineurs de Sion et la première visite faite auprès de ces personnes laisse clairement cette impression de travail constructif préparé dans une ambiance saine. Si l'effectif des adultes se tient dans la bonne moyenne, le nombre de près de 80 enfants inscrits est tout simplement renversant. Je connais bien des clubs de grandes villes qui voudraient pouvoir disposer d'un effectif aussi important.

Un sport ingrat

En pénétrant sur la glace lors d'un récent entraînement, j'ai été agréablement surpris de l'application de tous ses enfants. Mais il convient

Comité en charge

Président : M. Marcelin Clerc ;
Vice-président : M. Albert Schroeter ;
Secrétaire : Mme Paulette Bonvin ;
Caissière : Mme G. Reber ;
Commission technique : M. Raymond Mottier, président ;
Secrétaire : Mme Gianadda ;
Costume et musique : Mme Favez ;
Section loisirs : Mme Lescaut, M. Toni Bortis.

d'abord de relever le sport ingrat qu'est le patinage artistique. En effet, combien d'heures doivent passer ses adeptes pour perfectionner un même mouvement. Alors que les autres enfants patinent dans tous les sens sur une patinoire, « les artistiques » suivent toujours le même dessin sur la glace que ce soit un « huit » simple, le huit avec la boucle, un double huit, le changement de quart, le braquet, etc., tous termes techniques schématisés sur la glace. J'ai toujours établi une comparaison entre les joueurs de hockey et les patineurs artistiques en pensant que si les premiers nommés avaient autant de patience et de persévérance pour perfectionner un mouvement que les seconds, le niveau du hockey remonterait en flèche en Suisse.

Et une chose qu'il convient de ne pas négliger et peut-être de rappeler, tous nos grands internationaux ont pratiqué le patinage artistique et Hans Durst (Davos), fut même champion suisse de patinage artistique.



On met du sérieux dans cette école

enseignent l'ABC du patinage. Il y a naturellement des classes de débutants, de moyens et d'élèves plus avancés. Les deux professeurs exercent une surveillance générale et prennent à tour de rôle un élève plus avancé, alors que les moniteurs, qui mettent tout leur cœur dans la tâche confiée, font de l'excellent travail.

Les effectifs

Fondé en 1957, année de l'ouverture de la patinoire, le club des Patineurs compte actuellement :

- 78 enfants inscrits ;
- 20 adultes membres actifs ;
- 120 membres passifs.

Une cinquantaine d'enfants suivent régulièrement les entraînements du mercredi soir et du samedi après-midi.

Tests demain, gala dimanche prochain

Demain dimanche, le Club des Patineurs de Sion fera disputer les tests des petites classes dans le cadre



Les moniteurs et les professeurs, Mlle Zehnder et M. Inauen

parfois hésitants mais qui mettent tout leur cœur dans l'exécution de tous les mouvements qui leur sont commandés. Une chute et vite on se relève pour suivre les camarades. Tant les petites filles que les petits garçons mettent déjà beaucoup de grâce dans l'exécution et naturellement les fillettes — on me le pardonnera — déjà un brin de coquetterie, que j'apprécie beaucoup car elles sont adorables dans leur petit costume, fait souvent avec tant d'amour par les doigts de fée de la maman.

L'organisation

Enseigner ce sport à une cinquantaine d'enfants nécessite naturellement une organisation impeccable afin que l'on perde le moins de temps possible.

Le professeur, M. Charly Inauen, qui a déjà formé nombre d'élèves dont les couples Gerda et Ruedi Johner, Yves Aellig et Monique Matthis, Christine Bouillod, Jacqueline Zehnder, etc., qui exerce son activité depuis deux saisons à la patinoire de Sion, peut en assumer l'organisation technique. Les deux professeurs, MM. Inauen et Mlle Zehnder, ont formé des moniteurs parmi les membres du club qui eux, prennent chacun une classe d'enfants et leur

du club et de nombreux enfants subiront le baptême de l'examen de IVe classe. Nous leur souhaitons déjà à tous de réussir. Mais une élève plus avancée, Mlle Elianne Widmer, se rend à Genève pour passer la médaille d'argent de l'Union suisse de



La surface de glace est bien occupée

Les présidents

Il convient de préciser que le club s'est fondé sous l'impulsion de M. Rudolf Taugwalder. Voici quelles sont les personnes qui ont présidé aux destinées du C.P. Sion :

- M. Willy Pfister ;
- M. Raymond Mottier ;
- M. Marcelin Clerc.

patinage. Patineuse d'une classe certaine, la jeune représentante séduisante doit passer brillamment cette médaille. Les vœux de la « Feuille d'Avis » l'accompagne dans la cité de Calvin.

Et dimanche prochain, ce sera le gala de clôture qui se veut modeste cette année, mais qui séduit. Car il reflétera la vie même du club, les enfants se produisant, ainsi que les



Malgré l'apprentissage, un regard vers le photographe.

meilleurs adultes, alors que quatre professionnels bien connus prêteront leur précieux concours. Nous publierons les noms une fois l'accord définitif enregistré. Et une présentation de patinage d'ensemble est mis au point avec beaucoup de soin par les exécutants et les réalisateurs.

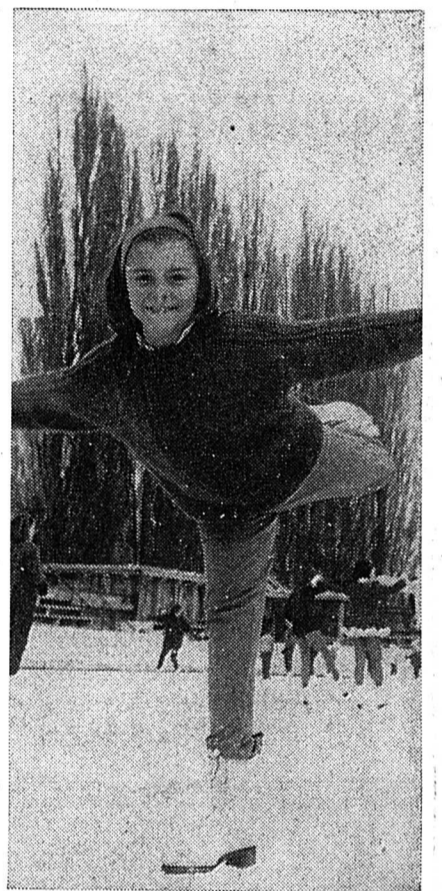
Les problèmes du club

Comme toutes les sociétés qui exercent une grande activité, le Club des Patineurs de Sion connaît quelques problèmes qui peuvent devenir parfois des crises internes. Le souci c'est que de nombreux jeunes éléments délaissent le patinage artistique entre 14 et 16 ans. Mais, à mon avis, les dirigeants ont vu juste, dans le déploiement d'activité auprès des enfants. S'il reste dix adeptes de ce beau sport sur les 50 enfants à l'entraînement ce jour, le succès sera total, car les effectifs vont se renouveler chaque année et une ou deux médailles d'argent par saison prouvent la grande vitalité d'un club. C'est le vœu que formule notre journal pour M. Clerc et ses nombreux collaborateurs. Car c'est près de la jeunesse que nous rencontrons le plus de satisfactions.

Georges Borgeaud.

Les professeurs successifs

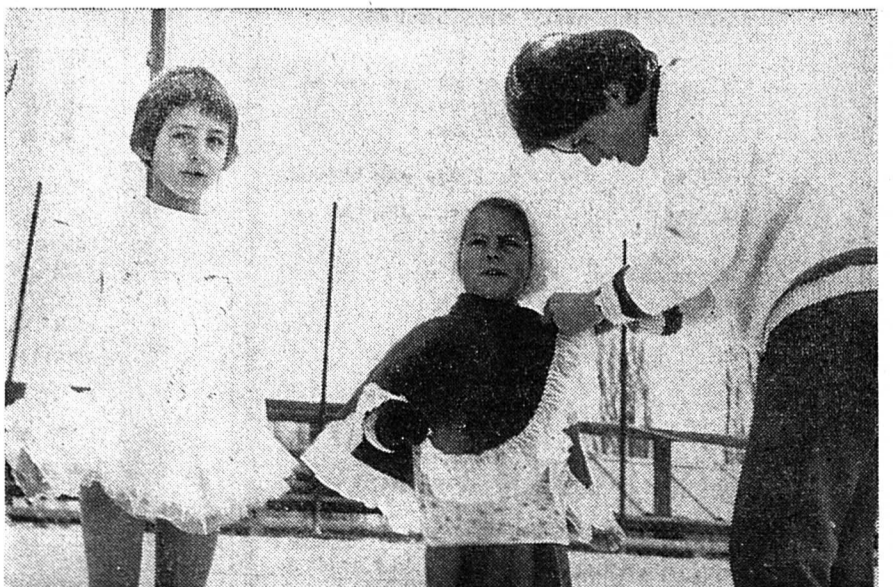
- M. Rudi Lang ;
- Mlle Lilliane Crosa ;
- M. Charles Inauen ;
- Mlle Jacqueline Zehnder.



La valeur n'attend pas le nombre des années



Le regard connaisseur de M. Inauen.



L'essayage des costumes mérite une attention particulière

Producteurs valaisans :



Nous vous recommandons les engrais

Pour vignes :

BELVITI 4.7.12.2.4
PHOSKANIT 6.12.18

pour la prairie :

COMPLET 5.8.10 et 5.8.15

pour vignes et prairies :

SUPER-POTASSIQUE 10.20 et 15.25
et sans oublier notre

Valhumos

Complet organique de première qualité.
En vente dans tous les commerces de la branche.

Agent général pour le Valais :

LIAND & HERITIER
Produits du sol

SAVIESE - Tél. (027) 2 32 84 et 2 59 07

P 128 S

Confirmation

VOTRE ENFANT SERA ELEGANT
S'IL EST HABILÉ
AU MAGASIN SPECIALISE

AU NOUVEAU-NE - SIERRE

Mme Morand - Bât. Beauregard P 109 S

En toute saison,
des aliments frais,
grâce au
congélateur
Bauknecht!

En toute saison, des aliments frais, grâce au congélateur Bauknecht! Le congélateur Bauknecht conserve pendant des mois viandes, volailles, fruits, légumes, baies, fromages et beurres. En toute saison, vous pouvez offrir à vos hôtes les plus délicates friandises. Quatre modèles: 110, 170, 340, 450 litres, à partir de fr. 798.-, Bauknecht connaît vos désirs, Madame!

Bauknecht

Les produits Bauknecht sont en vente dans les magasins d'électricité et dans les commerces spécialisés. Sur demande, Elektromaschinen AG, 5705 Hallwil, tél. 064 541771 vous indiquera l'adresse de ses représentants.

163

A LOUER à Châteauneuf - Conthey

dans immeuble neuf, libres de suite,

APPARTEMENTS

3 PIECES Fr. 230.- plus charges
4 PIECES Fr. 275.- plus charges

Communications C.F.F. et Postales,
Centre COOP, à proximité.

Se renseigner à la

Société Immobilière Valmont S. A.
CHATEAUNEUF - CONTHEY

Tél. (027) 4 17 64 - 4 14 77 P 27145 S

Meubles à crédit

SANS

réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer. (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 855.- **22.-**
A crédit Fr. 977.- Acompte Fr. 185.- et 36 mois à

SALLE A MANGER 6 pièces dès Fr. 658.- **17.-**
A crédit Fr. 756.- Acompte Fr. 144.- et 36 mois à

STUDIO COMPLET 15 pièces dès Fr. 1686.- **44.-**
A crédit Fr. 1921.- Acompte Fr. 337.- et 36 mois à

SALLE A MANGER teak 6 pièces dès Fr. 1188.- **31.-**
A crédit Fr. 1354.- Acompte Fr. 238.- et 36 mois à

SALON-LIT 3 pièces dès Fr. 575.- **15.-**
A crédit Fr. 655.- Acompte Fr. 115.- et 36 mois à

CHAMBRE A COUCHER "LUX" dès Fr. 1375.- **36.-**
A crédit Fr. 1571.- Acompte Fr. 275.- et 36 mois à

1 pièce et cuisine dès Fr. 2117.- **55.-**
A crédit Fr. 2415.- Acompte Fr. 435.- et 36 mois à

2 pièces et cuisine dès Fr. 2711.- **71.-**
A crédit Fr. 3098.- Acompte Fr. 542.- et 36 mois à

3 pièces et cuisine dès Fr. 3119.- **82.-**
A crédit Fr. 3576.- Acompte Fr. 624.- et 36 mois à

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR!!

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON pour DOCUMENTATION GRATUITE

Nom/Prénom :

Localité :

Rue/No :

TINGUELY AMEUBLEMENTS

BULLE

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville
direction Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

GRAND PARC A VOITURES
PETIT ZOO

22 vitrines d'exposition permanente

P 13-22 B

TAPIS SULLAM

La plus grande maison spécialisée en Valais
REPARE
vos
TAPIS D'ORIENT
nettoyage
Tél.
(026) 6 13 52
MARTIGNY
Avenue Nlle Poste
P 181 S

A VENDRE

Simca 1000

mod. 1964, 20.000 km.

S'adresser pendant heures de bureau tél. (027) 2 11 40.

P 27218 S

De retour de l'exposition féline internationale je vends

1 chaton siamois

mâle, seal point.

S'adresser par écrit avec offre d'achat à Fr. sous chiffre P 27219 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

bonne vache

de race, ainsi qu'une vache prête au veau.

S'adresser chez Roh Rémy - Grimisual.

P 27225 S

A LOUER grand choix de

COSTUMES DE CARNAVAL
perruques, etc.

Mme Ebener, 1 rue des Hôtels, Martigny.
Tél. (026) 6 13 14

P 65170 S

A LOUER pour Fr. 5.- par mois

piano d'étude

Tél. (026) 6 17 63 Martigny.

P 65172 S

A VENDRE

1 VACHE

et
1 TAUREAU
de 15 mois. Bonne ascendance laitière.

S'adresser à Formaz André, Chamaille s. 1937 Orsières.

P 65178 S

A VENDRE

1 Morris 850

modèle 1963, blanche, en parfait état.

Garage des Nations 1950 Sion.
Tél. (027) 2 36 17

P 372 S

A VENDRE

voiture

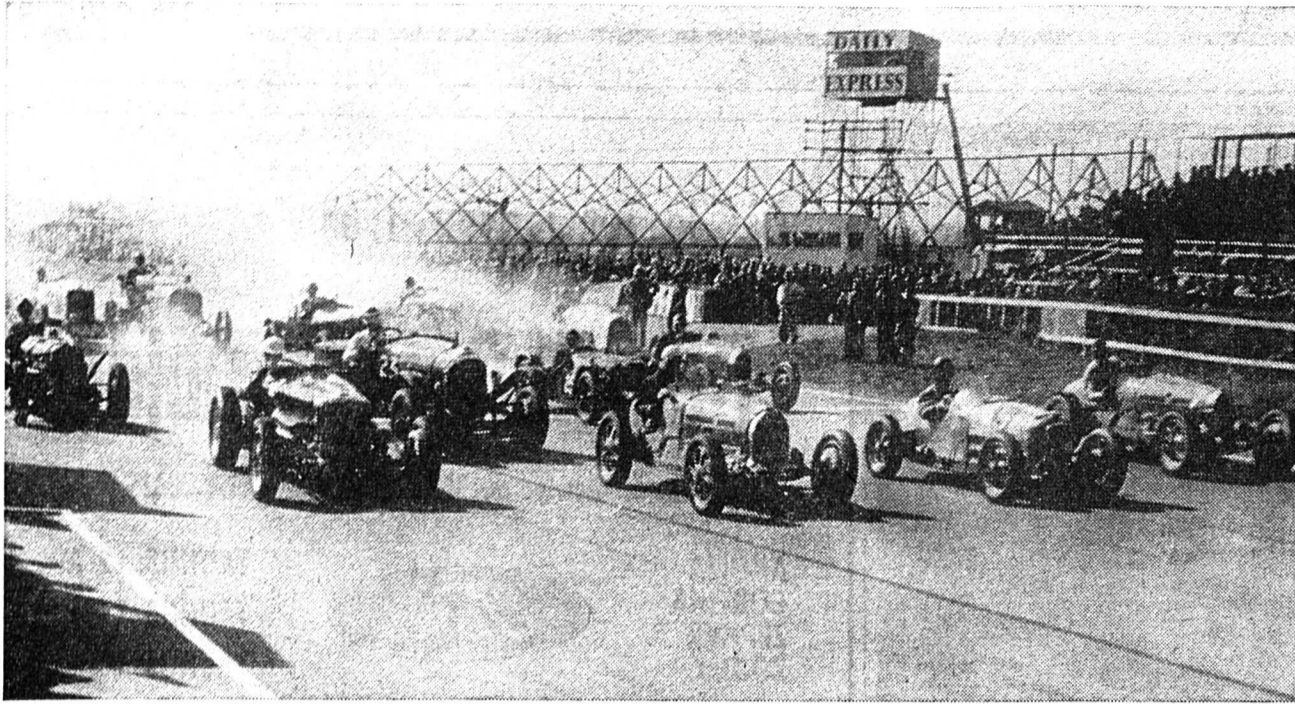
VW

modèle 1956, entièrement révisée, prix à convenir.

S'adr. à Edouard Biollaz - 1891 Massongex.
Tél. (026) 6 32 55

P 27190 S

La semaine à la Télévision romande La semaine à la T



Lundi 22 février à 19 h. 40 : CINEMATOMOBILE 1918-1935, l'automobile à la recherche de la vitesse.



Vendredi 26 février à 20 h. 35 : LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE, « ce glorieux passé », avec Betty Hutton et Don Amèche.



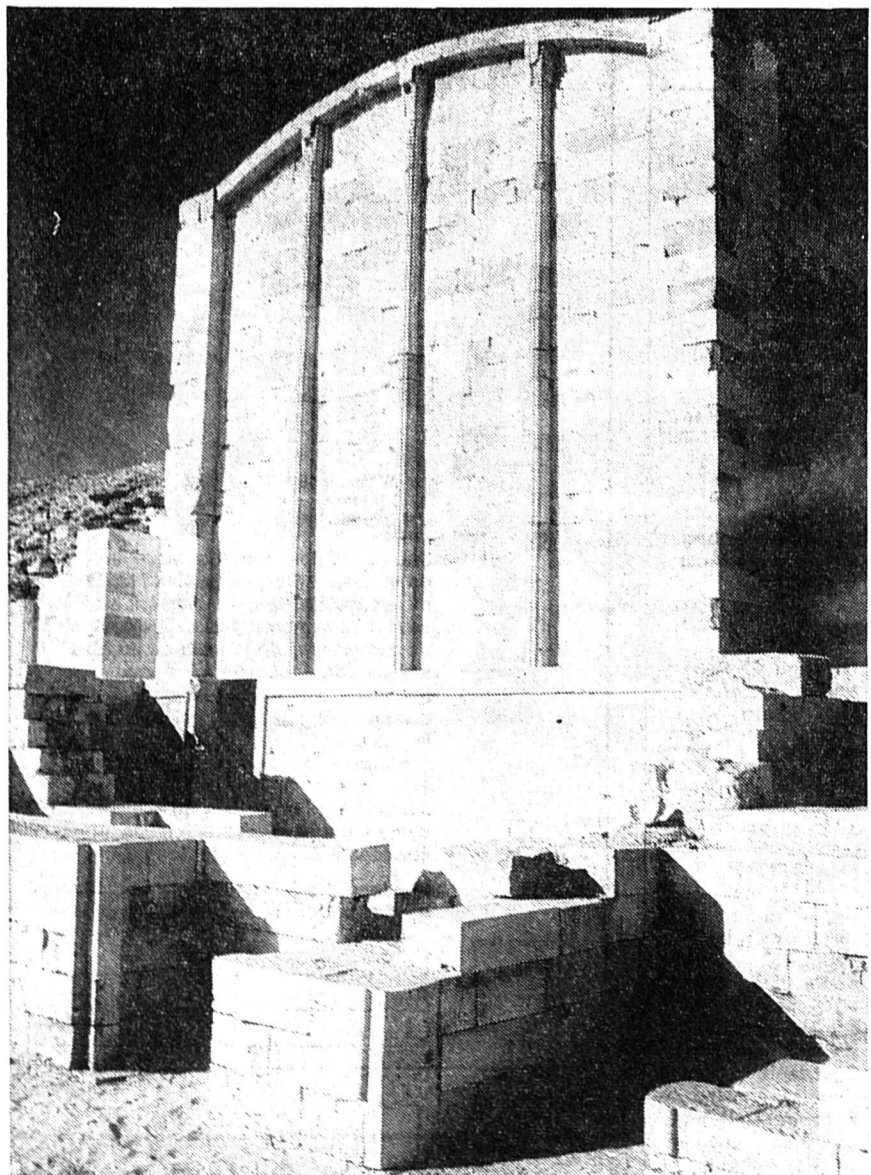
Mercredi 24 février à 20 h. 35 : DANS LE VENT, un divertissement pour la jeunesse, avec Sophie Darel.



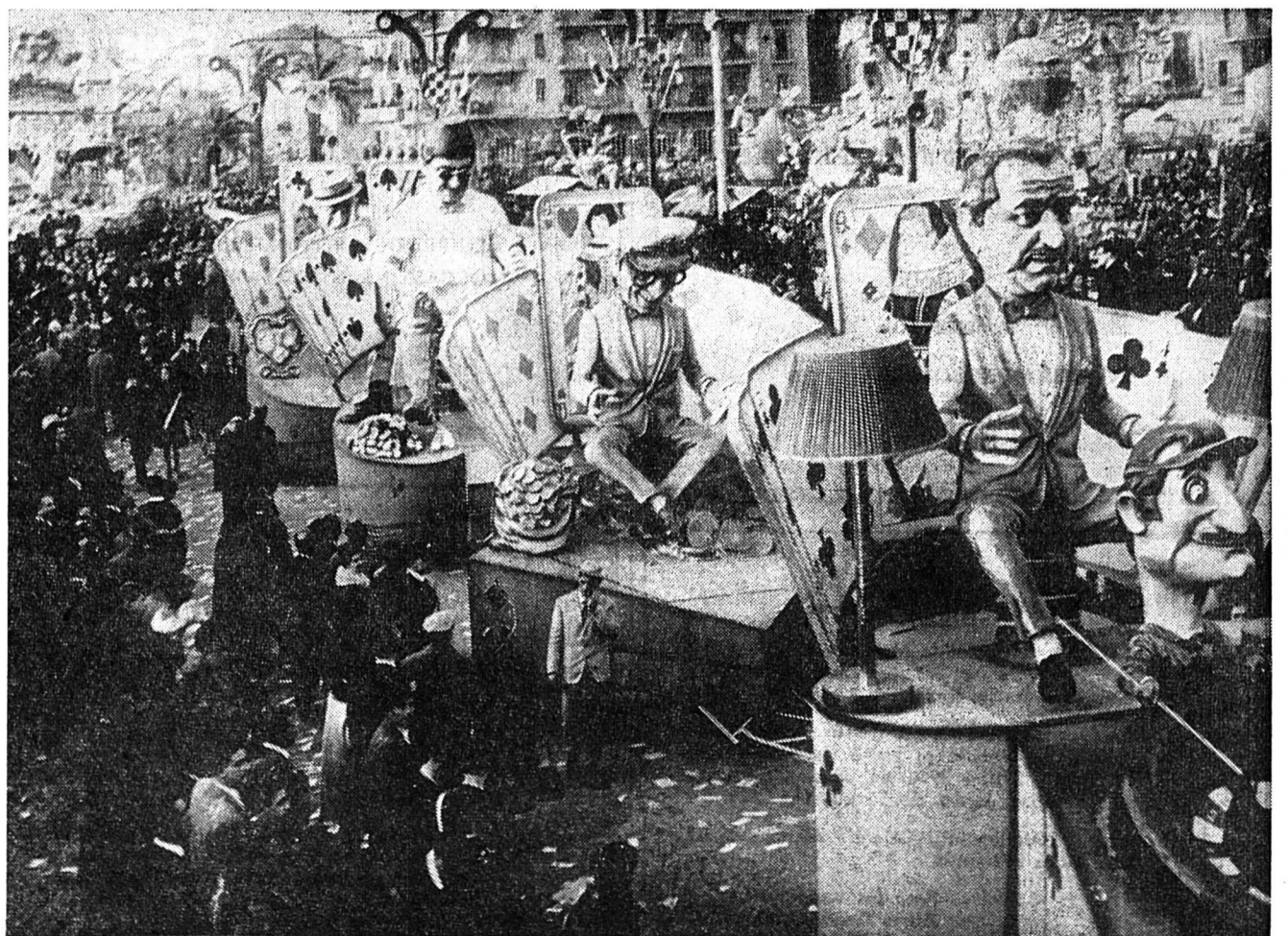
Mardi 23 février à 21 h. 30 : L'HOMME QUI AIMAIT LES JOUETS, avec Jeanne Moody.



Mardi 23 février à 21 h. 30 : L'HOMME QUI AIMAIT LES JOUETS, une aventure du Saint avec Roger Moore.



Vendredi 26 février à 21 h. 25 : L'HOMME A LA RECHERCHE DE SON PASSE. L'Egypte : les découvreurs. Saqqara, une chapelle de l'ensemble funéraire de Djezer. (2800 av. J.C.).



Dimanche 21 février à 15 h. 30 : EUROVISION, le carnaval de Viareggio.

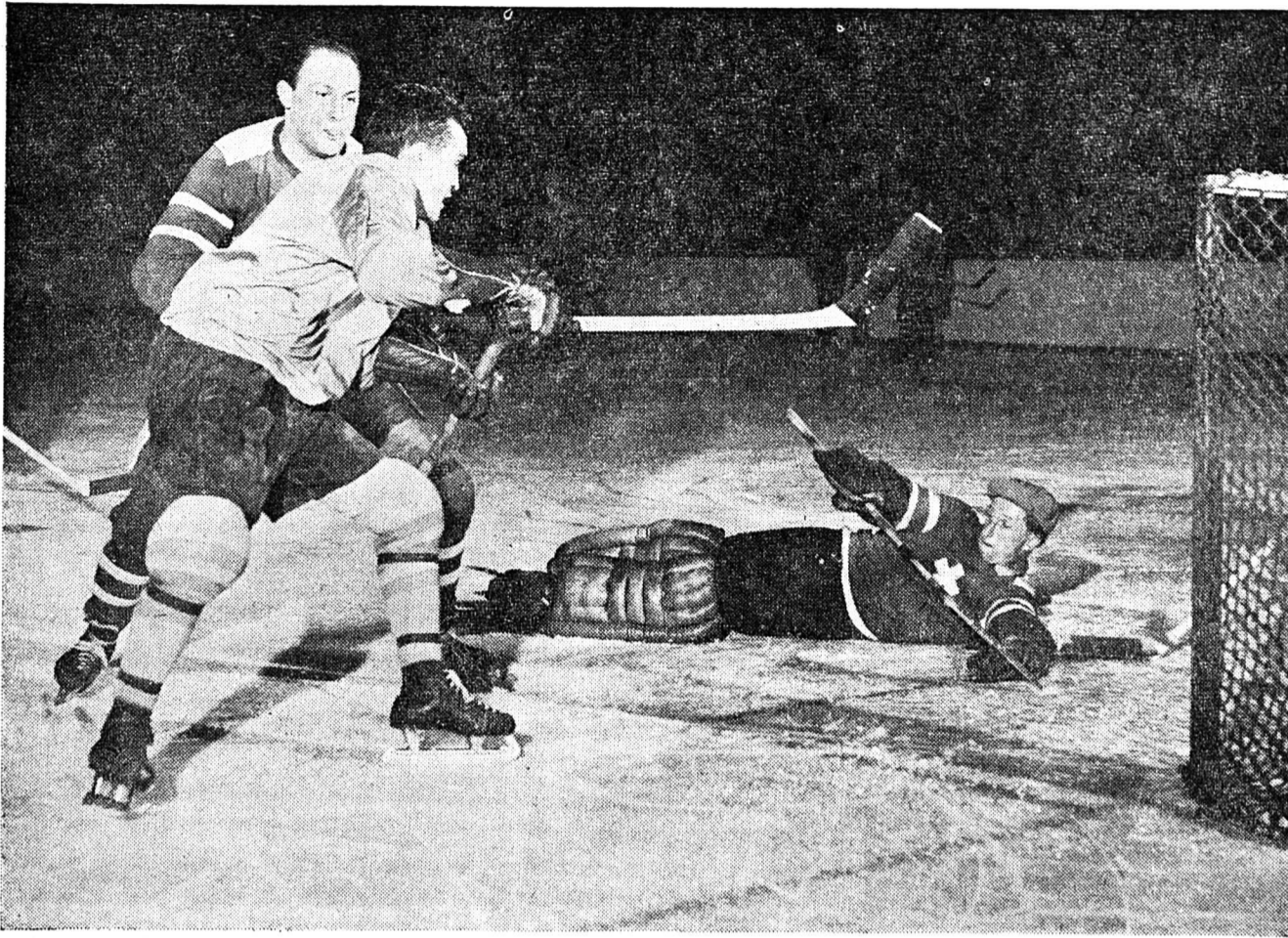
Samedi 20 février
au SNACK-CITY - SION dès 16 heures

LOTO

de l'Association Suisse des Invalides
Section du Valais Romand

NOMBREUX ET BEAUX LOTS

P 26957 S



Voir ça!

Oui, tout le monde veut assister au déroulement des Championnats du monde de hockey sur glace, aux rencontres de grande classe et passionnantes qui auront lieu en Finlande du 3 au 14 mars.

Vous pourrez suivre de près les péripéties les plus attachantes de cette compétition car la Télévision suisse retransmettra tous les matchs importants en direct ou en différé.

Vous avez certainement un téléviseur? sinon, n'hésitez pas, il est encore temps de vous rendre chez un installateur concessionnaire! Vous trouverez l'horaire précis des retransmissions dans l'organe officiel de publication des programmes.

Pro Radio-Télévision

POUR L'ENTRETIEN DES SOLS... A LA PLANTATION

Il vous faut : DU FUMIER

ou

(rationnel et rapidement assimilable)



COFUNA

FUMURE ORGANIQUE - M.O. = 50% - NPK = 1-1-1

En vente chez :
les commerçants et les coopératives de la branche.

P 515 S

CARNAVAL 1965

ATTENTION! Achez tous la

CON FUSION

dès samedi 20 février.

Tout sur le
CARNAVAL A MARTIGNY 1965.

Manifestations, informations, confusions.

P 27258 S

MOLLENS

Café - Restaurant de la Mi-Côte

Dimanche 21 février

BAL

SKI-CLUB MONT BONVIN

Ambiance - Gaieté

Machines à café

Conti

ENTRETIEN - REPARATION
OCCASIONS INTERESSANTES

J. Giroud, Villeneuve VD

Tél. (021) 60 13 77

P 31633 L

AVIS

La Société de Consommation « La Ménagère »
à Contthey-Place

met en soumission le poste de

GERANT de son Café.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Président de la Sté M. Marc Germainier, à Pont-de-la-Morge ou au siège de la Société.

Les offres doivent parvenir à la même adresse.

VENTE AUX ENCHERES

Les hoirs de Candide Massy, Vissoie, exposeront en vente aux enchères, au Café du Marché, Villa-Sierre, le samedi 27 février, à 17 h.

1. Champétroz-Villa (au-dessus de l'ancienne clinique Beau-Site) vigne de 965 m² (No 2909 - 2910 - 2980, en un seul tenant).
2. Zerveltaz, jardin de 35 m², No 1423.

Pour renseignements, Café du Marché, le 27 février dès 16 heures.

Pour les vendeurs :
Aloys Theylaz, notaire
Tél. 5 12 14

P 26877 S

Dès le 1er janvier 1965

Distributeur officiel

pour le district de SIERRE et le HAUT-VALAIS

ANGLIA
CORTINA
ZEPHYR
ZODIAC



TAUNUS 12 M
TAUNUS 17 M
TAUNUS 20 M

COMETE - MUSTANG



Tél. (027) 5 03 08

DISTRIBUTEURS LOCAUX :

GARAGE THEODULOZ
GRONE

Tél. (027) 4 22 80

GARAGE DU LAC P. BONVIN
MONTANA

Tél. (027) 7 18 18

NOS VENDEURS :

A. SEWER - LOECHE

J. BRIDY - SION

Tél. (027) 5 32 77

Tél. (027) 2 55 83

P 387 S

A VENDRE MACHINE A LAVER

de marque, tout automatique, d'exposition, ne nécessitant aucune installation, en 380 et 220 volts. - Garantie et mise en service d'usine. Gros rabais - Facilités.
Faire offres par écrit sous chiffres 7.120-16 à Publicitas - 1950 SION.

IVRE...

De quelle façon un alcoolisme cesse complètement, s'enivrer, vous indique notre prosp. grat. Ecrivez discret.
Saron-Laboratoire, Sulgen/TG

A VENDRE

10 m³ de

fumier

On échangerait év. contre du foin.

S'ad. à Aymon Emile, 1966 Ayen-Place.

P 27146 S

Carnaval

Location de beaux et nouveaux costumes de repassage! Confortablement assise devant votre Adora, vous vous contentez de commander de la main ou du pied une machine qui, faite pour gagner du temps, garantit un linge impeccablement calandré. Equipée d'un cylindre dont la longueur idéale (65 cm) est conforme aux recommandations de l'IMS, Adora est d'autant plus appréciée dans les intérieurs modernes qu'elle provient d'une fabrique d'appareils ménagers suisses: la Zinguerie de Zoug SA.

Madame E. Frachebourg, couture - 1907 Saxon

Tél. (026) 6 25 74

P 27108 S

A VENDRE

hangar

de 24 m. de long sur 6 m. largeur, hauteur 7 m., charpente état de neuf, pouvant convenir comme garage ou atelier mécanique. Charpente à l'intérieur pr 1 palan de 7 tonnes. Démolition à la convenance de l'acquéreur. Pour renseignements tél. (027) 4 62 96 des 19 h. 30.



Adora

Une Adora pour repasser votre linge: rien de tel pour éviter les inutiles fatigues du repassage! Confortablement assise devant votre Adora, vous vous contentez de commander de la main ou du pied une machine qui, faite pour gagner du temps, garantit un linge impeccablement calandré. Equipée d'un cylindre dont la longueur idéale (65 cm) est conforme aux recommandations de l'IMS, Adora est d'autant plus appréciée dans les intérieurs modernes qu'elle provient d'une fabrique d'appareils ménagers suisses: la Zinguerie de Zoug SA.

Sur demande, la Zinguerie de Zoug SA vous enverra volontiers un prospectus détaillé.



Nom

Rue

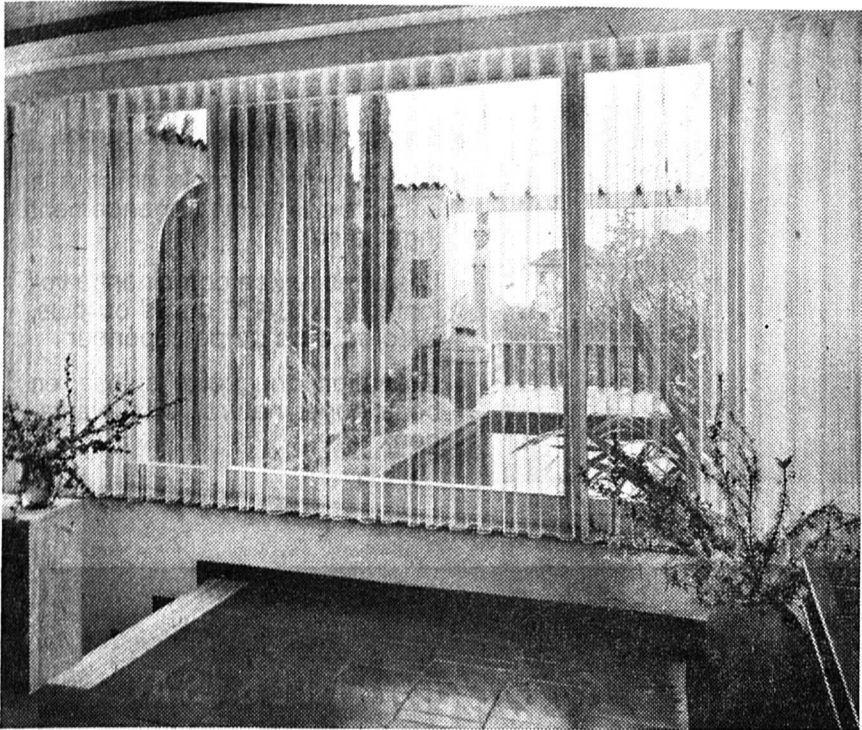
Localité

BA

Cartes loto: Gessler Sion

madame - pour madame - pour madame - p

La couture chez soi - voilages et rideaux



Nous nous épargnons pas mal de peine en choisissant un tulle à rideaux dont le bas est tissé d'une souple bordure de plomb. La largeur du tulle étant prise comme hauteur, le voilage est tout d'une pièce, même s'il s'agit d'une fenêtre très large comme celle de notre photo. Collection Gardisette.

Un jour — j'avais alors 12 ans — ma mère rentra d'une tournée dans les grands magasins encombrée d'une immense balle de tulle. Elle se mit à mesurer, à couper... l'opération-rideaux avait commencé. Des soirées entières, assises autour de la grande table de la salle à manger, les trois femmes de la famille — auxquelles s'était même joint mon frère — peignèrent, munies d'aiguilles à laine et de coton à broder brillant, sur d'interminables coutures et des ourlets rébarbatifs. Pas question, vu notre inexpérience, d'utiliser la machine — le tulle se serait déformé.

Aujourd'hui, tout est tellement plus simple. Les voilages en pure fibre synthétique, outre leur entretien particulièrement facile — peuvent être piqués à la machine par les maîtresses de maisons, sans trop de difficulté. Il suffit de s'en tenir à certaines règles — dès l'achat.

COMMENT PRENDRE LES MESURES ?

Au lieu d'utiliser le centimètre de notre corbeille à ouvrages, empruntons le mètre en bois ou métallique de la caisse à outils. S'il s'agit de stores en tulle, nous mesurons la longueur de la tringle et donnons quelques centimètres en plus, afin de ne pas avoir à tirer sur les voilages pour les fermer au milieu. Puis nous multiplions le chiffre obtenu par trois. Deux possibilités s'offrent pour la hauteur : jusqu'au sol ou s'arrêtant au rebord de la fenêtre. Cette dernière solution est préférable si le rebord proéminent empêche un beau tomber du rideau. Les longs voilages créent une ambiance particulièrement intime dans les chambres à coucher ; par contre, bien des maîtresses de maisons les trouvent peu pratiques dans les chambres de séjour. Il est indéniable néanmoins qu'une garniture de fenêtre aux voilages et doubles-rideaux jusqu'à terre est toujours élégante. Mais c'est là bien sûr souvent une question de budget. La bonne distance du sol est de 4-6 cm. Et l'on compte en principe un ourlet triple de 15 cm. pour le bas et un de 3 cm. pour le haut. Les ourlets des voilages ne doivent pas dépasser l'encadrement de la fenêtre, de façon à ne pas être visibles contre les vitres. Depuis quelque temps, il existe dans le commerce une qualité de tulle pour voilages supprimant la délicate confection de l'ourlet du bas. Celui-ci est remplacé par une bordure de plomb très souple, incrustée au moment du tissage. Ce tulle est en vente en diverses largeurs, ces dernières étant prises comme hauteur des rideaux.

PIQUER LE TULLE UN TRAVAIL MINUTIEUX

Qui se ressemble, s'assemble... un vieux proverbe tout à fait au goût du jour lorsqu'il s'agit de travailler de la pure fibre synthétique. Utilisez donc pour ce tulle un galon d'un matériel correspondant, lui aussi irrétractible au lavage. De même pour le fil, à main ou à machine. Vous savez sans doute que le fil synthétique ne doit jamais être cassé, mais coupé en biais. Il faut veiller en outre à ce que la tension du tulle sous l'aiguille soit toujours égale ; pour ce faire, nous donnons un peu de jeu par derrière, et tendons légèrement par devant. Quoiqu'on obtienne un meilleur résultat avec le zig-zag, le point normal peut être employé pour les coutures des côtés et les ourlets. Par contre, le

zig-zag est quasi indispensable pour l'ajouture des panneaux. A noter qu'en choisissant le tulle cité plus haut, notre tâche se trouve grandement facilitée de ce côté-là, puisqu'il supprime d'emblée les ourlets du bas et l'assemblage des panneaux.

LA CONFECTION DES DOUBLES-RIDEAUX

En ai-je fait des expériences dans ce domaine ! Ainsi, au début, je procédais d'une façon qui me paraissait parfaitement logique : assemblage et piquure des panneaux, ourlet du haut, puis ourlet du bas, après avoir me-

suré la hauteur des rideaux finis. Rien n'a jamais empêché le bas d'onduler avec une incroyable fantaisie — me laissant chaque fois terriblement vexée. Une amie bien intentionnée me conseilla de marquer mon ourlet le long d'un fil de trame. Peine perdue ! Jusqu'au jour où je découvris un truc formidable... un système à rendre jaloux les spécialistes du rideau, puisqu'il n'est adaptable qu'à la couture-maison.

Pour commencer, on coupe les panneaux, en ayant soin d'ajouter environ 40 cm. aux ourlets. Si notre tissu est en pure fibre synthétique, souple — par exemple en gardisette — nous enlevons les lisères et faisons un rouloté à la machine. C'est là une finition peu connue, mais qui évite pourtant en général que les rideaux « gondolent » — ça vaut donc la peine de s'astreindre à ce travail supplémentaire. Ensuite, nous piquons les coutures des côtés et assemblons les panneaux ; mais seulement sur une longueur de 30 cm. environ à partir du haut. Nous finissons alors le haut, c'est-à-dire que nous formons les pinces et cousons les roulettes. Après quoi nous suspendons les rideaux à la tringle. Alors seulement nous épinglons ensemble les panneaux restés libres. Ces coutures piquées, nous suspendons à nouveau les rideaux, pour en faire la longueur (en procédant comme pour une robe, avec une règle posée sur le sol). La distance, comme mentionné plus haut, devrait donc être de 5 cm. environ — les rideaux couvrant en tout cas une partie du soubassement.

En procédant avec la minutie nécessaire, on obtient de cette façon-là un bas de rideaux parfait. Et pour peu que le tissu soit de pure fibre synthétique, c'est-à-dire garanti irrétractible, ces ourlets garderont leur ligne des années durant. Les fenêtres d'un intérieur soigné ne méritent-elles pas une parure impeccable — tout comme une femme soignée exige que l'ourlet de sa robe soit d'un arrondi parfait.

Nalou

Par le monde...

- ★ La poliomyélite est en nette régression aux USA, a annoncé le service de la santé publique, qui précise que 121 Américains ont été frappés de ce mal en 1964. C'est en 1952 que la maladie fit le plus de ravages. Sur 58 000 cas enregistrés, en effet, 2 000 avaient été mortels. On estime que 212 000 Américains ont été sauvés de la mort ou de la paralysie depuis 1955, année où commença l'utilisation du vaccin injectable Salk. Le vaccin Sabin — pris par voie bucale — ne fut utilisé qu'à partir de 1961.
- ★ Monika Weber, une jeune Zurichoise de 19 ans, est la seule Suissesse à exercer le métier de ramoneur.
- ★ Le taux de mortalité chez les moins de vingt ans est triple pour les garçons (cause présumée : les accidents) et, chez les hommes de cinquante-cinq à soixante double de celui des femmes du même âge (selon une statistique officielle ouest-allemande portant sur les dix dernières années).
- ★ Pour tenter d'enrayer l'épidémie de grippe qui, de Leningrad à Moscou, faisait un nombre alarmant de victimes, le Conseil municipal de Moscou a demandé à tous les travailleurs moscovites en contact avec le public, tels que serveurs de restaurant, vendeuses, guichetières, etc., de porter pendant leurs heures de travail, un masque de gaze semblable à ceux que portent les chirurgiens, recouvrant le nez et la bouche.
- ★ Selon un savant physiologue néerlandais, l'homme aura, dans mille ans, une stature beaucoup plus élevée, des membres bien plus longs, un crâne exagérément développé, mais des yeux sensiblement plus petits.



Les créations des chapeaux de la mode de printemps, montrées à Paris, ne comportent pas de choqs pour Monsieur : ni du point de vue nouveautés, ni du point de vue prix. Un foulard en turban peut suffire (même et peut-être surtout si les épaules au moins restent dégarnies !).

Dire non de temps en temps...

Il n'y a pas beaucoup de femmes qui sachent dire « non ». Un « non » énergique, calme et décidé, lancé au bon moment. Il y a beaucoup de femmes du type doux et résigné qui donnent seulement le « oui », ce qui leur gêne complètement la vie. Parce qu'on les a vite repérées. « On », c'est leur famille, leur mari, leurs enfants, leurs voisins, toutes les personnes qui ont besoin — et toujours au moment le plus mal choisi — d'un petit service. (Oh ! un petit rien qui ne vous prendra pas de temps, mais ce serait si gentil à vous si vous vouliez bien me faire cela, et vraiment cela m'arrangerait tellement, vous n'avez aucune idée, je vous en serai très reconnaissante, comme c'est aimable, merci, merci mille fois... !)

Et voilà, Mme X est si serviable ; elle ne sait jamais dire non ; elle est le bon ange, que dis-je, la bonne à tout faire de ses connaissances, la lumière du foyer, l'universelle bienfaitrice, non ! l'éternelle femme de corvée, en tout et par-

tout. Et tout le monde l'exploite, et personne ne pourrait se passer d'elle. Pauvre Madame X ! Pour elle, « joies du ménage » sont des mots vides de sens. Attelée au travail de l'aube à la nuit, elle ne connaît aucun répit. Elle ne peut se permettre aucun repos, ni la moindre lenteur, ni le plus petit moment pour se reprendre : elle ne veut faire quelque chose sans songer que mille autres travaux l'attendent chez elle et chez les autres. Et son sommeil même est agité, parce qu'elle ne se couche jamais sans penser : « Ah, ciel ! J'ai oublié de faire ceci... de faire cela... Et que va dire Mme Z, à qui j'avais promis de... Et ma fillette qui a besoin de... Et Monsieur Y dont je devais... » et ainsi de suite.

Et quand Mme X mourra et que les gens devront se résigner à se passer d'elle, on mettra sur sa tombe : « Le travail fut sa vie ».

Il aurait pourtant mieux valu qu'elle apprit à dire « non ».

Jouwe.

Le Citron

au service de votre beauté...

Le citron apporte à votre épiderme acidité et vitamines. Bienfaiteur des peaux grasses, atteintes de séborrhée et d'acné, il joue son rôle à toutes les étapes des soins pour le visage.

Il blanchit l'épiderme. Pour celles qui s'affligent d'une peau jaunâtre ou roussâtre, d'un teint brouillé, de ta-

Si vous ne disposez pas du temps suffisant pour rester immobile sous un masque, vous pouvez toujours vous frotter chaque matin le visage avec une rondelle de citron frais ; petit geste qui contribuera à « débrouiller » votre teint.



ches de rousseur, un masque au citron pur fera merveille.

Deux fois par semaine, coupez un fruit en tranches minces et étalez celles-ci sur votre front, vos joues, votre menton (attention aux yeux !). Ou bien, couvrez votre visage de crème de lait, battue avec un jus de citron.

Le citron ne nourrit pas seulement, il nettoie, il resserre, représente l'astriquant naturel No 1. Avant de vous maquiller, passez sur votre visage un coton imbibé de jus de citron ou de pamplemousse. Le citron acidifie les peaux grasses et prépare l'épiderme, en le rendant plus lisse, à recevoir les fards.

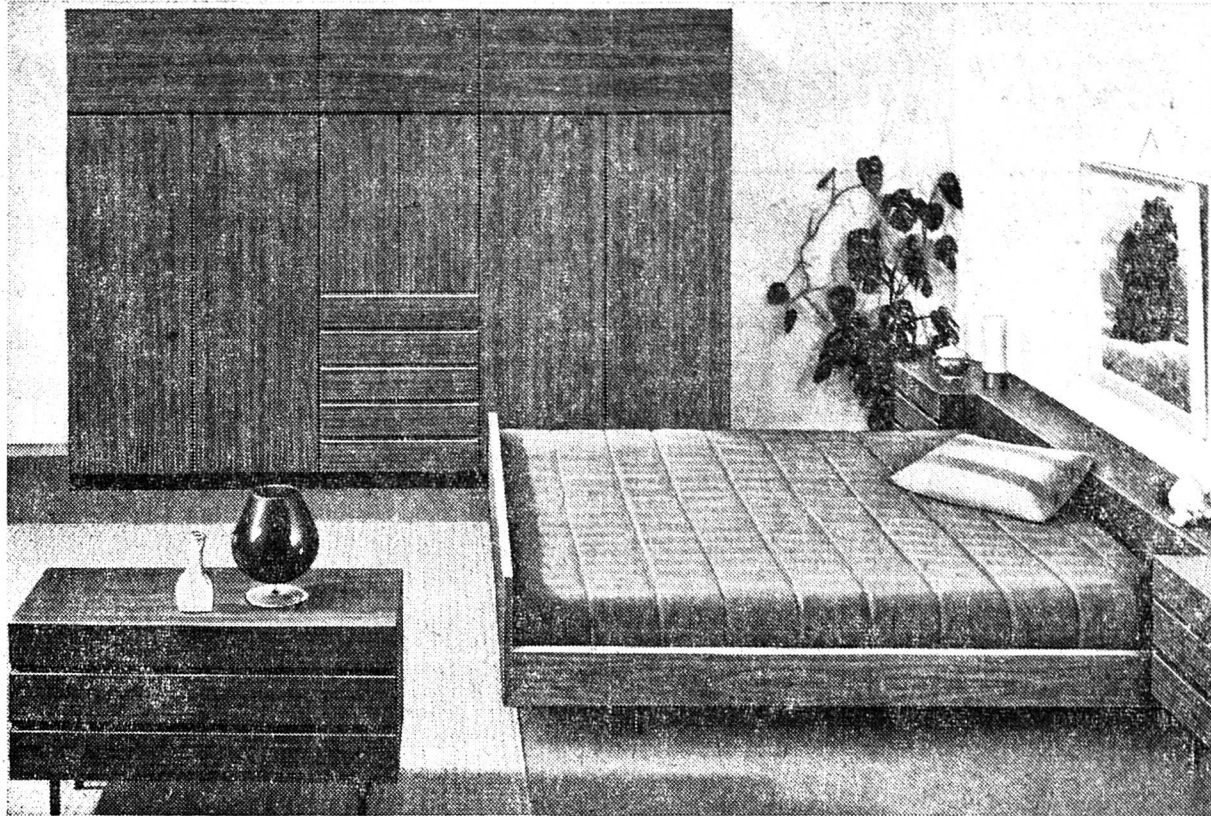


Petites notes printanières... (Modèles Kriesemer).

LA VITRINE



DU MOIS



Dans une vitrine spéciale nous vous présentons les plus beaux modèles de la Suisse et de toute l'Europe.

Actuellement en février

DOMINO,
la chambre à coucher aux combinaisons multiples, enthousiasme les jeunes et ceux qui le sont restés

- confortable, élégant, moderne
- d'une beauté durable grâce à la sobriété des formes, agencement ingénieux
- Les armoires se combinent à volonté: à 2, 3, 4, 5 corps ou plus, avec ou sans corps supérieur
- Exécution de qualité suisse, en beau noyer naturel, prix avantageux

Visitez-la, cela en vaut la peine!

Une impressionnante exposition, reflet de tous les styles, dans tous les prix, vous attend en ce moment chez nous.

Représentants :

SIERRE :

M. Alfred Gertschen
rue des Lacs Tél. (027) 5 05 74

SION :

M. André Savioz
Platta Tél. (027) 2 39 65

MARTIGNY :

M. Jos. Pattaroni Tél. (026) 6 14 88

FABRIQUE DE MEUBLES
A. Gertschen FILS SA
AGENCEMENTS D'INTERIEURS ET MEUBLES
Grands Magasins à BRIGUE et à MARTIGNY — Fabrique à Naters

P 94 S

L'hebdomadaire illustré qu'on attend et qu'on lit avec plaisir



Nouvelle formule

Il coûte la bagatelle de Fr. 12.— par année.

CCP 19 - 7001

P 639 S

PARQUETERIE DE VERNAYAZ S.A. VERNAYAZ seule fabrique valaisanne de parquets

Nous livrons rapidement :

Parquets mosaïques en tous genres, indigènes et exotiques.
Toutes fournitures pour constructions de chalets : madriers, revêtements intérieurs et extérieurs.
Fabrication spéciale de panneaux plaqués, ainsi que de lames massives et plaquées en toutes essences.
Fabrication de portes sur dimensions.
Placages de tous bois et stratifiés.
Travail à façon.
Sciage, rabotage et crépage en tous genres.

Consultez-nous pour tous vos problèmes de construction et demandez nos prix.

Tél. usine (026) 6 59 99
Appartement (026) 6 01 66 ou 6 17 15 P 26917 S

Tracteurs et chariots à moteur agricoles d'occasion avec garantie

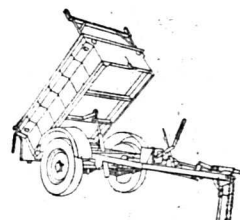
- 1 MEILI-Benzine, 18 CV - 900 kg. sans accessoires.
- 1 MEILI-Diesel, 18 CV - 950 kg. avec relevage hydraulique, charrue et rotovator.
- 1 MEILI-Diesel, 24 CV - 1250 kg. avec relevage hydraulique.
- 1 PORSCHE-Diesel, 15 CV - 950 kg. sans accessoires.
- 1 FIAT-Diesel, 18 CV - 850 kg. sans accessoires.
- 1 BUCHER-Diesel, 24 CV - 1300 kg. D-1800, avec relevage hydraulique, charrue et remorque à prise de force.
- 1 PLUMETT-Benzine, 18 CV - 800 kg. avec freuil.
- 1 BÜHRER-Benzine, 40 CV - 1500 kg. avec faucheuse.
- 1 MONOAXE AEBI, compl. avec remorque à traction.
- 1 MONOAXE RAPID, compl. avec freuil et remorque à traction.
- 1 MONOAXE BUCHER, complet, avec remorque.
- 1 MONOAXE GRUNDER, compl. avec freuil.
- 1 CHARIOT A MOTEUR AGR. MEILI cabine avancée, pont basculant - (moteur VW, 2 roues motrices).
- 1 CHARIOT A MOTEUR AGR. MEILI cabine avancée, pont fixe (moteur VW, 4 roues motrices).

PRIX :
dès fr. 900.— pour monoaxes
dès fr. 1800.— pour tracteurs
Facilités de paiement.

GARANTIE PAR ECRIT
Toutes ces machines sont mises en bon état de marche et livrées expertisées.

CHARLES KISLIG - SION
Atelier de service « Meili »
Tél. (027) 2 36 08
Ofa 11.462.03 Z

Remorques de Jeep



à vendre plusieurs modèles basculants ou fixes pour entrepreneur ou agriculteur, dès Fr. 850.-

RAST atelier de construction FULLY - Tél. (026) 6 33 38

P 210 S

CLINIQUE DE CHAUSSURES

L'ATELIER LE MIEUX EQUIPE EN VALAIS

Notre Service de réparation est toujours à votre service.

Pour Dame : TALONS ASPA TOPI NYLON Fr. 3.80
Teinture, transformation

Pour Homme : COIN DE TALON « TOPI » inusable depuis Fr. 3.80
SEMELLE DE CUIR DUVEX CAOUTCHOUC petit ou gros profil AIRE - CREPE, etc.

SERVICE RAPIDE

CHAUSSURES DE LA COUR Bar à talon ENTREE : la Cour



P. D. LUGON-FAYRE
Usine : Route de Bramois - SION

NOUVEAU :
Profitez du dépôt Chaussure Galerie Supersaxo Ouvert jour et nuit (Service rapide)

P 100 S

BAL MASQUE - JO PERRIER



JEUDI GRAS - 25 FEVRIER HOTEL DE LA GARE - SION
Réservé aux bien-portants P 27227 S

Carrosserie du Lac

GRANGES Tél. 4 26 22

Un travail précis et rapide vous est assuré par notre personnel spécialisé.

Abonnez-vous à la Feuille d'Avis du Valais

ADAPTEZ au MAZOUT

voire ancienne chaudière au charbon avec le sensationnel

BRÛLEUR LUNIC

- ★ Prix défilant toute concurrence.
- ★ Fonctionne sans bruit et sans électricité.
- ★ Conçu pour des chaudières situées à la cuisine, au vestibule ou au sous-sol.

Garantie et service d'après-vente assurés.

Renseignements auprès de votre installateur ou Etablissements Kohli, Bex - Tél. (025) 5 25 34. P 349 L

OCH 79/84 M

La Capitaine vous attend!



C'est bien volontiers qu'elle vous laissera prendre le volant. Même si ce n'est que pour un essai. Son confort vous dorlotera. Son élégance vous séduira. Ses performances vous impressionneront.

Opel Capitaïne + Admiral

Un produit de la General Motors

Moteur 6-cylindres, 117 CV (SAE), 4 vitesses, freins à disques à l'avant, 6 places, prix à partir de Fr. 14.800.-*, transmission automatique contre supplément. Modèle de luxe: Admiral, sièges avant indépendants, prix à partir de Fr. 16.800.-* y compris servo-direction. *Prix indicatif

G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion, tél. (027) 2 22 62 — Armand Müller, Garage du Simplon, Sierre — tél. (027) 5 04 87 — E. Zufferey, Montana, tél. (027) 5 23 69 — Kurt Fuchs, Garage Elite, Raron, tél. (028) 7 12 12 — Garage du Simplon, Gebr. Previdoli & C o., Naters, tél. (028) 3 24 40 — Garage Carron, Fully, tél. (026) 6 35 23. P 595 U

rouge

carotte rouge et céleri

Les légumes de saison sont toujours les plus sains! Au vert des salades d'été, préférez le rouge des carottes rouges et le blanc des céleris. De préparation facile et variée, ces délicieuses salades raviront votre famille. Et c'est tellement bon marché!

2 Céleri glacé
Battre un peu de crème et assaisonner selon goût. Râper le céleri finement et bien mélanger le tout. Verser cette masse dans le bac à glace et placer au frigo durant 2 à 4 heures. Délicieux accompagnement de viandes froides.
et demain:
Recette carottes rouges

blanc

AVANT LES ARRETES :

intérêts hypothécaires 3 1/2%

APRES... 4%... 4 1/8%... 111

ARRETE SUR LES CONSTRUCTIONS

votez NON

Comité d'action valaisan.

P 27293 S

FULLY

Salle du Cercle Démocratique
Dimanche 21 février 1965

THEATRE des Amis Gyms

Matinée : 14 heures
Soirée : 20 heures
CORTEGE dès 13 h. 30
Invitation cordiale.

P 27222 S

POUR TOUS VOS NETTOYAGES adressez-vous à l'entreprise spécialisée

**André Aymon
Luc - Ayent**

Tél. (027) 4 44 02 P 25871 S

Voitures occasions

TAUNUS 17 M 1963 50.000 km.
ANGLIA de Luxe 1960 65.000 km.
ANGLIA Car-A-Van 1962 54.000 km.
SIMCA M.T. 1962 36.000 km.
SIMCA 1000 1963 23.000 km.
D.K.W. 1000 S 1962 48.000 km., avec radio
FIAT 600 D 1961 34.000 km.
RENAULT Ondine 1962 47.000 km.

Rendues expertisées à des prix très intéressants. - Facilités de paiement.

Tél. (027) 2 55 83 (toutes heures)

P 387 S

A VENDRE

1 buffet de cuisine

1 divan

2 lits

1 1/2 place.
Tél. (027) 2 18 35

P 27252 S

A LOUER au Bât. Tivoli, rte de Loèche, Sion, une

mansarde meublée
1 garage

S'adresser au
Tél. (027) 2 33 52
ou 2 28 94

AUTOMOBILISTES

visitez

FORD EXPO 65

à Sion

Vous y verrez

LIZZIE 1920

et toutes les AUTOMOBILES FORD « 65 »

COMET - MUSTANG - ANGLIA
CORTINA, CORSAIR, 12 M, 17 M, 20 M
FAITES UN ESSAI

sans engagement avec
A. Pellissier Tél. 2 23 39
R. Valmaggia Tél. 2 40 30
L. Bogadi (Martigny) Tél. 4 73 66

Nos occasions :

Rénovées et garanties

Livrées prêtes à l'expertise

Crédit facile

1 VW 1500 S	1964
1 DKW F 12	1964
1 17 M 2 portes	1961
1 17 M 4 portes	1961
1 Combi 17 M	1959
1 2 CV Citroën	1958
1 17 M 4 portes	1960
1 FOURGON Taunus	1962

OFFRE SPECIALE

1 PORSCHE 1963 - état de neuf
1 JAGUAR 1962 - état de neuf

Votre distributeur officiel de SION à VERNAYAZ

Garage Valaisan

Kasper Frères

SION - Tél. 2 12 71

de VERNAYAZ à SAINT-GINGOLPH y compris Bex et Aigle

GARAGE DE COLLOMBEY S.A.

Directeur :

E. Reichenbach Tél. 4 10 49
Privé Tél. 4 18 07

Représentant :

E. Morisod Tél. 4 17 58
P 377 S

Vernayaz

Hôtel des Gorges du Trient

Dimanche 21 février 1965

Matinée 15 h. 30 - Soirée 20 h. 30

GRAND LOTO

de la fanfare

« L'ECHO DU TRIENT »

Le dernier grand loto de la saison.
Fr. 3.000.— de lots.

P 27161 S

PATINOIRE de MARTIGNY

Samedi 20 février 1965

à 20 heures 30

Montana-Crans Charrat

Match d'appui pour le titre de champion de groupe.

Toutes faveurs suspendues.

P 65167 S

entreprise michel Sierro

Son Service permanent :

AMBULANCE
TAXIS
DEPANNAGE
POMPES FUNEBRES

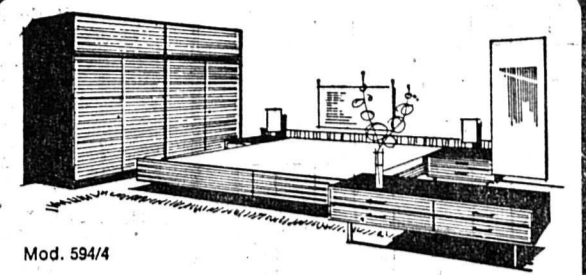
SION

Tél. 027 2 59 59 - 2 54 63

(Paraît tous les jours dans le Memento sous « Ambulance »).

Pfister ameublements

Le plus grand choix — les plus petits prix la qualité PFISTER éprouvée!



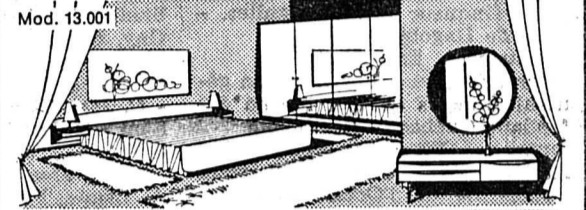
Mod. 594/4

200 magnifiques chambres à coucher y compris matelas à ressorts, 1ère qualité, à partir de **785.-**

150 salons, par ex. vaisselier, canapé, 2 fauteuils, guéridon; l'ensemble, seul. **570.-**

Tous ces modèles, vendus isolément, aussi à des prix très avantageux!

Mod. 13.001

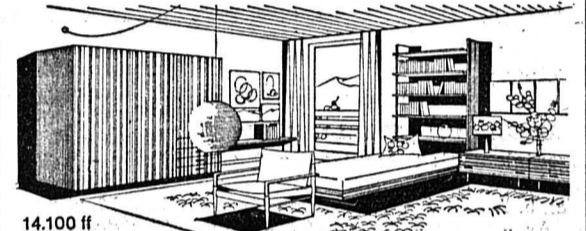


Pour fiancés: très intéressant:

300 mobiliers complets, par ex. mobilier 3 pièces, franco domicile, dès **1480.-**

Sur DEMANDE: 36 mois de crédit — Pas de risque Discretion absolue! Egalement tapis, rideaux, justrerie etc. facilités de paiement, tout chez le même fournisseur.

Lors de votre prochain jour de congé visitez sans engagement une de nos expositions



14.100 ff

150 studios de conception individuelle, 6 pièces, prêts à être habités, dès **395.-**

300 garnitures rembourrées confortables, 3 pièces, depuis **195.-**

BON à adresser à la succursale ci dessous

Prospectus en couleurs, les plus récentes suggestions
 Financement de mobiliers facilité

S'intéresse à l'achat de:

Nom/Prénom: _____

Rue/No: _____

Localité/Ct: _____

(Numéros postaux)

Pfister ameublements:



LAUSANNE, Montchoisi 5

Tél. (021) 26 0666

Parc pour voitures devant et derrière l'immeuble
Essence gratuite / remboursement du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-

A VENDRE

cuisinière

électrique de restaurant. Bas prix.

Ecrire sous chiffres P 27240 S à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

D'OCCASION :

1 piano, cadre en fer, 1 salle à manger sculptée (6 chaises cuir, 1 dressoir, 1 table de service et 1 table à rallonges, tout en massif), 1 violon, évent. une mandoline.
Ecrire sous chiffres P 27255 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

10 toises de

FOIN - REGAIN et PAILLE

S'adr. chez Gustave Cordy - Champlan
Tél. (027) 2 20 82

P 27241 S

Occasions

VW 1960

très belle occasion.

FIAT 600 D

modèle 1960, voiture en parfait état, à vendre pour le compte d'un client.

S'adresser au Garage du Rhône, 1950 Sion - Tél. (027) 2 38 48 ou Station Agip - Sion.
Tél. (027) 2 37 37 P 376 S

Ayent

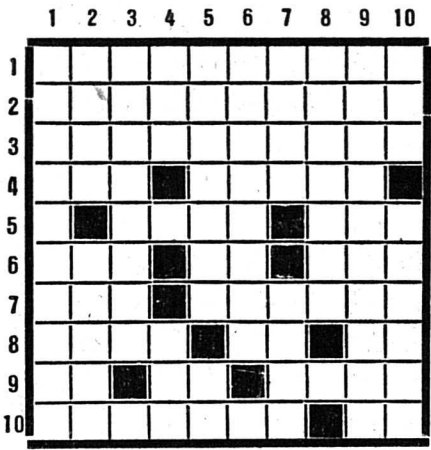
Le Ski-Club Wildhorn - AYENT organise son

Concours régional

à ANZERE s. AYENT
le 21 février 1965.

P 27245 S

JOUEZ AVEC LA F.A.V.



PROBLEME No 8

Horizontalement :

1. Elle se moque de son sujet.
2. Ancien peuple de l'Arabie.
3. Capitale insulaire.
4. Fut vainqueur des Madianites. - Fille de Dagobert II.
5. Débauche. - Emportait.
6. Lettre grecque. - Initiales d'un général français qui fut tué en défendant Québec. - Semblable.
7. Supplice. - Vit surgir les Pyrénées.
8. Arrête. - Possessif. - Démonstratif.
9. Petite-fille de l'Océan. - Lettre grecque. - Cargaison.
10. Elle mourut en exil à 95 ans. - Pronom.

Verticalement :

1. Etat d'insensibilité.
2. Monceau. - Edenté d'Amérique.
3. Régnait sur le 3 horizontal.
4. Inv. : Le 4e calife. - Etendue verte.
5. On y rencontrait Musset et Sainte-Beuve. - Indéfini.
6. Ses Jardins sont célèbres.
7. Sorte de vol. - Excite sans enivrer.
8. Son rôle est sans importance.
9. Saluts.
10. Points. - Zénon ou Parménide.

SOLUTION DU PROBLEME No 7

- Horizontalement :** 1. Moutardier. 2. Ourtardes. 3. Stère - Sang. 4. Tiroir - Tel. 5. Ali - Sémite. 6. Numa (Droz). 7. As - Tenu - De. 8. Nef - Mun. 9. Eminement. 10. Militaires.
- Verticalement :** 1. Mostaganem. 2. Outil - Semi. 3. Utérin - Fil. 4. Taro - Ut - Ni. 5. Aréisme - Et. 6. Rd - Réanima. 7. Des - Mi. 8. Isatis - Mer. 9. Net - Dune. 10. Règlements.

Envoyez votre solution à la rédaction de la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, 1951 Sion, jusqu'au jeudi 25 février au plus tard.

Seuls les envois de grilles originales collées ou recopiées sur cartes postales seront pris en considération.

Un livre sera attribué par tirage au sort à un concurrent ayant envoyé une solution exacte.

La solution du problème paraîtra le samedi 27 février et le nom du lauréat le 6 mars 1965.

RESULTATS DU CONCOURS No 6

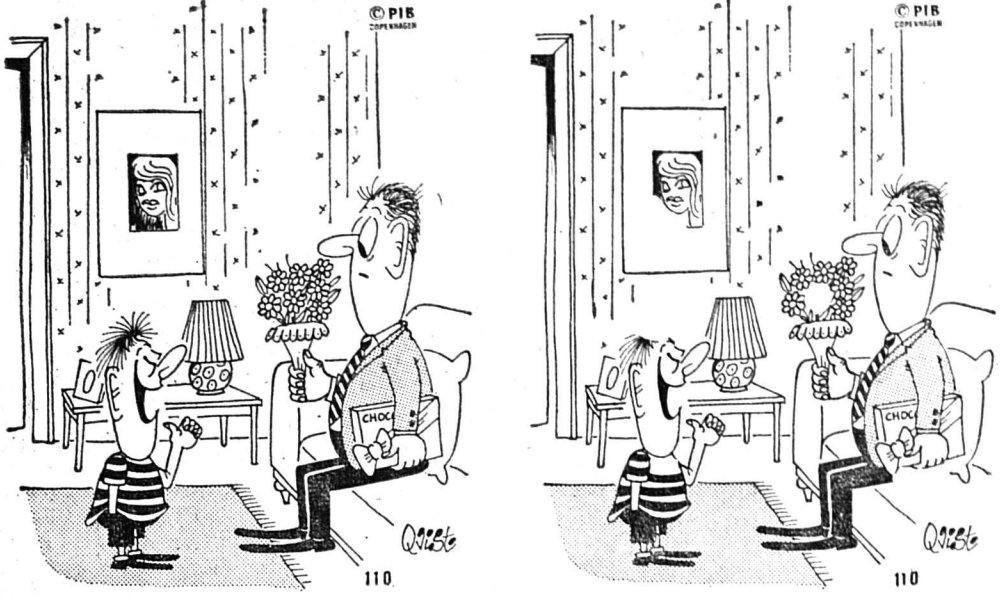
Nous avons reçu 115 réponses. 113 lecteurs ont rempli correctement leur grille et ont participé au tirage au sort.

Il s'agit de Mmes, Mlles et MM. : C. Amacker, St-Maurice - M. Amacker, Sion - J. Aymon, Ayent - A. Bagnoud, Montana - M. Berche, Sion - J. Beyrison - Gaspoz, Evolène - G. Bianco, Conthey - G. Blanchut, Genève - M. Bocherens, Sierre - J. Bornet, Beuson - M. Bornet, Noës - J. Braissant, Pont-de-la-Morge - R. Bruchez, Saxon - A. Bruttin, Grône - M. Bruttin, Grône - P. Bruttin, St-Léonard - J.-M. Bühlmann, Montana - U. Carroz, Arbaz - M. Charbonnet, Sion - H. Crettaz, Vissoie - D. Dallèves, Mollens - J.-C. Dayer, Hérémence - H. Delaloye, Riddes - D. Derivaz, St-Gingolph - J. Dorsaz, Fully - M.-C. Epiney, Martigny - Es-Borrot-Zufferey, Sierre - M.-P. Favre, Granges - O. Favre, Sion - M. Flückiger, Balstal - T. Follonier, La Sage - J.-C. Fort, Riddes - J. Fort, Riddes - B. Gaillard, Sion - A. Gay-Crosier, Bramois - D. Gay, Saillon - A. Genoud, Venthône - L. Germanier, Daillon - R. Jeanneret, Chailly s. Clarens - A. Jordan, Riddes - C. Jost, Sion - Fr. de Kalbermatten, Sion - N. Lambiel, Riddes - R. Locher, Bramois - J. Logean, Doréaz - F. Lorenz, Sion - J. Lüginbuhl, Sion - A. Lugon, Fully - B. Maître, Evolène - P. Mauris-Rumpf, Evolène - A. Métrailler, Evolène - H. Michelet, Baar - C. Moret, Martigny - D. Mottet, Mollens - M. Mottiez, Sion - H. Mounir, Mollens - Y. Mounir, Mollens - A. Müller, Sion - P. Naegle, Sion - M.-J. Nanchen, Sion - M. Page, Sion - A. Pannatier, Nax - Ch. Pannatier, Nax - A. Pécorini, Vouvy - P. Pécorini, Vouvy - F. Pellaud, Sion - G. Peronetti, Granges - J.-M. Perraudin, Sion - J. Petoud, Saxon - M. Pfammatter, Sion - R. Philippot, Leytron - R. Pot, Vouvy - Ch. Pralong, Vevey - N. de Preux, Sion - P. Quaglia, Vouvy - J. Rappaz, St-Maurice - F. Reichlen, Fribourg - C. Reuse, Riddes - B. Rey, Ayent - P. Rey, Bramois - P. Richen, Pully - S. Rielle, Sion - A. Rion, Muraz-Sierre - Ch. Ritz, Sion - C. Rouiller, Martigny-Bourg - G. Rouiller, Troistorrens - C. Rudaz, Conthey - P. Saudan, Martigny-Combe - G. Savioz, Ayent - M. Savioz, Zermatt - J. Savoy, Chermignon - J. Schmid, Martigny-Bourg - H. Schnyder, Gampel - I. Schwéry, St-Léonard - R. Stirnemann, Sion - Y. Tissières, Bramois - D. Tobler, Sion - C. Torrent, St-Pierre-Clages - G. Udrisard, Vex - M. Vachino, St-Maurice - M. Valette, Sion - Frère Vital, Vollèges - M. Vocat, Sion - P. Vocat, Bluche - C. Vouillamoz, Riddes - M. Weli, Sion - B. With, Sion - M. Wyder, Martigny - B. Zuber, Chalais - M. Zuber, Montana - G. Zufferey, Chippis - H. Zufferey, Chalais - F. Zwissig, Sion.

La lauréate de la semaine est Mme P. Richen, Av. Cerisiers 24, Pully, qui recevra un livre.

➔ Trouvez les cinq erreurs

Vous pouvez contrôler vos découvertes dans la page du memento.



Happé au passage:

ALBY PITTELOUD

La FAV inaugure une nouvelle chronique hebdomadaire et au hasard des rencontres de ses rédacteurs et collaborateurs présentera un sportif valaisan.

Profitant de ce que notre champion Alby Pitteloud se repose une semaine avant de nouvelles compétitions, il fallait le saisir pour connaître ses impressions et ses espoirs. Je dois avouer que je ne connaissais ce skieur que de nom. Et il est un plaisir de bavarder avec un homme de sa trempe, garçon respirant la santé et la joie de vivre. Nous l'avons attrapé au vol dans son magasin, en compagnie de sa sœur, toute heureuse de retrouver ce grand frère pendant une semaine.

Né le 20 juillet 1941, Alby Pitteloud est resté fidèle à son village natal des Agettes. Quand on aime un coin de terre et surtout qu'il vous donne toutes les facilités d'entraînement, on ne le quitte pas. Notre champion s'entraîne tout l'été et court particulièrement en forêt pour se mettre en souffle, fait sa culture physique journalière et la varappe n'a pas de secret pour lui. D'autre part, il pratique la natation l'été, ce qui lui offre une diversion et lui permet une décontraction. Tout athlète possède ce qu'on appelle un poids de forme. Pour Alby, ce sont ses 76 kg qu'il maintient depuis quelques années.



Parlons de cette saison très chargée :

Alby Pitteloud est très content de sa saison pendant laquelle les coureurs suisses se sont distingués. A son avis,

et je crois qu'il est autorisé, les Suisses n'ont pas fait assez de slalom en préparation sur des pistes dures. Et ils ont été surpris par des pistes glacées à Val d'Isère. Les Français, par contre, ont poussé l'entraînement du slalom et il n'était pas rare qu'il fassent 1000 portes par jour dans leur préparation.

Pour notre interlocuteur — et il convient de l'approuver — l'entraîneur Andreas Hefti est excellent et il sait donner confiance à l'équipe. Il anime une excellente ambiance au sein des coureurs suisses et sait les reconforter les jours de malchance. Un défaut qui pourrait être corrigé : avec les neufs ou dix coureurs, il n'y a pas de docteur ou de masseur. Il semble que ce serait très utile car par exemple, cette saison, depuis le début janvier, les courses se sont succédées sans interruption toutes les semaines et les muscles en prennent un bon coup.

Le meilleur résultat de notre champion valaisan est sa place de septième lors de la descente de Wengen mais à son avis la plus belle course fut celle de Kitzbuhel où il régna une ambiance extraordinaire pendant toute la course et à laquelle la population entière de la station participe. On ne vit que pour cette course qui fut organisée de main de maître.

Ses projets et pronostics

Il part en fin de semaine pour Cervinia où, une fois encore, il fera honneur à nos couleurs, puis les 5, 6 et 7 mars ce sera les championnats suisses à Wengen. Si vous me permettez cette expression, « Alby va mettre le paquet » lors de ces prochains championnats et nous souhaitons qu'il nous rapporte un titre. Alby Pitteloud fait de Willy Faure son favori, l'homme qui lui a laissé la plus grande impression en slalom géant, alors qu'en slalom pur c'est le Français Killy et en descente Ludwig Leitner.

La grande camaraderie

Notre interlocuteur est satisfait des contacts qu'il a eus avec tous les coureurs suisses et étrangers et partage notre opinion à savoir que dans les sports individuels il régnait une grande camaraderie entre les concurrents des différentes nations. « Nous sommes tous des copains, dit-il, et l'ambiance dans l'équipe suisse est sensationnelle ».

Des projets séduisants

Ce ne sont pas des siens qu'il convient de parler, mais des projets de la FIS concernant la réforme des épreuves de slalom et slalom géant. Pour Alby Pitteloud, ces projets sont très intéressants et méritent une étude approfondie. Il a entièrement raison en nous déclarant que, de cette façon, tous les coureurs auraient des chances égales, et surtout les deuxièmes plans auraient autant de chance, car bien souvent, dans des compétitions, si le meilleur temps est réalisé par les quatre ou cinq premiers partants, il ne peut plus être battu.

Pour la petite histoire

Publions les résultats enregistrés par notre coureur dans les grandes courses internationales de cette saison :

	Slalom	Slalom géant	Descente	Combiné
Val d'Isère	6e	16e	11e	7e
Wengen	17e	7e	13e	
Saint-Anton	18e	42e	12e	
Kitzbuhel		22e	18e	
Megeve	14e	18e	12e	
Morzine	3e	11e	4e	
M. di Campiglio	8e	5e	9e	5e

Le souhait de la FAV : des victoires pour les prochaines courses et surtout que le sport que pratique ce très sympathique garçon lui apporte toutes les satisfactions désirées, car c'est un sport dur qui demande une condition physique excellente et surtout durable, partant beaucoup d'abnégation et de vie réglée. Georges Borgeaud.

Notre bande dessinée

Rip

Kirby

